



Financé par  
l'Union européenne



---

# ANALYSE STRATÉGIQUE DU GENRE ET DE LA JEUNESSE DANS LES SYSTÈMES DE TRANSHUMANCE DANS LA RÉGION DU NORD DU CAMEROUN

---



MARS 2026

CINDY CHUNGONG CONSULTING

## REMERCIEMENTS

Cette étude a été menée par Cindy Chungong Consulting, cabinet spécialisé dans l'appui stratégique, la recherche et le conseil dans les domaines de la consolidation de la paix, du développement et de l'humanitaire.

L'étude a été coordonnée et dirigée par Cindy Chungong, qui a également assuré la rédaction du rapport. La collecte de données sur le terrain et l'analyse préliminaire ont été supervisées par Thibaut Kanouo, en qualité de coordinateur de terrain et co-auteur de l'étude. Il a été appuyé par une équipe de chercheurs de terrain composée de Nsangou Moustapha Mohamed, Doudou Salamatou, Ibrahima et Mabale Reine, dont l'engagement, la rigueur et la capacité d'adaptation ont été essentiels à la qualité de cette recherche.

Les auteurs adressent leurs sincères remerciements à la Wildlife Conservation Society (WCS) pour la confiance accordée, ainsi que pour l'appui technique et logistique apporté tout au long du processus. Ils remercient en particulier les équipes de WCS au Cameroun, dont l'accompagnement, la disponibilité et la connaissance approfondie du terrain ont permis de faciliter l'accès aux sites d'étude et d'enrichir l'analyse.

Les auteurs expriment également leur gratitude envers les autorités administratives et traditionnelles, les guides facilitateurs, les services de sécurité, ainsi que l'ensemble des parties prenantes locales qui ont appuyé et facilité la prise de contact avec les interlocuteurs, les échanges et le bon déroulement de l'étude.

Enfin, les auteurs tiennent à remercier chaleureusement les communautés et les individus, en particulier les femmes, les hommes et les jeunes impliqués dans les systèmes pastoraux et agro-pastoraux, qui ont partagé leur temps, leurs expériences et leurs perspectives. Leurs contributions ont été déterminantes pour la profondeur et la pertinence de cette analyse.

Les opinions et interprétations exprimées dans le présent document sont celles de Cindy Chungong Consulting et ne reflètent pas nécessairement celles de WCS ou des autres parties prenantes.

## TABLE DE MATIÈRES

|                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------|-----|
| Remerciements .....                                         | 1   |
| Liste des abréviations .....                                | 3   |
| Liste des tableaux .....                                    | 4   |
| Liste des figures .....                                     | 4   |
| Liste des encadrés .....                                    | 5   |
| Résumé .....                                                | 7   |
| Introduction .....                                          | 10  |
| Contexte .....                                              | 12  |
| Enjeux de la transhumance dans les parcs nationaux .....    | 12  |
| Wildlife Conservation Society .....                         | 13  |
| Le PAIRIAC .....                                            | 15  |
| Méthodologie .....                                          | 17  |
| Objectifs de la recherche .....                             | 17  |
| Domaines d'analyse .....                                    | 17  |
| Approche analytique .....                                   | 18  |
| Questions clés de recherche .....                           | 19  |
| Outils de collecte de données et échantillonnage .....      | 20  |
| Sites de collecte de données .....                          | 25  |
| Deroulement de la collecte de données .....                 | 26  |
| Considérations éthiques .....                               | 27  |
| Limites et défis de la recherche .....                      | 27  |
| Résultats .....                                             | 30  |
| Pouvoir, institutions et gouvernance .....                  | 30  |
| Moyens de subsistance et chaines de valeur .....            | 40  |
| Sécurité, risques et vulnérabilités .....                   | 52  |
| Opportunités et leviers stratégiques pour l'inclusion ..... | 60  |
| Conclusions principales .....                               | 66  |
| Recommandations .....                                       | 71  |
| Actions prioritaires à court terme .....                    | 71  |
| Recommandations stratégiques .....                          | 75  |
| Annexes .....                                               | 85  |
| Liste des entretiens individuels .....                      | 85  |
| Exercices pratiques des FGD .....                           | 86  |
| Exercices pratiques des consultations communautaires .....  | 113 |
| Références .....                                            | 126 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

|                 |                                                                                                                                                                             |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AGR</b>      | Activités génératrices de revenus                                                                                                                                           |
| <b>BIR</b>      | Brigade d'intervention rapide                                                                                                                                               |
| <b>CEDAW</b>    | Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women –<br>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des<br>femmes |
| <b>CEEAC</b>    | Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale                                                                                                                       |
| <b>CEMAC</b>    | Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale                                                                                                                    |
| <b>CIE</b>      | Comité Interministériel de l'Environnement                                                                                                                                  |
| <b>CEEAC</b>    | Communauté économique des états d'Afrique centrale                                                                                                                          |
| <b>EGIS</b>     | Égalité des genres et inclusion sociale                                                                                                                                     |
| <b>FGD</b>      | Focus Group Discussion(s) – Groupes de discussion                                                                                                                           |
| <b>GIC</b>      | Groupements d'initiative commune                                                                                                                                            |
| <b>IFAD</b>     | International Fund for Agricultural Development                                                                                                                             |
| <b>KII</b>      | Key Informant Interview(s) – Entretiens avec des informateurs clés                                                                                                          |
| <b>MINADER</b>  | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural                                                                                                                        |
| <b>MINAT</b>    | Ministère de l'Administration Territoriale                                                                                                                                  |
| <b>MINEPIA</b>  | Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales                                                                                                               |
| <b>MINEPDED</b> | Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement<br>Durable                                                                                  |
| <b>MINFOF</b>   | Ministère des Forêts et de la Faune                                                                                                                                         |
| <b>MINJEC</b>   | Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique                                                                                                                          |
| <b>OCB</b>      | Organisation communautaire de base                                                                                                                                          |
| <b>ONG</b>      | Organisation non-gouvernementale                                                                                                                                            |
| <b>ONGI</b>     | Organisation non-gouvernementale internationale                                                                                                                             |
| <b>OSC</b>      | Organisation de la société civile                                                                                                                                           |
| <b>PAIRIAC</b>  | Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale                                                                                       |
| <b>PARTTAC</b>  | Projet d'Appui à la Régulation de la Transhumance Transfrontalière en Afrique Centrale                                                                                      |
| <b>PNB</b>      | Parc national de Bouba Ndjidda                                                                                                                                              |
| <b>PNBN</b>     | Parc national de la Bénoué                                                                                                                                                  |
| <b>PSH</b>      | Personne(s) en situation de handicap                                                                                                                                        |
| <b>RCA</b>      | République centrafricaine                                                                                                                                                   |
| <b>SEA</b>      | Suivi-évaluation et apprentissage                                                                                                                                           |
| <b>SND30</b>    | Stratégie nationale de développement 2030                                                                                                                                   |
| <b>UICN</b>     | Union internationale pour la conservation de la nature                                                                                                                      |
| <b>VSBG</b>     | Violences sexuelles et basées sur le genre                                                                                                                                  |
| <b>WCS</b>      | Wildlife Conservation Society                                                                                                                                               |
| <b>WELI</b>     | Women's Empowerment in Livestock Index – Indice de l'autonomisation des femmes<br>dans l'élevage                                                                            |
| <b>WWF</b>      | World Wildlife Fund                                                                                                                                                         |
| <b>ZIC</b>      | Zone d'intérêt cynégétique                                                                                                                                                  |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1: Répondants KII, par catégorie et par sexe .....                          | 21 |
| Tableau 2: Participants FGD par localité, par catégorie et par sexe .....           | 22 |
| Tableau 3 : Consultations communautaires, par site, par catégorie et par sexe ..... | 23 |
| Tableau 4 : Profil des études de cas .....                                          | 24 |

## LISTE DES FIGURES

|                                                                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : FGD avec femmes éleveuses à Rey-Bouba .....                                                                                                                                      | 10 |
| Figure 2: FGD avec hommes éleveurs à Wafango .....                                                                                                                                          | 11 |
| Figure 3 : Château d'eau dans le paysage semi-aride de Rey-Bouba.....                                                                                                                       | 16 |
| Figure 4 : KII avec un néo-pasteur à Wafango .....                                                                                                                                          | 21 |
| Figure 5: Hommes éleveurs à Wafango effectuant l'analyse des normes sociales pendant une FGD.....                                                                                           | 22 |
| Figure 6 : Exercice d'analyse de pouvoir pendant consultation communautaire à Mbaou .....                                                                                                   | 23 |
| Figure 7 : Etude de cas de femme vendeuse de produits pastoraux à Wafango .....                                                                                                             | 24 |
| Figure 8 : Sites de collecte de données autour du Parc national de la Bénoué.....                                                                                                           | 25 |
| Figure 9 : Sites de collecte de données autour du Parc national de Bouba Ndjidda .....                                                                                                      | 26 |
| Figure 10 : FGD avec femmes éleveuses à Maïkiro.....                                                                                                                                        | 29 |
| Figure 11 : Analyse de pouvoir indiquant le rôle central des autorités coutumières, consultation communautaire à Gor .....                                                                  | 38 |
| Figure 12 : Cartographie communautaire à Gor démontrant un campement d'éleveurs (cercle bleu) situé aux abords des zones agricoles à proximité du parc de Bouba Ndjidda.....                | 42 |
| Figure 13 : Tâches effectués par les hommes et les femmes, FGD de femmes éleveuses à Wafango.....                                                                                           | 46 |
| Figure 14 : Analyse de conflit agriculteur-éleveurs en utilisant l'arbre à conflits, lors d'une consultation communautaire à Landou .....                                                   | 54 |
| Figure 15 : Un troupeau de bœufs s'abreuve à un point d'eau aménagé par le Projet de développement de l'élevage (PRODEL), financé par la Banque mondiale, dans la commune de Rey-Bouba..... | 64 |
| Figure 16 : Exercice participatif lors de la FGD femmes à Rey-Bouba.....                                                                                                                    | 70 |

## LISTE DES ENCADRÉS

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Encadré 1: Aissatou : entre foyer, champ et marché (étude de cas).....                            | 47 |
| Encadré 2 : Entre tradition et modernité : les nouvelles réalités des néo-pasteurs .....          | 52 |
| Encadré 3 : Kadidja : De l’or à la terre (étude de cas).....                                      | 58 |
| Encadré 4: GIC SAKNDA : une dynamique locale au croisement de l’agriculture et de l’élevage ..... | 62 |
| Encadré 5 : Un entrepreneur au service des communautés rurales .....                              | 65 |

## RÉSUMÉ

Le *Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale* (PAIRIAC, 2022–2026) vise à renforcer l'intégration régionale, la croissance économique durable et la création d'emplois en Afrique centrale, notamment à travers l'amélioration de la gouvernance de la transhumance et de la mobilité pastorale. Dans ce cadre, la Wildlife Conservation Society (WCS) intervient dans des zones caractérisées par une forte dépendance aux ressources naturelles, une pression croissante sur les terres et les pâturages, et une superposition d'enjeux liés à la conservation, aux moyens de subsistance et à la sécurité.

WCS a commandité cette étude pour fournir une analyse stratégique du genre et de la jeunesse dans les systèmes pastoraux et de transhumance autour des parcs nationaux de Bouba Ndjidda et de la Bénoué, dans la Région du Nord du Cameroun. La recherche vise à éclairer les dynamiques de pouvoir, les rôles socio-économiques et les vulnérabilités différenciées des femmes, des hommes et des jeunes dans ces systèmes, afin d'orienter l'intégration opérationnelle des dimensions de genre et de jeunesse dans les interventions de WCS.

Sur le plan méthodologique, l'étude a mobilisé divers outils qualitatifs permettant de capter à la fois les dynamiques institutionnelles et les réalités communautaires. Les entretiens avec des informateurs clés ont ciblé un large éventail d'acteurs, incluant les autorités administratives et traditionnelles, les services techniques, les acteurs de la conservation, les organisations de développement, et des représentants du secteur privé et des communautés pastorales. Les discussions de groupe ont été organisées de manière différenciée selon les profils, afin de mieux saisir les perceptions, les normes sociales et les dynamiques intra-ménages concernant les activités pastorales. Les consultations communautaires ont intégré des approches participatives, notamment des exercices de cartographie des ressources et de mobilité et d'analyse de pouvoir et de conflits, permettant aux participants d'illustrer visuellement les enjeux liés à l'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages. Enfin, les études de cas ont permis d'approfondir les trajectoires individuelles et les stratégies d'adaptation, en donnant à voir les réalités quotidiennes des individus engagés dans le pastoralisme dans toute leur complexité.

Comme toute étude qualitative menée dans des contextes complexes et en évolution, la méthodologie de recherche présente certaines limites. Les contraintes de temps et de terrain, notamment liées à la mobilité des populations pastorales et aux conditions sécuritaires, ont pu influencer la couverture de certains sites et profils. Les dynamiques analysées étant par nature évolutives et fortement contextuelles, les résultats ne doivent pas être considérés comme statiques et complets mais devraient être enrichis et approfondis au fil de la mise en œuvre des interventions. Néanmoins, la combinaison de plusieurs méthodes de collecte et la triangulation des données issues de différentes sources permettent de dégager des tendances solides et des enseignements opérationnels robustes pour orienter les stratégies futures.

L'analyse des données est structurée autour de quatre domaines complémentaires : (i) pouvoir, institutions et gouvernance ; (ii) moyens de subsistance et chaînes de valeur ; (iii) sécurité, risques et vulnérabilités ; et (iv) opportunités et leviers stratégiques pour l'inclusion.

Les résultats mettent en évidence que les systèmes pastoraux, y compris la transhumance, constituent à la fois un pilier économique majeur et un espace où se cristallisent des inégalités sociales profondes. Ils révèlent également des dynamiques de transformation rapides, sous l'effet combiné des pressions démographiques, environnementales, sécuritaires et économiques.

Sur le plan de la gouvernance, le cadre juridique et institutionnel apparaît fragmenté et inégalement appliqué. Il se caractérise par une superposition de normes coutumières, de dispositions légales et d'initiatives locales, qui peuvent être incohérentes voire en contradiction. En pratique, la régulation des ressources naturelles repose largement sur des arrangements locaux, qui, bien que fonctionnels dans certains contextes, n'abordent pas les inégalités structurelles et donc demeurent insuffisants pour prévenir durablement les conflits ou garantir un accès équitable aux ressources. La gouvernance est dominée par des structures hiérarchisées, au sein desquelles les autorités traditionnelles et les hommes aînés exercent un pouvoir prépondérant. Si une ouverture progressive des espaces de dialogue aux femmes et aux jeunes est observée, leur participation reste majoritairement consultative et ne se traduit pas typiquement par une influence réelle sur les décisions. Les pasteurs transhumants (les peuls Mbororo dans ce contexte) en raison de leur mobilité et leur perception comme étant des étrangers à la communauté, sont encore moins intégrés dans les instances locales, avec un accès limité à l'information, aux services et aux mécanismes de prise de décision.

Sur le plan des moyens de subsistance, les systèmes pastoraux et agropastoraux jouent un rôle central dans l'économie locale, soutenant des chaînes de valeur interconnectées. Les femmes et les jeunes y occupent des fonctions économiques souvent sous-valorisées mais essentielles, notamment dans les activités de transformation, de commercialisation et de gestion quotidienne des animaux. Toutefois, globalement leur accès aux ressources stratégiques – terre, bétail, capital, équipements – ainsi qu'aux segments à plus forte valeur ajoutée demeure fortement contraint. Cette situation limite leur capacité à accumuler des actifs, à diversifier durablement leurs activités et à renforcer leur autonomie économique. Les décisions structurantes relatives à l'allocation des ressources et à l'orientation des activités restent majoritairement contrôlées par les hommes et les aînés, ce qui contribue à reproduire les inégalités existantes.

Dans ce contexte, les systèmes pastoraux connaissent des transformations rapides, dont l'émergence du « néo-pastoralisme » constitue une dynamique importante. Cette évolution, marquée par une dissociation croissante entre la propriété du bétail et sa gestion, ainsi que par une montée en importance du capital dans l'accès aux ressources, redéfinit les équilibres traditionnels. Si elle ouvre de nouvelles opportunités économiques et de diversification, notamment pour certains acteurs disposant de capital, elle comporte également des risques significatifs : concentration accrue des ressources, exclusion des groupes les plus vulnérables, renforcement des tensions et complexification des interactions entre usagers des ressources. Sans encadrement adapté, ces dynamiques peuvent fragiliser davantage la cohésion sociale et accentuer les inégalités.

Les zones d'étude sont par ailleurs caractérisées par une forte exposition aux risques. Les communautés font face à une combinaison de pressions liées à la dégradation des ressources naturelles, à la variabilité climatique, à l'insécurité (notamment enlèvements et vols de bétail) et à des conflits récurrents entre usagers des ressources (agriculteurs, éleveurs, acteurs de la conservation). Ces risques affectent de manière différenciée les groupes sociaux : les femmes, les jeunes et les pasteurs mobiles apparaissent particulièrement exposés, en raison de leur exposition physique aux dangers et leur accès plus limité aux mécanismes de protection, à l'information et aux dispositifs institutionnels. Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits existent, mais leur efficacité est souvent limitée par des asymétries de pouvoir, un manque de coordination entre acteurs et une application inégale des règles.

Malgré ces défis, l'analyse met en évidence l'existence de leviers importants pour promouvoir une inclusion accrue. Les femmes et les jeunes développent déjà des stratégies d'adaptation et

d'innovation, notamment à travers la diversification des activités économiques. Des dynamiques collectives, telles que les groupements d'intérêt commun (GIC) et les coopératives, offrent des espaces potentiels de renforcement du pouvoir d'agir et de structuration économique. Par ailleurs, les interventions des partenaires de développement et de conservation ont contribué à améliorer les infrastructures pastorales et les mécanismes de dialogue, à renforcer certaines capacités locales et à réduire, dans certains cas, l'intensité des conflits. Ces éléments constituent des points d'appui importants pour des interventions futures.

L'étude met en évidence que l'inclusion des femmes et des jeunes ne peut se limiter à leur participation formelle aux activités, mais nécessite des approches plus structurantes visant à transformer progressivement les normes sociales, à renforcer leur pouvoir d'agir et à mieux intégrer les dynamiques de pouvoir dans les interventions. Cela implique notamment de travailler simultanément avec les groupes marginalisés et avec les détenteurs de pouvoir et d'influence, afin de favoriser des évolutions durables des pratiques et des perceptions. L'étude souligne également l'importance d'articuler plus étroitement les objectifs de conservation avec les enjeux de moyens de subsistance (y compris le pastoralisme) et de développement économique, afin de réduire les tensions autour des ressources naturelles et favoriser l'adhésion des communautés.

Les recommandations s'organisent autour de deux niveaux complémentaires. À court terme, il est proposé de renforcer et systématiser les approches existantes ayant démontré leur pertinence, notamment l'amélioration des infrastructures pastorales (eau, couloirs de transhumance, organisation de l'espace), le renforcement de la diffusion et de l'application équitable des cadres réglementaires, et la mobilisation de relais communautaires (y compris femmes et jeunes). Les programmes devront intégrer de manière plus explicite la sensibilité aux conflits et l'inclusion des femmes, jeunes, et pasteurs transhumants. Cela implique notamment la réalisation d'audits rapides des projets en cours et en conception afin d'identifier les risques d'exclusion et de tensions, et d'ajuster les activités en conséquence. Il s'agit également de revoir les cadres de suivi-évaluation et apprentissage pour y intégrer des objectifs et indicateurs mesurables en matière de genre et d'inclusion, ainsi que de définir des trajectoires de changement claires permettant de suivre l'évolution des normes, des rapports de pouvoir et de l'accès aux ressources.

À moyen et long terme, les recommandations appellent à un renforcement stratégique des approches institutionnelles. Cela inclut le développement d'une stratégie régionale d'égalité des genres et d'inclusion sociale (EGIS), structurée, opérationnelle et intégrée à l'ensemble des programmes, appuyée par une théorie du changement claire et des mécanismes de mise en œuvre et de suivi. Il est également recommandé de structurer un axe stratégique dédié au nexus entre conservation, pastoralisme, et développement économique dans la zone soudano-sahélienne, intégrant les dynamiques émergentes (notamment le néo-pastoralisme), les enjeux liés aux marchés et aux chaînes de valeur, et les risques de conflit. Cet axe devrait s'appuyer sur des partenariats renforcés (acteurs publics, privés et communautaires), une meilleure compréhension des dynamiques locales et des approches adaptées aux réalités des populations mobiles, tout en renforçant la coordination transfrontalière.

En conclusion, l'étude souligne que la durabilité des interventions de conservation dépendra de leur capacité à intégrer de manière cohérente les dimensions sociales, économiques et sécuritaires, y compris celles liées au genre et à la jeunesse. Une approche intégrée, transformatrice et ancrée dans les réalités locales apparaît essentielle pour promouvoir des systèmes pastoraux plus inclusifs, résilients et compatibles avec les objectifs de conservation.

## INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude commanditée par WCS afin de mieux comprendre les dynamiques liées au genre et à la jeunesse dans les systèmes de transhumance dans et autour des parcs nationaux de la Bénoué (PNBN) et de Boubou Ndjidda (PNB), dans la Région du Nord du Cameroun. Cette analyse s'inscrit dans un objectif plus large d'appui à la programmation, en apportant des éléments concrets pour orienter les approches et interventions de WCS dans la région soudano-sahélienne. Elle a été conduite dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRIAC, qui vise notamment à améliorer la gouvernance de la transhumance et la gestion des ressources naturelles à l'échelle régionale de l'Afrique central.

Cindy Chungong Consulting a été mandaté pour conduire cette étude. Le travail s'est appuyé sur une collecte de données primaires approfondie auprès des communautés et des acteurs concernés autour des parcs, ainsi que dans plusieurs centres urbains de la Région du Nord. Le processus a été collaboratif et coordonné, avec des échanges réguliers avec d'autres équipes de recherche travaillant sur des thématiques similaires au Cameroun et au Tchad, ainsi qu'une implication active de WCS dans la revue de la méthodologie, des outils et le suivi global et l'accompagnement de l'étude.

Dans une logique de capitalisation régionale, les résultats de cette étude ont également été mis en perspective avec ceux d'une analyse parallèle conduite au Tchad, dans le Mayo Kebbi Ouest, autour du Parc National de Sena Oua. Cette mise en regard permet d'identifier des dynamiques communes aux systèmes pastoraux de la région soudano-sahélienne, ainsi que des spécificités contextuelles importantes pour l'élaboration d'une stratégie régionale cohérente.



**Figure 1 : FGD avec femmes éleveuses à Rey-Bouba**

Le rapport est structuré en quatre chapitres principaux. Le premier chapitre présente le **Contexte** de l'étude : un aperçu de WCS, le programme PAIRIAC, ainsi que leurs cadres existants relatifs au genre et à la jeunesse, et un résumé des principaux enjeux liés à la transhumance dans les zones d'étude. Le deuxième chapitre détaille la **Méthodologie** de recherche, en précisant les objectifs, les domaines d'analyse, l'approche analytique, les questions de recherche et les outils utilisés. Le troisième chapitre présente les **Résultats** de l'étude, organisés selon les principaux domaines d'analyse. Le quatrième chapitre fournit un résumé des **Conclusions principales** permettant de répondre aux questions clés de recherche. Enfin, le dernier chapitre propose des **Recommandations** opérationnelles, articulées entre actions à court terme et orientations stratégiques à moyen et long terme.



Figure 2: FGD avec hommes éleveurs à Wafango

## CONTEXTE

### ENJEUX DE LA TRANSHUMANCE DANS LES PARCS NATIONAUX

La transhumance constitue un système ancien et structurant dans la région soudano-sahélienne, se reposant sur des mobilités saisonnières à grande échelle reliant le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria, et jouant un rôle central dans la sécurité alimentaire, la résilience face aux aléas climatiques et les échanges économiques régionaux. La Région du Nord du Cameroun occupe une position stratégique dans ces dynamiques, située à un carrefour régional et caractérisée par de vastes zones de savanes favorables aux activités pastorales.

Depuis plusieurs années, les mobilités pastorales s'intensifient et se recomposent. L'arrivée accrue de pasteurs en provenance du Nigeria, sous l'effet combiné de la pression foncière, de la dégradation des pâturages, de la raréfaction des points d'eau et des conflits violents, contribue à renforcer la pression sur les ressources dans certaines zones de la Région du Nord. Parallèlement, la région connaît une croissance démographique importante, alimentée notamment par les déplacements liés à la crise dans la Région de l'Extrême-Nord. Ces évolutions accentuent la concurrence pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles, avec des répercussions directes sur les moyens de subsistance, la cohésion sociale et les équilibres écologiques.

Autour des parcs nationaux de la Bénoué et de Bouba Ndjidda, dans le département du Mayo-Rey de la Région du Nord du Cameroun, l'interface entre transhumance, agriculture et conservation constitue aujourd'hui une problématique centrale. Ces espaces concentrent des usages concurrents – pâturages, terres agricoles, habitats de faune sauvage, corridors écologiques.

Dans ces zones, plusieurs formes d'élevage coexistent. Des agro-éleveurs autochtones combinent agriculture et le petit élevage pour répondre à leurs besoins domestiques et soutenir la production agricole. D'anciens éleveurs mobiles, principalement des peuls Fulbe, se sont progressivement installés avec leurs familles et pratiquent un élevage familial intégré, reposant sur des troupeaux de taille modérée. À côté de ces groupes, des éleveurs transhumants, notamment Peuls Mbororo et originaires d'autres régions du Cameroun ou de pays voisins, pratiquent un élevage extensif à dominante bovine, fondé sur la mobilité saisonnière.

Avec l'augmentation de la population, l'insécurité régionale et la pression sur les terres, une partie des éleveurs historiquement mobiles tend à se fixer ou à réduire ses déplacements. Les zones d'installation se situent de plus en plus à proximité des aires protégées, ce qui renforce les interactions entre élevage et faune sauvage. Cette proximité pose à la fois des questions de coexistence écologique et de gestion des ressources, dans un contexte où les espaces pastoraux disponibles se réduisent.

En droit, le pâturage, l'agriculture et la circulation du bétail à l'intérieur des parcs sont interdits, les mouvements devant s'effectuer à l'extérieur, via des couloirs balisés, des zones tampons ou des espaces pastoraux définis. Dans la pratique, cependant, des incursions régulières de troupeaux sont observées, surtout en fin de saison sèche, lorsque l'eau et le fourrage se raréfient hors des parcs ou lorsque les couloirs de transhumance sont obstrués, dégradés ou insuffisamment sécurisés.

Les impacts environnementaux sur les deux parcs sont significatifs. À Bouba Ndjidda, le pâturage intensif aurait déjà entraîné une dégradation importante de la couverture végétale, avec des effets visibles sur les savanes arborées, les points d'eau et les habitats aquatiques. Dans les deux parcs, les incursions de bétail accentuent la compétition avec la faune sauvage pour l'eau et les pâturages, dégradent les habitats et augmentent les risques sanitaires. Dans la Bénoué, ces pressions s'ajoutent à un braconnage généralisé et à l'affaiblissement de plusieurs populations animales, certaines espèces ayant déjà disparu du parc et du réseau régional d'aires protégées.

Dans et autour de la Bénoué et de Bouba Ndjidda, les enjeux de conservation ne peuvent donc être dissociés des questions de gouvernance foncière, de mobilité pastorale, de sécurité et de résilience économique des communautés riveraines.

Le présent rapport analyse ces enjeux de manière approfondie, en mettant un accent particulier sur les dynamiques de genre et de jeunesse. Il s'appuie sur des données collectées directement auprès des acteurs et des communautés vivant autour des parcs nationaux ou impliqués dans leur gestion et leurs interactions.

## WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY

WCS est une organisation internationale de conservation qui met en œuvre des programmes à grande échelle pour protéger la faune et les écosystèmes prioritaires à travers le monde. Son approche repose sur la production de connaissances scientifiques, la gestion directe de terrains de conservation, le renforcement des politiques publiques et l'appui aux pratiques durables. L'organisation intervient dans des paysages et des espaces marins à forte valeur écologique, en ciblant notamment les espèces menacées, les écosystèmes critiques et les zones clés pour la biodiversité.

Les interventions de WCS s'articulent autour d'une approche intégrée combinant conservation, gouvernance des ressources naturelles et engagement des communautés. L'organisation reconnaît que la durabilité des actions de conservation dépend étroitement de la prise en compte des usages locaux, des moyens de subsistance et des dynamiques socio-économiques. À ce titre, ses programmes visent à concilier protection de la biodiversité et amélioration des conditions de vie des populations, notamment à travers le développement d'approches de gestion durable, le renforcement des capacités locales et la promotion de cadres de gouvernance adaptés.

---

## INTERVENTIONS RÉGIONALES

Les interventions de WCS dans la [région soudano-sahélienne](#) (République centrafricaine (RCA), Tchad, Cameroun, Nigeria) s'inscrivent dans des zones de savanes et d'écosystèmes semi-arides qui comptent parmi les derniers grands espaces relativement intacts, mais qui sont également marqués par des enjeux de sécurité, de mobilité pastorale et de pression croissante sur les ressources naturelles. Ainsi, WCS déploie une approche intégrée de la conservation à l'échelle de paysages transfrontaliers, fondée sur des partenariats avec les États, les communautés et d'autres acteurs.

Une première composante centrale concerne la création et la gestion d'aires protégées, à travers des dispositifs de co-gestion, des partenariats public-privé et un appui technique aux agences nationales. Ces interventions couvrent l'ensemble du cycle de gestion, incluant la planification,

la surveillance, les infrastructures, la recherche et la coopération avec les communautés, afin de constituer un réseau d'aires protégées durable et fonctionnel.

En parallèle, WCS met en œuvre des dispositifs complets de lutte contre le braconnage et le trafic de faune, reposant sur des approches fondées sur le renseignement, la surveillance terrestre et aérienne, ainsi que le suivi judiciaire des infractions. Ces actions s'inscrivent dans une logique plus large de renforcement de la gouvernance et de stabilisation des territoires, notamment à travers des partenariats entre acteurs de la conservation, autorités locales et forces de sécurité, visant à améliorer la sécurité des populations, du bétail et de la faune, tout en réduisant les risques de conflits et d'activités illégales.

Un troisième axe stratégique porte sur la gestion des dynamiques territoriales et des moyens de subsistance à l'échelle des paysages. Cela inclut la mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle sur la transhumance, visant à sécuriser les routes migratoires du bétail et à réduire les conflits entre usagers, notamment grâce à l'intervention d'agents de terrain et de médiateurs communautaires. Cette approche est complétée par des actions de planification territoriale (zonage, corridors, gestion communautaire des ressources), de soutien à des moyens de subsistance durables et de promotion de modèles de développement compatibles avec la conservation.

WCS intervient également en appui aux politiques publiques et à la planification des infrastructures, afin d'intégrer des considérations environnementales dans les stratégies de développement à grande échelle et de limiter les pressions sur les ressources naturelles.

---

## POLITIQUES GENRE ET JEUNESSE

La Politique d'égalité des genres et d'inclusion sociale de WCS (2025) réaffirme l'engagement de l'organisation à intégrer ces dimensions dans l'ensemble de ses activités, programmes et partenariats. Elle reconnaît que les inégalités sont façonnées par des facteurs intersectionnels (âge, genre, statut social, appartenance ethnique, handicap, localisation) qui influencent la participation des individus aux interventions de conservation et leur accès à ses bénéfices.

Sur le plan opérationnel, la politique prévoit l'intégration du EGIS dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes, ainsi que le renforcement des capacités du personnel, la promotion de l'égalité des chances et la prévention des violences basées sur le genre. Elle insiste également sur la protection des droits des communautés locales et des groupes marginalisés, en particulier des femmes et des filles.

La politique s'inscrit dans un ensemble de cadres institutionnels de WCS, incluant notamment le Code de conduite, la Politique de sauvegarde, le mécanisme de gestion des plaintes, le cadre « Conservation et droits de l'homme », ainsi que les politiques de non-discrimination, d'égalité des chances et de prévention des violences et du harcèlement.

Ce cadre reste toutefois relativement général et peu décliné en orientations adaptées à des contextes spécifiques, notamment dans les zones soudano-sahéliennes caractérisées par des systèmes pastoraux mobiles et des interactions complexes entre conservation et moyens de subsistance.

Le PAIRIAC constitue une initiative régionale visant à promouvoir une intégration économique renforcée, une croissance durable et la création d'emplois en Afrique centrale. Le programme s'appuie notamment sur l'amélioration des cadres politiques et institutionnels, la facilitation de la mobilité pastorale et des flux de transhumance, ainsi que sur le développement de la compétitivité et de l'accès au financement du secteur privé à l'échelle sous-régionale. Il est financé par l'Union européenne et mis en œuvre en partenariat avec la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Dans ce cadre, la WCS intervient au titre de la composante 2 du programme, centrée sur la transhumance et la mobilité pastorale. Les zones ciblées du nord du Cameroun, nord-est de la RCA et sud du Tchad se caractérisent par une forte dépendance aux ressources naturelles, une variabilité climatique marquée et une pression accrue sur les terres, les pâturages et les points d'eau. L'objectif global de cette composante est de renforcer la sécurisation de la transhumance transfrontalière et de promouvoir une mobilité pastorale mieux régulée, à travers des dispositifs de gouvernance locale plus efficaces et un accès amélioré et équitable aux services pastoraux.

Cette composante s'articule autour de plusieurs sous-composantes complémentaires. La sous-composante 2.1, mise en œuvre à travers le Projet d'Appui à la Régulation de la Transhumance Transfrontalière en Afrique Centrale (PARTTAC), vise à *harmoniser les cadres politiques et réglementaires entre les trois pays et à renforcer la coopération transfrontalière*, notamment à travers la consolidation des cadres normatifs, la relance des commissions mixtes bilatérales, l'élaboration de plans stratégiques sur des axes prioritaires et le déploiement d'outils de suivi et de régulation des mouvements de bétail. Cette sous-composante intervient aux niveaux régional, national bilatéral et décentralisé.

Les sous-composantes 2.2 et 2.3, mises en œuvre par la WCS, visent à *améliorer l'accès aux services pastoraux (santé animale, eau, fourrage) et à renforcer les dispositifs locaux de gestion durable des ressources naturelles*, ainsi contribuant à la résilience des communautés pastorales. Elles ciblent prioritairement les zones à forte intensité de transhumance et concernent un large éventail d'acteurs, incluant les éleveurs, les agriculteurs, les autorités coutumières et décentralisées, ainsi que les gestionnaires d'aires protégées. Les principales interventions prévues dans ce cadre comprennent notamment :

- La cartographie de la transhumance transfrontalière ;
- La mise en place du dispositif Tangos de sensibilisation et engagement avec les transhumants ;
- Le déploiement de mécanismes incitatifs pour une gestion durable et la lutte contre les trafics illégaux (centres de transit, vaccination, marchés à bétail, etc.) ;
- La régulation des troupeaux sur des corridors de transhumance qui minimisent l'impact sur les aires protégées ;
- La mise en œuvre d'une approche intégrée One Health (faune sauvage, animaux domestiques et humains) comprenant la surveillance, le renforcement des capacités et le soutien aux services pastoraux professionnalisés ;
- La capitalisation des enseignements pour l'orientation des politiques futures.

---

## PRISE EN COMPTE DU GENRE ET LA JEUNESSE DANS LE PAIRIAC

Dans le cadre de sa mise en œuvre du PAIRIAC, WCS intègre certaines dimensions relatives au genre, à la jeunesse et à l'inclusion à travers des activités spécifiques, des produits et des indicateurs définis dans la conception du programme. Ces éléments assurent une certaine prise en compte de ces enjeux dans la mise en œuvre des interventions et dans le suivi des résultats.

Au niveau des *produits*, le dispositif Tangos (Produit 3.2) prévoit des actions de sensibilisation et d'engagement auprès des acteurs de la transhumance, avec un objectif de promotion du respect des réglementations et de réduction des incursions dans les aires protégées et les zones sensibles. L'un des indicateurs associés porte sur le nombre de personnes sensibilisées et orientées, avec une *désagrégation par pays, genre et catégorie d'âge* (adultes/enfants).

Certaines *activités* incluent également des références explicites aux femmes et aux jeunes. Dans le cadre de l'Activité 3.1.3, relative à l'alimentation du système d'information sur la transhumance, la collecte de données prévoit notamment de *documenter les rôles et dynamiques concernant les femmes et les jeunes* parmi les populations pastorales. De même, l'Activité 3.5.5 prévoit *l'organisation d'espaces de réflexion au niveau local sur le rôle des femmes et des jeunes dans les systèmes pastoraux et dans d'autres secteurs économiques*.

Un *indicateur transversal* est également défini afin de *suivre la participation des femmes, des filles et des groupes minoritaires dans certains dispositifs participatifs du programme* (cartographie des parties prenantes, réunions de concertation, mécanismes de redevabilité), avec une cible minimale fixée à 20 % de participation.

Par ailleurs, un *mécanisme d'alerte et de gestion des plaintes* est prévu, accompagné d'actions de *sensibilisation visant notamment les groupes vulnérables*. Ce dispositif vise à permettre le signalement d'éventuels abus dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

Enfin, les documents de programme mentionnent une *ouverture des processus de recrutement aux femmes*, dans une logique d'égalité des chances, avec un suivi du nombre de femmes recrutées ainsi que du ratio de candidatures féminines, notamment pour les postes clés.



Figure 3 : Château d'eau dans le paysage semi-aride de Rey-Bouba

## MÉTHODOLOGIE

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif général de cette recherche est de contribuer à l'intégration effective des dimensions de genre et de jeunesse dans la stratégie pastorale régionale de WCS, en produisant une analyse approfondie et des recommandations opérationnelles favorisant une gouvernance équitable et durable des ressources naturelles et une conception et mise en œuvre inclusives des approches de conservation.

*Spécifiquement*, cette analyse devrait :

- Identifier et analyser les dynamiques de pouvoir, les rôles socio-économiques et culturels, et les modes de participation différenciés des femmes, des hommes et des jeunes en lien avec la gestion des ressources naturelles dans les systèmes pastoraux des zones cibles ;
- Évaluer les obstacles structurels, institutionnels et socioculturels qui limitent la participation effective et équitable des femmes et des jeunes dans la gouvernance des ressources naturelles et les initiatives de conservation ;
- Formuler des recommandations stratégiques (en identifiant les « quick wins » et les actions à entreprendre sur le long-terme) et un plan d'action contextualisé, basés sur des points de levier stratégiques identifiés par l'analyse, permettant à WCS d'intégrer de manière transversale le genre et la jeunesse dans sa stratégie pour des interventions futures en matière de conservation et appui à la gestion des ressources naturelles.

La présente analyse genre et jeunesse contribuera ainsi directement à opérationnaliser la Politique d'égalité des genres et inclusion sociale (EGIS) de WCS.

### DOMAINES D'ANALYSE

L'analyse s'articule autour de quatre domaines complémentaires permettant d'appréhender de manière intégrée les dynamiques de genre et de jeunesse dans les systèmes pastoraux et agro-pastoraux autour des aires protégées des PNB et PNBN.

Le premier domaine porte sur **le pouvoir, les institutions et la gouvernance**, en examinant dans quelle mesure les cadres politiques, juridiques et institutionnels relatifs au genre, à la jeunesse, au foncier, à la gestion des ressources naturelles et à la conservation sont mis en œuvre en pratique. Il analyse la manière dont les normes sociales et les croyances locales structurent les rôles, les rapports de pouvoir et les processus décisionnels au sein des ménages, des communautés et des institutions formelles et traditionnelles. Il examine également le rôle des femmes, des hommes et des jeunes dans les mécanismes formels et informels de gestion et de prévention des conflits.

Le deuxième domaine s'intéresse aux **moyens de subsistance et aux chaînes de valeur**, avec un accent sur la répartition genrée et générationnelle des rôles, des responsabilités et des charges de travail, ainsi que sur l'accès et le contrôle des actifs, des ressources et des revenus. Il explore la participation différenciée des femmes, des hommes et des jeunes aux activités pastorales et aux chaînes de valeur associées, y compris dans un contexte de transformations des systèmes de production et d'émergence du néo-pastoralisme, ainsi que les effets des interventions de développement et de conservation sur ces dynamiques.

Le troisième domaine analyse les enjeux de **sécurité, de risques et de vulnérabilités**, en considérant les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, les risques sécuritaires, environnementaux et climatiques, et leurs impacts différenciés selon le genre et l'âge.

Enfin, le quatrième domaine vise à identifier **les opportunités et leviers stratégiques** pour renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes. Il met en lumière les obstacles structurels à leur participation, recense les bonnes pratiques locales existantes et identifie des pistes d'action concrètes, adaptées au contexte, pour guider les interventions de WCS.

## APPROCHE ANALYTIQUE

L'analyse et la présentation des données qualitatives reposent sur une lecture thématique structurée, organisée autour des principaux axes d'analyse (gouvernance, moyens de subsistance, risques, etc.), tout en laissant émerger des éléments inattendus issus du terrain. La recherche s'appuie aussi sur l'Indice de l'autonomisation des femmes dans l'élevage (Women's Empowerment in Livestock Index, WELI) comme cadre analytique, et notamment les dimensions de : la participation aux décisions relatives à la production agricole et pastorale ; l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci ; le contrôle et l'utilisation des revenus ; l'accès aux opportunités et la capacité à les mobiliser ; et la charge de travail et le contrôle du temps. Ainsi, les questions de recherche ont été conçues pour analyser à la fois les rôles et les trajectoires des femmes et des jeunes dans les systèmes pastoraux, ainsi que les facteurs plus larges de genre et d'inclusion sociale qui influencent leur accès aux ressources, leur participation aux décisions et leurs opportunités économiques. Cette approche permet d'appréhender de manière plus complète les dynamiques sociales à l'œuvre dans les systèmes de transhumance, en lien avec la gestion des ressources naturelles, les moyens de subsistance et les interactions avec les aires protégées.

L'analyse repose également sur une approche croisée qui ne considère pas uniquement le genre et la jeunesse comme des catégories isolées, mais cherche à comprendre comment ces dimensions interagissent entre elles et avec d'autres facteurs de différenciation (mobilité pastorale, statut socio-économique, appartenance communautaire, etc.). L'objectif est d'identifier de manière concrète comment ces facteurs se combinent pour façonner l'accès aux ressources, la participation aux décisions, les opportunités économiques et les situations de vulnérabilité. Cette approche permet de dépasser des lectures simplifiées et de mieux rendre compte des écarts au sein des groupes (entre femmes, entre jeunes, entre éleveurs, etc.), ainsi que des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans les systèmes pastoraux.

L'approche privilégie autant que possible l'accès direct aux points de vue des groupes concernés, à travers des outils de collecte de données participatifs et interactifs, ainsi que des observations de terrain. Cela permet de capter des réalités souvent peu visibles dans les données secondaires ou les cadres institutionnels, en particulier pour les femmes, les jeunes et les acteurs les plus marginalisés. Les résultats ne visent pas à produire des données statistiquement représentatives, mais à dégager des tendances robustes et des dynamiques structurantes, permettant de formuler des recommandations fondées sur des éléments probants et utiles pour orienter les choix stratégiques de WCS. Dans cette optique, l'analyse s'appuie sur une diversité de sources et d'outils (entretiens, discussions en groupe, observation, etc.), ainsi que sur la consultation d'un large éventail d'acteurs, afin de trianguler les informations, d'identifier les convergences, les divergences et les éventuels biais liés aux positions ou aux intérêts des répondants.

## QUESTIONS CLÉS DE RECHERCHE

Conformément aux domaines d'analyse explicités ci-dessous et au WELI, la recherche visait à répondre aux questions suivantes :

---

### POUVOIR, INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE

- Quels sont les politiques, dispositifs et pratiques sectorielles liés à la conservation, à la transhumance et à la gestion des ressources naturelles ? Dans quelle mesure les dimensions de genre et de jeunesse sont-elles effectivement intégrées dans ces cadres ?
- Comment ces cadres sont-ils interprétés et appliqués au niveau local, et quels écarts existent entre les cadres formels et les pratiques réelles ?
- Quels acteurs (formels et informels) influencent concrètement les décisions relatives à l'accès à la terre, aux pâturages, à l'eau et aux ressources naturelles dans les zones cibles ?
- Comment les normes sociales et les croyances locales (y compris les rapports de genre, les hiérarchies d'âge et les systèmes coutumiers) influencent-elles la participation des femmes, des hommes et des jeunes aux processus décisionnels formels et informels, y compris au sein des ménages ?
- Quels mécanismes formels et informels existent pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notamment ceux liés aux ressources naturelles, et quel rôle y jouent les femmes, les hommes et les jeunes ?
- Existe-il d'autres facteurs (tels que le statut matrimonial, structure matrimoniale (polygamie/monogamie), statut de déplacement forcé, classe sociale, etc.) qui influencent sur la participation aux processus décisionnels ?

---

### MOYENS DE SUBSISTANCE ET CHAINES DE VALEUR

- Comment se répartissent les rôles, responsabilités et charges de travail productives et reproductives entre femmes, hommes et jeunes au sein des systèmes pastoraux ?
- Qui décide de l'utilisation des ressources et actifs du ménage (mobilité du troupeau, vente du bétail, utilisation des revenus, diversification des activités) et de l'accès aux actifs productifs (terre, bétail, équipements, capital) et aux services (vétérinaires, agricoles, financiers, marchés) en ce qui concerne l'élevage et la transhumance ?
- Comment les femmes et les jeunes participent-ils aux différents segments des chaînes de valeur pastorales (production, transformation, commercialisation), et quels segments offrent des opportunités ou génèrent des contraintes spécifiques ?
- En quoi les transformations récentes des systèmes pastoraux (sédentarisation partielle, intégration aux marchés, néo-pastoralisme) modifient-elles les opportunités économiques, les rapports de pouvoir et les formes d'exclusion pour les femmes et les jeunes ?
- Quels sont les effets différenciés des interventions de développement, de conservation ou humanitaires sur les moyens de subsistance, les revenus et la résilience économique des femmes et des jeunes ?
- Existe-il d'autres facteurs (tels que le statut matrimonial, structure matrimoniale (polygamie/monogamie), statut de déplacement forcé, classe sociale, etc.) qui influencent sur la participation aux moyens de subsistance et l'insertion dans les chaînes de valeur ?

---

## SECURITE, RISQUES ET VULNERABILITES

- Quels sont les principaux risques sociaux, sécuritaires, climatiques et environnementaux auxquels font face les ménages pastoraux autour des parcs, et comment ces risques affectent-ils différemment les femmes, les hommes et les jeunes ?
- Quels obstacles (normes sociales, insécurité, exclusion institutionnelle, manque de légitimité) limitent la participation effective des femmes et des jeunes aux mécanismes de gestion de conflit relatives à l'accès à la terre, aux pâturages, à l'eau et aux ressources naturelles dans les zones cibles ?
- Existe-il d'autres facteurs (tels que le statut matrimonial, structure matrimoniale (polygamie/monogamie), statut de déplacement forcé, classe sociale, etc.) qui influencent sur l'exposition aux risques et sur la participation dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?

---

## OPPORTUNITES ET LEVIERS STRATEGIQUES POUR L'INCLUSION

- Quelles stratégies individuelles ou collectives les femmes et les jeunes développent-ils déjà pour surmonter les obstacles à leur participation aux systèmes pastoraux, à la gouvernance des ressources naturelles et aux activités de conservation ?
- Quelles bonnes pratiques locales existantes (y compris les interventions de développement et de conservation) ont permis de renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes, et quels enseignements peut-on en tirer ?
- Quels leviers institutionnels, sociaux et économiques pourraient être mobilisés pour renforcer l'accès des femmes et des jeunes aux ressources et aux espaces de décision ?
- Comment les interventions de conservation peuvent-elles être conçues ou ajustées afin d'éviter les effets d'exclusion, de réduire les risques de conflit et d'être sensibles au genre, à la jeunesse et aux dynamiques de pouvoir locales ?

## OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES ET ÉCHANTILLONNAGE

La collecte de données primaires a été réalisée à travers quatre outils principaux dans les zones ciblées par la recherche : des entretiens avec des informateurs clés (Key Information Interviews - KII), des discussions de groupe (Focus Group Discussions - FGD), des consultations communautaires et des études de cas. La recherche n'a pas visé à mobiliser l'ensemble des outils dans chaque site, mais a cherché à les répartir de manière équilibrée entre les deux parcs nationaux, tout en assurant la consultation d'une diversité d'acteurs aussi large que possible, en fonction des spécificités de chaque commune et village. Au total, 211 personnes ont été consultées à travers les quatre outils, dont 42 % étaient des femmes.

En complément de la collecte de données primaires, une *revue documentaire approfondie* a été réalisée, à la fois pour orienter la conception de la méthodologie et des outils (en identifiant les lacunes et en affinant les questions de recherche), et pour contribuer à l'analyse en apportant des éléments de réponse aux questions de recherche et approfondir les recommandations fondées sur des pratiques et approches ayant fait leurs preuves. Une liste détaillée des références consultées est présentée en annexe.

Enfin, les résultats ont été mis en perspective avec ceux d'une étude parallèle sur le genre et la jeunesse dans les systèmes de transhumance au Tchad, afin d'identifier les convergences et les spécificités contextuelles à prendre en compte dans l'élaboration de la future stratégie régionale de WCS.

## ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS

Pour les KII, un échantillonnage ciblé a été utilisé, les participants ayant été sélectionnés en fonction de leur connaissance et de leur expérience des domaines d'analyse de l'étude, avec un total de 22 entretiens. Les guides d'entretien ont été adaptés à chaque catégorie de répondant et les entretiens ont été conduits de manière à capter une diversité de positions, d'intérêts et d'expériences, notamment en lien avec les dynamiques de pouvoir et les responsabilités institutionnelles. Ainsi, ces entretiens semi-structurés ont principalement porté sur les dynamiques de gouvernance formelles et informelles, l'application effective des politiques et cadres réglementaires relatifs au genre, à la jeunesse, à la conservation et à la gestion des ressources naturelles, ainsi que sur les évolutions observées dans les systèmes pastoraux.



Figure 4 : KII avec un néo-pasteur à Wafango

Tableau 1: Répondants KII, par catégorie et par sexe

| Catégorie de répondant                                                                | # Total femmes | # Total hommes | # Total participants |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------------|
| Autorités gouvernementales déconcentrées et décentralisées : MINFOF, MINEPIA, MINADER | 0              | 5              | 5                    |
| Autorités gouvernementales déconcentrées et décentralisées : sous-préfecture, commune | 0              | 3              | 3                    |
| Personnel des services de conservation : parc de Bouba Ndjidda                        | 0              | 1              | 1                    |
| Forces de sécurité : BIR et gendarmerie                                               | 0              | 2              | 2                    |
| Autorités traditionnelles : djaoro, saarkin saanu                                     | 0              | 3              | 3                    |
| Société civile locale (GIC et comités de vigilance)                                   | 1              | 2              | 3                    |
| Acteurs du secteur privé : commerçants                                                | 1              | 1              | 2                    |
| Néo-pasteurs                                                                          | 0              | 2              | 2                    |
| Acteurs de développement : ONGI                                                       | 0              | 1              | 1                    |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>2</b>       | <b>20</b>      | <b>22</b>            |

La liste de l'ensemble des parties prenantes consultées lors des KII et leurs localités figure en annexe. Pour des raisons de confidentialité des données, les informations d'identification détaillées ont été retirées.

## DISCUSSIONS EN GROUPE

La recherche a conduit 8 FGD avec des groupes d'hommes, de femmes et de jeunes, issus de *ménages pastoraux* (agropasteurs, éleveurs sédentaires, éleveurs sédentarisés). Ces discussions se sont appuyées sur des exercices pratiques visant à analyser les dynamiques intra-ménages, notamment les normes de genre (« l'homme idéal » et « la femme idéale »), les profils d'activités et la répartition du travail, ainsi que les rôles spécifiques dans les moyens de subsistance et les chaînes de valeur pastorales (élevage, traite, transformation, commercialisation). Des exemples des exercices pratiques et analyses conduits lors des FGD sont présentés en annexe.



**Figure 5: Hommes éleveurs à Wafango effectuant l'analyse des normes sociales pendant une FGD**

Les chercheurs ont initialement tenté d'organiser les discussions de groupe par catégories de moyens de subsistance (agropasteurs, éleveurs sédentarisés, populations autochtones sédentaires) et par âge. Toutefois, cette approche n'a pas pu être mise en œuvre. D'une part, les leaders communautaires ont insisté sur la constitution de groupes mixtes afin d'éviter toute exclusion. D'autre part, les participants eux-mêmes ne se reconnaissaient pas dans des catégories fixes, la plupart combinant plusieurs activités (agriculture, élevage, commerce) selon les opportunités et les saisons. Ainsi les FGD ont été divisées par genre seulement.

**Tableau 2: Participants FGD par localité, par catégorie et par sexe**

| Catégorie de participant | Localité   | ZIC | Parc          | # Total femmes | # Total hommes | # Total participants |
|--------------------------|------------|-----|---------------|----------------|----------------|----------------------|
| Femmes                   | Rey-Bouba  | 10  | Bouba Ndjidda | 8              |                | 8                    |
| Hommes                   | Gambou     | 23  | Bouba Ndjidda |                | 8              | 8                    |
| Hommes                   | Maïkiro    | 23  | Bouba Ndjidda |                | 10             | 10                   |
| Femmes                   | Maïkiro    | 23  | Bouba Ndjidda | 9              |                | 9                    |
| Hommes                   | Bandjoukri | 2   | Bénoué        |                | 9              | 9                    |
| Hommes                   | Larki      | 9   | Bénoué        |                | 8              | 8                    |
| Hommes                   | Wafango    | 9   | Bénoué        |                | 9              | 9                    |
| Femmes                   | Wafango    | 9   | Bénoué        | 9              |                | 9                    |
| <b>Total</b>             |            |     |               | <b>26</b>      | <b>44</b>      | <b>70</b>            |

## CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

Les consultations communautaires participatives ont permis d'analyser, à l'échelle locale, les dynamiques sociales, économiques, spatiales et institutionnelles liées au pastoralisme, à la transhumance et à la gestion des ressources naturelles autour des parcs. À travers des exercices pratiques de cartographie communautaire des ressources et de la mobilité (zones de pâturage, points d'eau, couloirs de transhumance, campements, routes, points de contrôle et zones de risque), d'analyse des rapports de pouvoir et d'identification des risques et conflits, ces consultations ont permis de documenter les perceptions, les expériences et les vulnérabilités différenciées des femmes, des hommes et des jeunes. Les exemples des exercices pratiques sont présentés en annexe.



**Figure 6 : Exercice d'analyse de pouvoir pendant consultation communautaire à Mbaou**

**Tableau 3 : Consultations communautaires, par site, par catégorie et par sexe**

| Catégorie de participants                 | Localité | ZIC | Parc          | # Total femmes | # Total hommes | # Total participants |
|-------------------------------------------|----------|-----|---------------|----------------|----------------|----------------------|
| Hommes et femmes (éleveurs, agriculteurs) | Landou   | 11  | Bouba Ndjidda | 21             | 10             | 31                   |
| Hommes et femmes (éleveurs, agriculteurs) | Gor      | 23  | Bouba Ndjidda | 17             | 8              | 25                   |
| Hommes et femmes (éleveurs, agriculteurs) | Mbaou    | 2   | Bénoué        | 11             | 18             | 29                   |
| Hommes et femmes (éleveurs, agriculteurs) | Mboukma  | 9   | Bénoué        | 8              | 22             | 30                   |
| <b>Total</b>                              |          |     |               | <b>57</b>      | <b>58</b>      | <b>115</b>           |

## ETUDES DE CAS

La recherche a ciblé 4 études de cas, afin de documenter les trajectoires individuelles de membres de la communauté. Ces études ont combiné des entretiens semi-structurés et de l'observation directe, afin de mieux comprendre les opportunités, les contraintes, les motivations et les obstacles rencontrés au quotidien.

**Tableau 4 : Profil des études de cas**

| Profil                                                          | Localité   | ZIC | Parc          | Sexe | Age |
|-----------------------------------------------------------------|------------|-----|---------------|------|-----|
| Transformatrice et vendeuse de produits agricoles               | Gor        | 23  | Bouba Ndjidda | F    | 50  |
| Agricultrice, transformatrice et commerçante produits agricoles | Gambou     | 23  | Bouba Ndjidda | F    | 25  |
| Agricultrice et commerçante                                     | Bandjoukri | 2   | Bénoué        | F    | 38  |
| Transformatrice et vendeuse des produits du pastoralisme        | Wafango    | 9   | Bénoué        | F    | 40  |



**Figure 7 : Etude de cas de femme vendeuse de produits pastoraux à Wafango**

## SITES DE COLLECTE DE DONNÉES

| Parc                 | Zone d'intérêt cynégétique (ZIC) | Villages                                                                                             |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bouba Ndjidda</b> | ZIC 10                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rey Bouba</li> <li>• Landou (entre ZIC 10 et 11)</li> </ul> |
|                      | ZIC 23                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gambou</li> <li>• Gor</li> <li>• Maïkiro</li> </ul>         |
| <b>Bénoué</b>        | ZIC 2                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Badjoukri</li> <li>• Mbaou</li> </ul>                       |
|                      | ZIC 9                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mboukma</li> <li>• Larki</li> <li>• Wafango</li> </ul>      |

Les sites d'étude ont été sélectionnés autour des parcs nationaux de Bouba Ndjidda et de la Bénoué, au sein de zones d'intérêt cynégétique (ZIC) caractérisées par une forte concentration d'enjeux pastoraux, agricoles, sécuritaires et environnementaux. Cette sélection a été réalisée en concertation avec l'équipe de WCS, afin de tenir compte à la fois des contraintes logistiques (accessibilité, conditions sécuritaires, calendrier, notamment pendant le Ramadan) et de la pertinence programmatique (présence de couloirs de transhumance, antécédents de conflits, zones d'intervention de WCS, etc.).

Ces zones se distinguent par une forte présence de pasteurs et de transhumants, combinée à une activité agricole soutenue et à des dynamiques de sédentarisation progressive de certains ménages pastoraux. Elles sont également marquées par l'implication de jeunes dans des activités à risque ou informelles, telles que le braconnage, l'orpaillage ou la production de charbon, ainsi que par une dégradation accrue des écosystèmes, notamment liée aux feux de brousse non contrôlés. La présence d'acteurs de sécurité et de conservation (gendarmerie, Brigade d'intervention rapide – BIR, écogardes) joue un rôle important dans la régulation des usages de l'espace et la gestion des tensions. En complément des enquêtes menées dans les villages riverains des parcs, des entretiens ont également été conduits à Tchirollé, chef-lieu du département du Mayo-Rey, afin de recueillir les perspectives d'acteurs des services déconcentrés de l'État et d'autres parties prenantes, et à Madingring, chef-lieu de la commune qui couvre les villages cibles de la ZIC 23, pour une rencontre avec le chef de poste du parc national Bouba Ndjidda.



Figure 8 : Sites de collecte de données autour du Parc national de la Bénoué

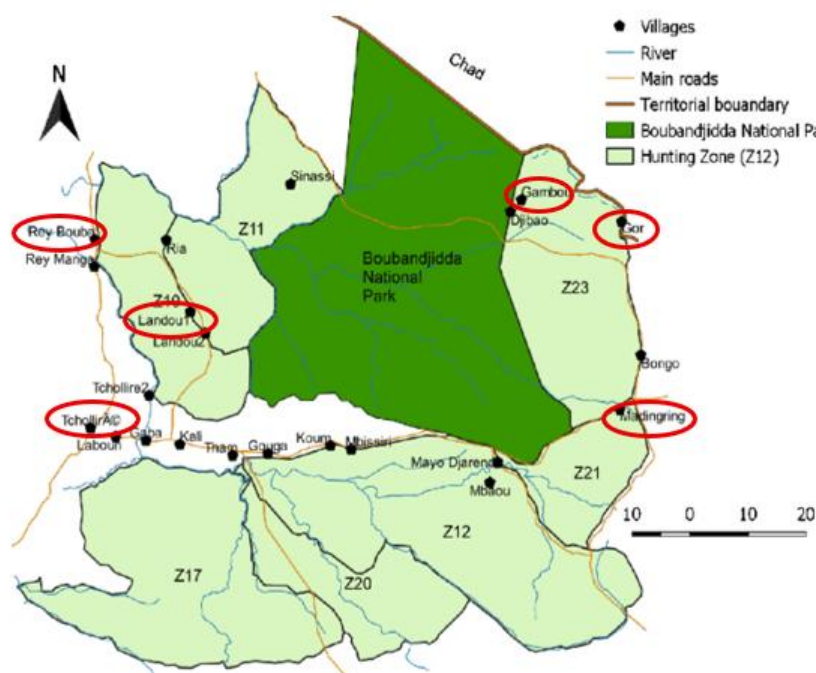


**Figure 9 : Sites de collecte de données autour du Parc national de Bouba Ndjidda**

## DEROULEMENT DE LA COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données s'est déroulée sur une période de dix jours, du 5 au 16 mars 2026, selon un planning structuré combinant consultations communautaires, entretiens individuels, discussions de groupe, études de cas et observations de terrain pendant les rencontres informelles. L'équipe d'enquêteurs était composée de 2 femmes et 2 hommes et les individus ont été sélectionnés pour leur connaissance approfondie du contexte local ainsi que pour leur expertise reconnue sur les questions de genre et de jeunesse et les pratiques pastorale (avec des profils d'anthropologue, agronome, géographe, historien).

Une approche progressive a été adoptée, en privilégiant dans un premier temps une entrée au niveau communautaire avant d'engager les acteurs institutionnels au niveau régional, ce qui a permis d'établir un climat de confiance, de mieux comprendre les dynamiques locales et d'ajuster les outils et les modalités de collecte en fonction des réalités observées. Des débriefings quotidiens au sein de l'équipe ont également permis de maintenir la cohérence méthodologique et d'adapter en continu le déroulement des activités.

Le déploiement sur le terrain s'est appuyé sur un accompagnement étroit de WCS, incluant un appui logistique, des facilitateurs locaux choisis pour leur connaissance du terrain et accès aux personnes-ressources clés, et un représentant de la chefferie traditionnelle (un *dogari*, émissaire du Lamido de Rey-Bouba). L'implication des autorités traditionnelles, ainsi que l'appui de guides locaux et la présence d'escortes de sécurité, ont contribué à créer un environnement propice à la collecte, en renforçant la légitimité de la démarche et en facilitant l'accès aux communautés et aux informations nécessaires. Cette organisation collaborative a permis de couvrir l'ensemble des localités ciblées et de mobiliser une diversité d'acteurs, tout en assurant des conditions de travail sécurisées et adaptées au contexte.

L'équipe a mobilisé à la fois le français et le fulfulde comme principales langues de communication, afin de garantir une interaction efficace avec les différentes catégories d'acteurs rencontrés sur le terrain. Au niveau communautaire, certaines interactions ont révélé l'usage de tournures linguistiques complexes, de variantes dialectales ou d'expressions idiomatiques particulières. Dans ces cas, le *dogari* accompagnant l'équipe a apporté un appui déterminant en assurant la traduction et l'interprétation de ces formes spécifiques de fulfulde. En outre, dans les situations où les échanges se déroulaient dans d'autres langues locales, notamment le Ngambaye et le Dii, non maîtrisées par les membres de l'équipe, le *dogari* a également joué un rôle clé en facilitant la compréhension mutuelle entre les enquêteurs et les participants.

## CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

L'équipe de recherche a appliqué des principes éthiques visant à garantir la sécurité, la dignité et les droits des participants, tout en limitant les risques liés à leur participation. Avant le déploiement sur le terrain, les membres de l'équipe ont bénéficié d'une formation spécifique portant sur les outils méthodologiques à utiliser, les objectifs de l'étude, ainsi que sur les règles éthiques à respecter lors de la collecte. Ainsi, avant chaque activité, les participants ont été informés des objectifs de l'étude, de l'utilisation des données et de leur droit de se retirer à tout moment, et leur consentement éclairé a été recueilli de manière volontaire, oralement ou par écrit selon le contexte.

Les entretiens et discussions ont été conduits, dans la mesure du possible, dans des conditions garantissant la confidentialité. Les données ont été anonymisées et traitées de manière confidentielle, et les résultats sont présentés sous forme agrégée. Une attention particulière a été portée à l'adaptation des modalités de collecte (notamment le genre des enquêteurs) afin de favoriser un climat de confiance et de tenir compte des dynamiques sociales locales.

Avec l'appui de WCS, l'équipe a également engagé un dialogue étroit avec les autorités traditionnelles, notamment à travers le lamidat et les leaders locaux, afin de faciliter la compréhension des objectifs de l'étude et d'assurer son acceptation au niveau communautaire. Cette démarche avec les autorités locales a favorisé l'acceptation et la coopération des communautés, permettant d'obtenir un consentement éclairé des participants dans un cadre respectueux des normes locales (les communautés étant souvent sensibles à la reconnaissance de leurs représentants dans la conduite de projets extérieurs), toutefois sans pression à la participation.

Les enquêteurs ont été formés en amont sur les outils de collecte ainsi que sur les principes éthiques, incluant la gestion de situations sensibles, la confidentialité et le consentement. Cette formation a été complétée par une discussion collective au sein de l'équipe sur les risques potentiels, les enjeux de sécurité et les postures à adopter sur le terrain, afin d'assurer une approche cohérente et adaptée aux contextes rencontrés.

## LIMITES ET DÉFIS DE LA RECHERCHE

La recherche a été confrontée à plusieurs contraintes liées au contexte opérationnel, logistique et socioculturel des zones d'étude. Compte tenu du temps disponible et de l'étendue géographique des sites, la collecte s'est concentrée sur un nombre limité de localités et a reposé sur des méthodes qualitatives, sans collecte de données statistiques. Cette analyse s'appuie également sur une revue de littérature approfondie réalisée lors du rapport de démarrage, qui a

permis de mobiliser des données et statistiques pertinentes pour orienter la méthodologie et structurer l'analyse.

La collecte de données s'est déroulée en saison sèche, période marquée par une forte mobilité des éleveurs transhumants, notamment ceux engagés dans des mouvements de longue distance ou transfrontaliers. Dans ce contexte, et comme anticipé dans la méthodologie, il n'a pas été possible d'établir un contact direct avec des pasteurs transhumants en provenance d'autres pays au sein des sites d'étude. Toutefois, les localités ciblées correspondent à des zones de passage et d'installation temporaire connues pour accueillir ces acteurs à certaines périodes de l'année. Les données collectées auprès des communautés locales, des autorités et d'autres parties prenantes ont ainsi permis de documenter les interactions avec ces groupes, ainsi que les perceptions et représentations qui leur sont associées. Ces éléments sont particulièrement importants dans l'analyse des dynamiques de conflit, dans la mesure où les perceptions locales influencent fortement les relations entre acteurs. Ces informations ont été croisées avec des données secondaires et des analyses existantes, permettant de consolider la compréhension des dynamiques liées aux mobilités transhumantes transfrontalières.

Les contraintes logistiques ont constitué un défi majeur tout au long de la mission, en particulier en raison des distances importantes entre les sites et de l'état des infrastructures routières. Une part significative du temps de terrain a été consacrée aux déplacements, réduisant quelquefois le temps disponible pour la mobilisation des acteurs et le déroulement de certaines activités.

Comme l'illustrent les images du rapport, les conditions de collecte des données en termes de confidentialité et de confort des participants n'étaient pas optimales. Les activités se sont déroulées dans des zones rurales reculées, avec des infrastructures limitées, où il est difficile de trouver des espaces adaptés (lieux clos, ombragés, avec des assises et des surfaces appropriées pour les exercices pratiques). Dans plusieurs cas, les échanges ont eu lieu en extérieur, avec des interruptions ou des contraintes liées à la chaleur, à la proximité d'autres membres de la communauté ou aux activités quotidiennes. Néanmoins, grâce à l'appui des autorités locales et à la disponibilité des communautés, l'ensemble des activités a pu être mené comme prévu.

Le contexte socioculturel a également influencé le déroulement de la collecte. La mission s'étant déroulée pendant le mois de Ramadan, la disponibilité des participants était limitée sur certaines plages horaires, ce qui a nécessité de réduire les horaires de collecte de données et d'adapter les modalités de mobilisation des participants. Cette contrainte de disponibilité a été particulièrement marquée pour les femmes, y compris en dehors des zones rurales, en raison de leur rôle central dans la préparation de la rupture du jeûne, un moment important pour le foyer qui requiert une organisation précise et mobilise une part importante de leur temps en fin de journée. Cela a contribué à limiter leur disponibilité pour certaines activités, notamment les KII, où leur représentation est restée faible. Par exemple, la Maire d'une commune a préféré déléguer son entretien au Secrétaire général de la commune pour qu'elle puisse s'occuper de ses responsabilités domestiques. La faible représentation des femmes dans les KII s'explique également par des facteurs structurels, les femmes étant moins présentes dans les positions institutionnelles ou de pouvoir ciblées par ce type d'entretiens. Néanmoins, l'équipe a compensé en menant toutes les études de cas spécifiquement avec des femmes uniquement afin de recueillir des informations plus directes et individualisées sur leurs expériences et leurs perspectives.

Certaines contraintes institutionnelles ont également limité l'accès à certains interlocuteurs clés. La disponibilité des acteurs dépendait fortement des calendriers administratifs et de

situations spécifiques, notamment la visite officielle du Ministre de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales était à Garoua, ce qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la filière et même ceux des secteurs connexes, nécessitant le report et la réorganisation de plusieurs entretiens. De même, certaines rencontres prévues avec des partenaires techniques et financiers n'ont pas pu être réalisées. En particulier, les échanges envisagés avec une ONGI opérant dans la zone sur des thématiques similaires à WCS n'ont pas pu avoir lieu en raison de la phase de clôture du projet, malgré l'intérêt et la pertinence de leurs expériences pour plusieurs domaines d'analyse de l'étude.

La recherche a ciblé exclusivement des personnes âgées de 18 ans et plus. Bien que ce choix soit justifié par des considérations éthiques et opérationnelles, il a limité la capacité de l'étude à documenter directement les expériences et les perspectives des mineurs, alors même que de nombreux jeunes participent aux activités pastorales et à la transhumance avant l'âge adulte. Cette limite a été partiellement compensée par la collecte de récits indirects auprès d'adultes et de jeunes majeurs, ainsi que par l'analyse de données secondaires existantes.

Malgré les limites et défis ci-dessus, la diversité des outils mobilisés, la couverture des sites et la triangulation des sources ont permis de recueillir des données riches et cohérentes, offrant une base solide pour l'analyse des dynamiques de genre et de jeunesse dans les systèmes de transhumance autour des deux parcs.



**Figure 10 : FGD avec femmes éleveuses à Maïkiro**

## RÉSULTATS

### POUVOIR, INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE

Dans les zones étudiées, l'accès aux ressources et la gestion des activités pastorales et agricoles s'inscrivent dans un système de gouvernance hybride, où coexistent cadres formels et normes coutumières. Si des dispositifs juridiques et institutionnels encadrent en théorie l'utilisation des ressources naturelles et la prise de décision, leur mise en œuvre est fortement influencée par les structures traditionnelles et les dynamiques sociales locales.

Dans la pratique, les autorités coutumières occupent une place centrale dans la régulation des usages, la gestion des conflits et l'organisation des activités pastorales, souvent mais pas toujours en interaction avec les services de l'État. Cette configuration façonne les modalités de participation et d'influence des différents groupes au sein des communautés, en particulier les femmes et les jeunes, dont l'accès aux espaces décisionnels reste conditionné par les normes sociales et les hiérarchies établies.

---

### CADRES JURIDIQUES, POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

À l'échelle nationale, le Cameroun dispose d'un cadre juridique et politique relativement structuré en matière de gouvernance des ressources naturelles et des aires protégées. Toutefois, la mise en œuvre de ces cadres reste limitée, en raison de capacités institutionnelles insuffisantes, d'une fragmentation des responsabilités entre acteurs et d'un décalage persistant entre les dispositifs formels et les pratiques locales.

---

#### PROTECTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE GENRE

Le cadre constitutionnel et juridique du Cameroun consacre formellement le principe d'égalité entre les sexes. Le pays est notamment partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et s'est doté de plusieurs instruments juridiques et politiques visant à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion socioéconomique des femmes et des jeunes.

Des textes tels que le Code civil, le Code du travail, le Code pénal et le Code électoral intègrent ainsi des dispositions relatives aux droits patrimoniaux, à la succession, à l'emploi, à la participation politique et à l'accès à la justice pour les femmes.

---

#### LOIS ET POLITIQUES SECTORIELLES

La Politique nationale genre (2014) constitue le principal cadre de référence en matière d'égalité femmes-hommes au Cameroun. Elle vise à renforcer la participation économique des femmes, leur accès aux ressources et leur implication dans les décisions, y compris dans les secteurs agropastoraux. Ces orientations sont reprises dans la SND30 et la Vision 2035, ainsi que dans d'autres cadres tels que la Stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre et le Plan d'action « Femmes, paix et sécurité », sous la coordination du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. En parallèle, des politiques dédiées à la jeunesse, portées notamment par le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, visent l'insertion économique des jeunes, y compris dans les filières rurales.

Le Cameroun dispose également d'un cadre juridique structuré pour la **gestion des ressources naturelles**. Ce dispositif s'appuie sur plusieurs textes et stratégies, dont la loi-cadre sur la gestion de l'environnement (Loi n°96/12), la loi portant régime des forêts et de la faune (Loi n°2024/008, ainsi que des instruments de planification tels que le Plan national de gestion de l'environnement, la Stratégie et plan d'action national de la biodiversité II, et la Stratégie nationale de financement durable des aires protégées. Dans les zones de conservation, l'accès des troupeaux aux parcs nationaux est formellement interdit. La gestion des aires protégées relève principalement du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Le **pastoralisme** au Cameroun est encadré par un ensemble de lois, décrets et mécanismes administratifs, sans constituer un cadre unifié et cohérent. Cette fragmentation a longtemps limité la reconnaissance claire des droits d'usage des éleveurs, en particulier en matière de mobilité, et fragilisé la durabilité des arrangements locaux. Le principal socle juridique reste constitué par les textes fonciers, notamment l'Ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974 et le Décret n°76/166 du 27 avril 1976, qui organisent le régime foncier autour du principe de domanialité de l'État. Dans ce cadre, la majorité des espaces pastoraux relève du domaine national, non titré, et fait l'objet d'affectations locales souvent concurrentes. Les usages coutumiers, bien que largement pratiqués, ne bénéficient pas d'une reconnaissance juridique forte, ce qui contribue à une insécurité foncière persistante. En effet, la législation foncière ne reconnaît pas explicitement la mobilité pastorale comme un droit. Toutefois, plusieurs textes sectoriels ont progressivement introduit des dispositions visant à encadrer et faciliter la transhumance. Il s'agit notamment du Décret n°78/263 du 3 juillet 1978 sur la gestion des pâturages, du Décret n°87/1872 du 16 décembre 1987 relatif à la transhumance et à la délivrance des laissez-passer, ainsi que de textes plus récents du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) portant sur la sécurisation des couloirs de transhumance et la gestion des infrastructures pastorales. Ces dispositifs visent à organiser la circulation du bétail, à identifier des espaces dédiés (couloirs, zones pastorales, points d'eau) et à réguler les interactions entre éleveurs et agriculteurs. Les commissions agropastorales devraient jouer un rôle central dans ce dispositif, en assurant la médiation des conflits liés notamment aux dégâts de cultures ou à l'accès aux ressources.

Ces textes sont complétés par plusieurs politiques sectorielles, telles que le Schéma directeur des filières de l'élevage (2009), la Stratégie du sous-secteur élevage, pêche et industries animales (2012) ou encore la Politique de santé animale et vétérinaire (2018), qui visent à structurer le développement du secteur sans traiter directement des enjeux fonciers et de mobilité de manière intégrée.

Ainsi sur le plan juridique, la transhumance est autorisée mais fortement encadrée par l'administration, à travers des mécanismes de planification, de suivi et de contrôle par les services de l'élevage. Le système repose ainsi sur une logique de régulation des mobilités et de gestion de la coexistence entre usagers, plutôt que sur une approche fondée sur les droits. Depuis plusieurs années, un projet de Code pastoral, élaboré par le MINEPIA et inspiré d'expériences régionales, propose de reconnaître explicitement la mobilité comme un droit d'usage légitime et de renforcer la sécurisation juridique des espaces pastoraux. Ce texte prévoit notamment la mise en place de mécanismes locaux de gestion dotés de prérogatives renforcées. Bien qu'il n'ait pas encore été pleinement opérationnalisé, il marque une évolution importante vers une meilleure prise en compte des spécificités du pastoralisme.

**La prise en compte du genre dans ces cadres reste limitée** (faible ciblage des femmes, manque de données désagrégées, absence de prise en compte des rôles spécifiques des femmes et des jeunes dans les systèmes pastoraux et de gestion des ressources naturelles et des contraintes particulières auxquelles ils font face, notamment en termes d'accès à la terre, au bétail, aux services ou à l'information).

À l'échelle régionale, les enjeux de pastoralisme mobile sont progressivement pris en compte à travers un ensemble d'accords et d'initiatives visant à mieux encadrer la transhumance transfrontalière et à harmoniser les cadres nationaux. Plusieurs instruments juridiques et politiques structurent cette dynamique. Dès 1984, la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) introduit des outils de circulation pastorale, notamment le passeport du bétail et le certificat international de transhumance, afin de faciliter et réguler les mobilités entre États. Plus récemment, la Politique africaine du pastoralisme (Union africaine, 2010) a marqué une étape importante en reconnaissant la transhumance comme un mode de production légitime et en appelant à la sécurisation des espaces pastoraux. À l'échelle du bassin du lac Tchad, le Protocole sur la transhumance transfrontalière (CBLT, 2018) vise à harmoniser les règles de circulation du bétail entre les pays membres, tandis que la Stratégie régionale de stabilisation (CBLT-UA, 2020) intègre explicitement la gouvernance des ressources naturelles et la prévention des conflits pastoraux comme des leviers de stabilité. Dans le même esprit, la Stratégie régionale de transhumance transfrontalière (CBLT-FAO, 2021-2025), développée dans le cadre du PARTTAC, met l'accent sur des actions concrètes telles que l'harmonisation des législations, la cartographie conjointe des couloirs de transhumance et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce et de concertation locale. D'autres initiatives sont en cours, notamment au niveau de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), avec l'élaboration d'un protocole régional inspiré de la charte pastorale de la Communauté Économique des États d'Afrique Occidentale (CEDEAO). La Déclaration de N'Djamena sur la transhumance transfrontalière (2019) appelle à un cadre de collaboration renforcé à l'échelle régionale. Elle met en avant la nécessité d'articuler les enjeux de sécurité, de gestion des aires protégées et de dégradation des écosystèmes, notamment dans un contexte de changement climatique. Elle souligne également l'importance d'un engagement politique fort pour promouvoir une gestion pacifique de la transhumance, en lien avec les objectifs de conservation de la biodiversité et de développement durable.

Ces cadres régionaux traduisent une évolution vers une approche plus intégrée et multisectorielle de la transhumance. Toutefois, leur mise en œuvre effective reste dépendante de leur appropriation au niveau national et local, ainsi que de la capacité des acteurs à coordonner les interventions de part et d'autre des frontières.

---

## ORGANES ET INSTITUTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Selon les KII avec les autorités administratives (MINFOF, MINEPIA, MINADER, sous-préfectures, communes), **les services de l'État** jouent un rôle central de coordination et d'encadrement des activités liées au secteur agropastoral, ainsi que de sensibilisation et de gestion des conflits. Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) interviennent de manière complémentaire, en raison de l'interdépendance entre agriculture et élevage. Le MINADER facilite notamment l'accès au financement et fournit un appui technique aux producteurs, tout en promouvant l'organisation des femmes et des jeunes en groupements pour accéder aux opportunités

« Nous sommes la courroie de transmission entre les populations et les structures de financement des projets agricoles. » – KII MINADER.

Le MINEPIA joue un rôle central dans l'encadrement de la transhumance et la régulation des activités pastorales. Il intervient notamment dans la délivrance des certificats de transhumance, qui permettent aux éleveurs mobiles de circuler légalement entre les territoires. Au-delà de cette fonction administrative, ses services sont également impliqués dans des actions de sensibilisation et d'accompagnement technique des éleveurs, en particulier sur les pratiques d'élevage et la gestion des troupeaux. Lors des entretiens, les autorités départementales ont souligné leur rôle dans le renforcement des capacités des éleveurs, ainsi que dans la promotion d'activités génératrices de revenus, notamment à travers la transformation des produits laitiers et l'élevage de petits ruminants, particulièrement des femmes et les jeunes. Une attention particulière est accordée à la structuration des acteurs en groupements d'initiative commune (GIC), afin de faciliter l'accès aux projets et aux appuis techniques.

De leur côté, les parcs nationaux relèvent du MINFOF et sont placés sous la responsabilité d'un conservateur. Les services de la conservation assurent le suivi de la faune et la gestion des aires protégées, y compris dans les zones d'intérêt cynégétique (ZIC) autour des parcs. Leurs missions couvrent notamment le contrôle des activités liées à la faune, la supervision des abattages, ainsi que l'encadrement des activités touristiques. Sur le terrain, cela se traduit par des patrouilles régulières autour des zones protégées, tout au long de l'année, ainsi que par des actions de sensibilisation auprès des populations riveraines.

Les **collectivités locales** apparaissent, selon les acteurs interrogés, comme des relais clés en raison de leur proximité avec les communautés. Elles jouent un rôle dans la structuration, la formation et l'accompagnement des initiatives portées par les femmes et les jeunes, ainsi que dans l'application des politiques publiques. Les autorités locales interviennent également dans la gestion des conflits, notamment à travers des actions de sensibilisation visant à encourager le recours à des mécanismes formels plutôt qu'à la violence (KII autorités administratives). Dans la commune de Rey-Bouba, les autorités locales indiquent ainsi mener des actions de sensibilisation auprès des éleveurs sur le respect des règles encadrant la transhumance, appuyer les associations de femmes et de jeunes à travers le financement de leurs activités, et contribuer aux efforts de conservation en informant les populations sur l'importance du parc national.

Les entretiens mettent en évidence l'existence de **mécanismes de coordination entre acteurs publics, autorités traditionnelles et partenaires techniques** (tels que WCS, GIZ, WWF), ainsi qu'avec certaines structures de la **société civile**. Ces collaborations portent notamment sur la gestion des ressources naturelles, la résolution de conflits ou l'appui aux jeunes. Toutefois, selon les perceptions recueillies, cette coordination reste souvent limitée en pratique : elle est parfois formelle, ponctuelle ou centrée sur la gestion d'incidents spécifiques, plutôt que structurée et inscrite dans une approche stratégique et durable.

La gestion de la sécurité dans les zones étudiées repose sur plusieurs acteurs complémentaires, notamment la **police, la gendarmerie, les forces militaires et les écogardes** (KII autorités administratives, services de conservation). Les forces de sécurité assurent la protection des personnes et des biens, à travers des patrouilles, des interventions ponctuelles et des escortes, tandis que les écogardes sont spécifiquement chargés de la surveillance des aires protégées et de la préservation des ressources naturelles. Les interventions sont à la fois préventives (patrouilles régulières) et réactives, souvent déclenchées à la suite d'alertes provenant des comités locaux de vigilance, qui jouent un rôle d'interface au niveau communautaire.

La **participation des femmes et des jeunes dans les dispositifs de mise en œuvre des lois et politiques sectorielles** ci-dessus reste globalement limitée, en particulier aux niveaux

décisionnels. À l'échelle nationale, les femmes occupent une part réduite des postes de responsabilité politique et administrative, avec une présence particulièrement faible aux niveaux déconcentrés. Comme l'illustre un acteur local : « selon la coutume, la place de la femme c'est à la cuisine, s'occuper des enfants et non dans un bureau » (KII autorité administrative locale).

Toutefois, les données de terrain mettent en évidence certaines évolutions au niveau local. Dans les communes étudiées, les femmes et les jeunes sont davantage présents dans les instances municipales ou les fonctions opérationnelles. À Madingring, par exemple, la mairie est dirigée par une femme, et des efforts sont signalés pour intégrer davantage de jeunes, notamment des jeunes femmes, dans l'administration communale (KII autorités administratives). Ces éléments suggèrent des dynamiques d'ouverture à l'échelle locale, bien que les inégalités structurelles persistent.

Malgré ces quelques avancées en matière d'intégration du genre et de participation des femmes et des jeunes, les KII avec les autorités administratives mettent en évidence un **écart important entre les cadres politiques et leur mise en œuvre effective**. Les **contraintes opérationnelles** sont fréquemment citées, notamment le manque de financements, de moyens logistiques et de ressources humaines, en particulier au niveau local. Par exemple, au niveau de la commune de Rey-Bouba, il est indiqué qu'un plan d'action existe pour soutenir les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés, mais que son application reste limitée faute de ressources suffisantes. Les commissions agropastorales prévues par les textes existent en théorie, mais apparaissent peu opérationnelles et faiblement légitimes. Elles sont souvent actives de manière ponctuelle, notamment dans le cadre de projets de développement, sans ancrage durable. Elles n'ont par ailleurs pas été mentionnées par les acteurs communautaires rencontrés dans le cadre de cette recherche, ce qui suggère qu'elles sont soit absentes à ce niveau, soit peu connues des populations.

Les peu de financements disponibles pour la mise en œuvre des politiques sont perçus comme peu flexibles et difficilement mobilisables pour des actions à plus grande échelle ou sur le long terme (KII autorités administratives). Si les services déconcentrés des ministères sont présents, leur capacité d'action au niveau communal reste limitée, avec des interventions souvent ponctuelles (appui matériel, aménagements spécifiques) plutôt que structurées et durables. Par ailleurs, l'implication de certains groupes, notamment les transhumants, demeure faible selon les acteurs interrogés, en raison de difficultés de collaboration et d'adhésion aux initiatives proposées.

Les entretiens révèlent également une **appropriation seulement partielle des politiques publiques**, notamment en matière de genre et de jeunesse. Si les administrations affirment s'inscrire dans les cadres nationaux, leur mise en œuvre est souvent renvoyée aux ministères sectoriels compétents (MINPROFF, MINJEC), traduisant une forme de cloisonnement et un manque d'appropriation transversale à l'échelle locale (KII autorités administratives). Cette situation est renforcée par une faible connaissance des cadres juridiques par les populations, également reconnue par les acteurs institutionnels. Les consultations communautaires et échanges informels confirment cette méconnaissance, ainsi que des perceptions divergentes de la légitimité de certaines pratiques, comme l'accès aux ressources en zones protégées ou l'usage du feu pour la régénération des pâturages.

Plusieurs pratiques locales affectent l'efficacité et la légitimité des dispositifs de gestion des conflits. D'une part, certaines pratiques observées en cas d'infraction (notamment dans les espaces protégés) s'écartent des procédures légales, avec des **sanctions informelles ou des réponses non encadrées**, ce qui alimente des perceptions d'injustice (KII acteurs de

développement). D'autre part, la **coordination entre acteurs reste incomplète**, y compris entre services de sécurité et de conservation, malgré des relations jugées positives avec les autorités locales. Ces incohérences, combinées aux contraintes économiques des populations (qui peuvent conduire à ignorer certaines règles lorsqu'elles entrent en contradiction avec les moyens de subsistance), contribuent à entretenir un climat de tension et fragilisent les mécanismes de régulation existants.

À tous les niveaux et dans les différents secteurs, les acteurs administratifs reconnaissent que, malgré leurs efforts, **les normes sociales et traditionnelles constituent un obstacle majeur à l'application effective des politiques**, notamment en matière de genre et de jeunesse. Dans le département du Mayo-Rey, les KII mettent en évidence un décalage entre les mandats institutionnels et les pratiques locales, marqué par la prééminence du pouvoir coutumier. Selon les interlocuteurs, l'autorité des chefferies traditionnelles structure largement la vie sociale et conditionne l'action des services de l'État, qui doivent systématiquement obtenir leur aval avant toute intervention. Comme le souligne un agent du MINEPIA : « La pesanteur culturelle est un véritable obstacle qui diminue le pouvoir des textes. Ici à Rey, c'est le pouvoir traditionnel qui domine le pouvoir des textes. Les *dogaris* sont multi-sectoriels ici, nous sommes obligés de demander leurs avis pour agir, donc nous sommes souvent obligés de torpiller les textes pour faire appliquer les lois. On s'adapte avec cette réalité culturelle qui est contraignante. »

Les KII avec les autorités traditionnelles confirment par ailleurs leur **connaissance limitée des cadres juridiques relatifs au genre et à la participation des femmes et des jeunes**, contrairement à une meilleure maîtrise des règles liées aux aires protégées. Cette situation complique la mise en œuvre d'approches inclusives et la création d'espaces participatifs, certaines normes sociales limitant la mixité ou la participation conjointe des hommes et des femmes. Les acteurs institutionnels soulignent ainsi que, au-delà des besoins en ressources matérielles et humaines, des changements de normes sociales (« déconstruire les mentalités traditionnelles » – KII MINEPIA) apparaissent nécessaires pour garantir une application durable des politiques publiques, notamment en matière d'inclusion.

---

## NORMES ET CROYANCES SOCIALES SUR LA PRISE DE DECISION

Les rapports sociaux de genre dans les zones étudiées sont marqués par **une forte domination masculine, ancrée dans les normes patriarcales et les systèmes de pouvoir et contrôle patrilinéaires**. Selon les KII avec les autorités traditionnelles, ces normes influencent directement les modalités de participation et de prise de décision : si les femmes peuvent intervenir dans la sphère domestique, leur capacité à s'exprimer et à peser dans les espaces publics reste limitée. Les FGD confirment que les rôles et attentes sont définis et régulés par les autorités traditionnelles et relayés au sein des ménages par les chefs de famille, contribuant à maintenir des normes sociales relativement homogènes et peu contestées.

Dans ce cadre, selon les FGD la figure de la « femme idéale » est associée à des qualités de respect et de soumission à son mari et de maintien de l'harmonie familiale.

Selon les normes socioculturelles de la zone, la femme est attendue comme étant dévouée à son foyer, la garde et l'entretien des enfants et responsable des tâches domestiques (préparation des repas, approvisionnement en eau et en bois, entretien du ménage), tout en contribuant aux activités agricoles et pastorales, notamment la transformation et la commercialisation des produits laitiers.

Pour sa part, « l'homme idéal » est défini par son intégrité et sa discipline morale, sa responsabilité et son respect des normes communautaires, sa capacité à assumer des responsabilités économiques et sociales, notamment la gestion du troupeau, la prise en charge du ménage et la transmission des valeurs aux enfants.

Une notion est revenue de manière récurrente, tant chez les hommes que chez les femmes : celle de « la souffrance », entendue comme l'obligation de travailler dur et de faire des sacrifices. Cette attente est particulièrement marquée pour les hommes, sur lesquels repose une forte pression pour subvenir aux besoins du ménage. Comme l'a exprimé un participant : « Ce que l'on attend de toi est au-dessus de ce que tu peux faire ».

Le non-respect de ces normes sociales entraîne des sanctions différenciées selon le genre. D'après les discussions de groupe, une femme qui ne se conforme pas aux attentes peut être répudiée, avec des conséquences sociales et économiques importantes (« Une femme répudiée ne se reprend pas »). Pour les hommes, les sanctions passent d'abord par des mécanismes communautaires, notamment des rappels à l'ordre par les anciens, avant d'éventuelles mesures plus sévères en cas de récidive. Ces éléments démontrent une différenciation des responsabilités et des formes de redevabilité : les femmes sont principalement définies par leur rôle au sein du ménage, tandis que les hommes s'inscrivent dans des logiques de responsabilité et de régulation à l'échelle communautaire.

Les normes genrées sur les comportements et les valeurs se traduisent par des **rapports de pouvoir clairement asymétriques entre hommes et femmes**. Les études de cas et les FGD confirment que l'homme en tant que chef de ménage détient l'autorité décisionnelle au sein du foyer, et la femme est attendu de consulter et avoir son autorisation pour toute décision importante. Cette hiérarchie s'observe également dans les interactions quotidiennes : lors des échanges, les hommes prennent plus facilement la parole, peuvent interrompre, tandis que les femmes et les jeunes adoptent des postures d'écoute. Les observations de terrain indiquent aussi une séparation des espaces sociaux, les femmes interagissant principalement entre elles et avec leurs enfants au cours de la journée.

« La culture exige que les femmes et les jeunes restent en arrière et les hommes devant. » - *Consultation communautaire à Landou*

« Dans notre culture, la femme n'a pas trop son mot à dire. Les décisions sont prises par le chef de famille et les aînés. Quelque fois on nous consulte aussi. » - *Etude de cas de femme éleveuse à Gor*

Il ressort des consultations communautaires que les quelques dynamiques de changement normatifs sont largement perçues comme dépendantes d'acteurs externes, les marges d'évolution internes étant fortement limitées par le poids des normes sociales. Les transformations des normes en matière de genre et d'autonomisation sont ainsi souvent associées à l'intervention de projets ou d'organisations extérieures, plutôt qu'à des dynamiques endogènes. Ces contraintes sont notamment liées à la volonté de préserver les rapports de pouvoir existants. Selon les consultations communautaires, « les hommes cherchent à garder leur supériorité », notamment en limitant l'autonomie économique des femmes : « les hommes pensent qu'une femme qui entreprend, celle qui a de l'argent ne pourra plus respecter son mari ». Ces perceptions contribuent à freiner les évolutions internes et à restreindre les possibilités de changement portées par les communautés elles-mêmes.

---

## PROCESSUS DECISIONNELS COMMUNAUTAIRES

Les normes et valeurs traditionnelles apparaissent comme le principal frein à l'inclusion effective des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels. Selon les KII et les consultations communautaires, ces groupes occupent généralement une position marginale dans la hiérarchie sociale, après les hommes adultes et les aînés. Cette organisation se reflète dans les structures de gouvernance communautaire, où **la prise de décision reste dominée par les autorités traditionnelles masculines (*lamido, dogari, djaoro, saarkin saanu en langue fulfulde*) et les hommes chefs de ménage**, limitant fortement l'accès des femmes et des jeunes aux espaces d'expression et de pouvoir.

Concrètement, ces dynamiques aboutissent à une participation restreinte, voire une exclusion des femmes et des jeunes des instances de concertation, une faible prise en compte de leurs besoins et une tendance à l'autocensure liée à l'intériorisation des normes sociales (KII). Cette situation contribue à maintenir des rapports de pouvoir inégalitaires et freine l'émergence d'approches plus inclusives dans les activités de développement et de conservation. Dans le domaine du pastoralisme et de la transhumance, ces tendances sont particulièrement marquées. Les femmes et les jeunes sont largement absents des structures formelles de gouvernance liées à la gestion des ressources naturelles et à la résolution des conflits, où le pouvoir est concentré entre les mains des hommes adultes, des autorités traditionnelles et des propriétaires de grands troupeaux. Leur participation se limite le plus souvent à des espaces informels ou consultatifs, malgré leur implication directe dans les activités pastorales et les dynamiques de conflit.

---

### AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET TRADITIONNELLES

Au Cameroun, les chefferies traditionnelles sont officiellement reconnues et continuent de structurer la gouvernance locale. Dans la zone d'étude, le lamidat de Rey-Bouba, dirigé par le *lamido*, constitue l'autorité coutumière centrale, appuyée par des relais à différents niveaux.

Au cœur de ce système se trouve la *faada*, qui correspond à la cour du lamido et à l'ensemble des dignitaires qui l'entourent. Elle regroupe des conseillers, des responsables sectoriels et des notables, et constitue un espace central de délibération sur les affaires du territoire, notamment la gestion des ressources, la justice coutumière et l'organisation sociale. Cette structure fonctionne comme un véritable organe de gouvernance, avec une répartition des rôles par secteur, incluant notamment un responsable de l'élevage (*saarkin saanu*).

Le *saarkin saanu* occupe une fonction clé dans la gouvernance pastorale. Il est chargé de l'organisation de l'accès aux pâturages, de l'accueil des éleveurs, du suivi des troupeaux et de la gestion des litiges liés à l'usage des terres de parcours. Il agit également comme intermédiaire entre les éleveurs et les autorités administratives, notamment les services techniques de l'élevage. À ce titre, il participe à la définition des itinéraires de transhumance, vérifie les documents requis pour la circulation du bétail et perçoit, pour le compte du lamidat, des redevances liées à l'accès aux ressources, généralement calculées en fonction de la taille des troupeaux.

À l'échelle locale, cette organisation est relayée par d'autres autorités, notamment les *djaoro* (chefs de village), qui occupent une position centrale dans la gestion quotidienne des territoires. Des figures intermédiaires, comme les *kaigama*, peuvent également jouer un rôle de

représentation ou de conseil. Les *saarkin saanu* locaux rendent compte à leur équivalent au niveau du lamidat, assurant ainsi une continuité entre les différents niveaux de gouvernance.

Les données issues des entretiens et consultations confirment que ces **autorités traditionnelles jouent un rôle déterminant** dans la gestion foncière, la régulation de l'accès aux ressources (désignation des zones de pâturage, fixation et collecte de redevances), la résolution des conflits, notamment entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que dans le maintien de la cohésion sociale. Toutefois, leur intervention dans la gestion des conflits apparaît principalement réactive. Selon les exemples fournis par les répondants pendant la recherche, les autorités coutumières interviennent généralement une fois les tensions déclarées, sans dispositifs structurés de prévention ou d'alerte précoce. Si certains conflits sont réglés au cas par cas, les causes profondes ne sont pas toujours traitées, ce qui favorise leur réapparition.

Ces fonctions au sein des structures traditionnelles sont presque exclusivement occupées par des hommes âgés, et très rarement par des jeunes. Les femmes restent en position marginale dans ces instances. Néanmoins, certaines évolutions sont observées : dans des situations spécifiques, notamment en cas de conflits, des femmes âgées peuvent être associées aux conseils de sages, où leur expérience est reconnue. Dans certains cas, leur présence dans des fonctions de chefferie de troisième degré traduit une ouverture progressive, bien que limitée, de ces structures.

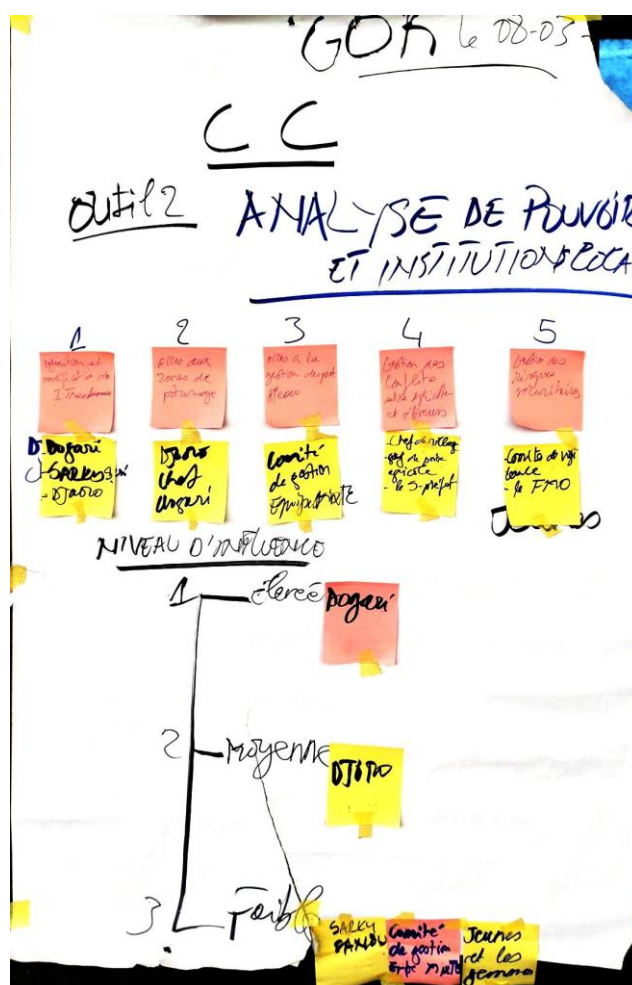


Figure 11 : Analyse de pouvoir indiquant le rôle central des autorités coutumières, consultation communautaire à Gor

---

## PLATEFORMES COMMUNAUTAIRES

Les données des FGD, consultations communautaires, et KII montrent l'existence de multiples espaces de concertation et de prise de décision au niveau communautaire, formels et informels, dont le fonctionnement varie selon les localités. Parmi ceux identifiés figurent notamment des comités de gestion de l'eau, chargés d'organiser l'accès aux points d'eau, des comités de vigilance impliqués dans les questions de sécurité, ainsi que des groupements d'initiative commune (GIC) dédiés aux activités économiques collectives.

En principe, les femmes et les jeunes ne sont pas exclus de ces espaces et peuvent participer aux réunions communautaires. Les KII indiquent qu'ils sont désormais explicitement invités à prendre part aux discussions, ce qui témoigne d'une certaine ouverture. Par ailleurs, les FGD révèlent que les femmes et les jeunes assument déjà certaines responsabilités opérationnelles, en particulier dans la gestion quotidienne des points d'eau (les femmes étant souvent responsables de la collecte d'eau pour les besoins du ménage).

Toutefois, en ce qui concerne la gestion des ressources communautaires, **un décalage persistant est observé entre la participation aux échanges et l'influence réelle sur les décisions** globalement. Malgré un cadre théoriquement inclusif, la mise en œuvre des décisions reste largement déterminée par les rapports de pouvoir existants, avec une primauté accordée à l'expérience et à l'autorité des hommes et des aînés. L'on constate une certaine internalisation des inégalités, certaines femmes et jeunes se percevant eux-mêmes comme inférieurs dans les processus décisionnels.

« Ce que le vieux voit étant assis, le jeune ne peut pas le percevoir étant debout. » – *proverbe local évoqué lors d'un KII*

Les jeunes semblent néanmoins bénéficier d'une reconnaissance croissante, notamment en lien avec leur niveau d'instruction et leur capacité à contribuer aux échanges, en particulier dans la gestion des conflits ou la formulation de propositions, selon certaines FGD. Les consultations communautaires montrent en particulier leur rôle dans les questions de sécurité, où ils sont fortement représentés au sein des comités de vigilance, mobilisés pour les patrouilles et l'appui aux dispositifs locaux de sécurité.

À l'inverse, la participation des femmes reste plus contrainte, en raison de normes socioculturelles qui limitent leur légitimité dans les espaces mixtes. À cela s'ajoute un niveau d'instruction généralement plus faible que celui des hommes, ce qui réduit leur capacité à participer directement aux réunions, aux dialogues et aux activités de sensibilisation. Comme l'a souligné un agent de conservation : « Les femmes ne participent pas trop à cause du faible niveau d'instruction et c'est un frein pour elles ». Dans la pratique, elles sont souvent représentées indirectement par les hommes, qui participent aux réunions et leur restituent ensuite les informations. Toutefois, **leur capacité d'expression et d'influence apparaît plus importante dans des espaces qui leur sont spécifiquement dédiés**, tels que les associations féminines ou les GIC, où elles peuvent porter des initiatives économiques et communautaires, comme le démontre l'étude de cas de Gambou.

Enfin, la participation aux espaces de décision reste inégale entre groupes sociaux. **Les communautés pastorales, en particulier les éleveurs peuls installés de manière temporaire ou semi-permanente en périphérie des villages, se trouvent dans une position de relative marginalisation dans les processus décisionnels**, y compris au sein des instances formelles

telles que les conseils municipaux. Cette marginalisation est particulièrement marquée pour les éleveurs transhumants peuls Mbororo, caractérisés par une mobilité permanente. Ils sont généralement considérés comme extérieurs aux communautés locales et font l'objet de perceptions négatives récurrentes. Les données issues des entretiens et consultations mettent en évidence des tensions persistantes, les populations autochtones les associant fréquemment aux incursions dans les aires protégées, au non-respect des règles locales, aux dégâts causés aux cultures ou encore à des vols de bétail. Dans certaines localités, même les peuls sédentarisés installés depuis longue date sont perçus comme des étrangers par les autochtones, ce qui limite leur légitimité à proposer ou influencer des décisions, notamment en matière de gestion des ressources naturelles. Bien qu'ils puissent s'organiser entre eux pour discuter de ces enjeux, leur capacité d'influence au niveau du village reste faible, et leur place dans les structures traditionnelles peut être limitée. Cette situation d'exclusion de communautés pastorales contribue à l'absence de mécanismes de gouvernance réellement concertés, et se traduit par une gestion souvent informelle, voire peu coordonnée, des ressources naturelles, selon certaines autorités traditionnelles.

Par ailleurs, les normes sociales au sein de ces communautés peules pastorales limitent fortement la participation des femmes à la vie publique. Comme l'a souligné une autorité municipale, l'implication des femmes dans les espaces de décision est parfois perçue comme relevant du domaine « politique » et donc inappropriée. Un agent de conservation note également que « chez les Mbororo, les hommes influencent la participation des femmes » dans les activités communautaires (KII).

« Je fais seulement ce que mon mari me demande de faire. Les normes sociales c'est un héritage, on n'a pas choisi. » - *Etude de cas avec femme peule Fulbe (sédentaire) formatrice de produits pastoraux*

Dans ce contexte, la marginalisation des femmes peules, et en particulier les transhumantes Mbororo, dans les processus de décision liés à la gestion des ressources naturelles apparaît encore plus prononcée.

Toutes ces dynamiques concernant la gouvernance et la prise de décision font écho aux **résultats observés au Tchad**, où les systèmes pastoraux apparaissent également fortement hiérarchisés, avec des asymétries de pouvoir entre hommes, femmes et jeunes largement normalisées et socialement légitimées. Cette structuration limite la participation effective des femmes et des jeunes aux espaces décisionnels, y compris dans les dispositifs liés à la conservation et à la gestion des ressources naturelles. La présence des femmes dans ces espaces reste souvent symbolique (cantonné au statut de « vulnérables »), voire perçue comme inutile, inconfortable ou potentiellement risquée pour elles. L'étude met également en évidence que ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte de sédentarisation progressive des ménages, où les femmes, les enfants et les personnes âgées restent davantage dans des lieux fixes, tandis que les jeunes assurent seuls la transhumance. Si cette évolution peut conférer aux jeunes une certaine autonomie dans la prise de décision opérationnelle au cours des déplacements, les choix structurants relatifs au mode de vie et à l'organisation du système pastoral demeurent largement sous l'autorité des aînés.

## MOYENS DE SUBSISTANCE ET CHAINES DE VALEUR

L'élevage occupe une place centrale dans les économies rurales d'Afrique centrale, et les systèmes de mobilité pastorale en constituent une composante ancienne et structurante. Au

Cameroun, les données récentes indiquent que l'élevage mobile contribue à près de 45 % de la production nationale de viande et représente la principale source de revenus pour environ 30 % des ménages ruraux (FAO, 2023 ; MINEPIA, 2023).

Dans la Région du Nord, la croissance démographique et l'urbanisation s'accompagnent d'une hausse rapide de la demande en produits d'origine animale à l'échelle régionale, ouvrant de nouvelles perspectives économiques pour les différents systèmes de production, y compris les systèmes mobiles. Le bétail représente un pilier des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire, tout en étant étroitement intégré aux systèmes agricoles, notamment à travers la traction animale et l'utilisation du fumier pour améliorer les rendements. Dans ce contexte, la transhumance constitue une source de revenus importante pour les communautés locales. Dans les zones d'accueil, elle contribue à dynamiser les économies locales et peut également jouer un rôle dans la stabilisation des espaces frontaliers. Au cours de leurs déplacements, les éleveurs engagent en effet des dépenses variées – soins de santé humaine et animale, alimentation du bétail, restauration, hébergement – qui bénéficient directement aux économies locales. En parallèle, ces territoires offrent des débouchés pour la vente des animaux et de leurs produits. Au-delà des aspects économiques, ces mobilités favorisent également des interactions entre acteurs, contribuant dans certains cas à renforcer les échanges, le dialogue et les relations sociales au niveau local.

Autour des parcs nationaux de Bouba Ndjidda et de la Bénoué, l'agriculture et l'élevage de bovins, ovins, caprins et la volaille constituent des activités économiques centrales pour les ménages ruraux. Les exercices de cartographie participative réalisés lors des consultations communautaires confirment que les zones autour des parcs sont utilisées de manière simultanée pour l'agriculture, l'élevage et la transhumance, avec des chevauchements fréquents entre ces usages. Les couloirs de transhumance sont parfois identifiés, mais leur délimitation reste variable et pas toujours clairement matérialisée.

---

## TPOLOGIE DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

Dans les zones étudiées, les systèmes d'élevage se déclinent principalement selon trois configurations, correspondant à des modes d'organisation distincts mais souvent complémentaires.

D'une part, les populations dites « autochtones » pratiquent principalement l'agriculture, sur des terres familiales ou communautaires, qu'elles complètent par un élevage à petite échelle destiné à couvrir les besoins du ménage. Ce système repose sur des troupeaux limités (bovins, petits ruminants, volailles), généralement gérés au niveau des parcelles familiales. Dans certains cas, les animaux de plus grande taille peuvent accéder à des espaces de pâturage communautaires à proximité, notamment en saison sèche, lorsque les résidus de culture ont été exploités.

D'autre part, on trouve des éleveurs sédentarisés, majoritairement peuls Fulbe, dont l'activité principale reste l'élevage, souvent combinée à l'agriculture et à des activités commerciales. Leurs troupeaux pâturent quotidiennement dans des zones proches des lieux d'habitation, avec des variations saisonnières selon la disponibilité des ressources. Ces éleveurs vivent généralement dans des campements ou des petits villages situés à l'écart des zones agricoles, afin de limiter les interactions directes avec les cultures. Ces espaces d'installation, reconnus par les autorités coutumières et administratives, constituent des territoires d'attache où résident les familles. Autour de ces campements se trouvent des parcelles cultivées, enrichies

par le fumier, ainsi que des enclos pour les animaux. Toutefois, souvent les ressources disponibles dans ces zones restent insuffisantes pour couvrir les besoins des troupeaux, ce qui conduit les éleveurs à exploiter des pâturages situés dans des zones périphériques, généralement partagées avec les communautés locales. L'accès à ces ressources repose largement sur des règles coutumières et des arrangements locaux. Les itinéraires des troupeaux changent selon la saison et la disponibilité des ressources.

Enfin, les éleveurs transhumants, principalement peuls Mbororo, pratiquent un élevage extensif fondé sur la mobilité saisonnière à plus grande échelle, souvent au-delà des frontières nationales. Leurs déplacements suivent des itinéraires de transhumance, avec des étapes successives dans différentes zones de pâturage. Ils gèrent généralement des troupeaux plus importants et se distinguent par un mode de vie fortement ancré dans la mobilité et les pratiques pastorales traditionnelles.



**Figure 12 : Cartographie communautaire à Gor démontrant un campement d'éleveurs (cercle bleu) situé aux abords des zones agricoles à proximité du parc de Bouba Ndjida**

Toutefois, les frontières entre ces différents systèmes restent évolutives. De nombreux éleveurs combinent plusieurs stratégies selon les saisons, les opportunités foncières ou les contraintes

sécuritaires. Certains systèmes tendent à se sédentariser partiellement, tandis que d'autres maintiennent une mobilité plus marquée. La distinction entre « sédentaire » et « transhumant » doit ainsi être comprise comme une simplification, qui ne reflète pas toujours la diversité des pratiques observées.

Il convient enfin de préciser que la collecte de données primaires s'est concentrée sur les acteurs présents localement, notamment les populations autochtones et les éleveurs peuls résidant dans ou à proximité des villages. Elle n'a pas couvert directement les pasteurs engagés dans des mobilités de longue distance ou transfrontalières, car ils n'étaient pas présents dans la zone pendant la période de recherche (saison sèche). Néanmoins, des éléments d'analyse ont pu être recueillis de manière indirecte auprès des acteurs locaux concernant les dynamiques de transhumance en provenance d'autres régions du Cameroun ou de pays voisins vers les ZIC situées autour des parcs.

---

## ACCES, CONTROLE ET GESTION DES RESSOURCES PASTORALES

Les principales ressources mobilisées dans les systèmes pastoraux comprennent le bétail, les terres de pâturage (espaces communautaires ou, plus rarement, foncier privé), l'eau (mares, forages, abreuvoirs) ainsi que les ressources fourragères, notamment les résidus agricoles. À cela s'ajoutent des services essentiels tels que la vaccination et l'appui vétérinaire.

Les entretiens et consultations communautaires mettent en évidence plusieurs contraintes récurrentes liées à l'accès aux ressources. Les problèmes cités fréquemment par les répondants concernent l'insuffisance de balisage et entretien des couloirs de transhumance et l'insuffisance et la mauvaise gestion des points d'eau.

L'accès aux ressources pastorales varie fortement selon les saisons. En saison des pluies, malgré l'abondance de la végétation, les espaces disponibles pour le pâturage se réduisent, les terres étant occupées par les cultures. Les troupeaux doivent alors contourner les zones agricoles, ce qui limite l'accès effectif au fourrage. En revanche, l'eau est plus facilement accessible grâce aux pluies et à la recharge des nappes superficielles. Après les récoltes, la situation s'inverse. Les champs deviennent accessibles au pâturage et offrent une quantité importante de résidus agricoles, constituant une ressource clé pour l'alimentation du bétail. Les points d'eau temporaires restent également disponibles pendant cette période, prolongeant l'accès à l'eau. La période la plus critique intervient entre février et mai, lorsque les résidus sont épuisés et que les points d'eau temporaires disparaissent. Les troupeaux dépendent alors des rares sources permanentes et des pâturages résiduels, ce qui accentue la pression sur les ressources disponibles. C'est généralement durant cette période que les éleveurs engagent des déplacements de transhumance, sur des distances moyennes à longues, à la recherche de ressources fourragères et de points d'eau.

Au niveau des ménages, l'accès et le contrôle des ressources pastorales dépendent fortement du genre, de l'âge, du statut social et de l'appartenance à des réseaux d'influence. Au-delà de la simple possibilité d'y accéder, le contrôle – la capacité à décider de l'utilisation de ces ressources – reste déterminante. Les données montrent que, si les femmes peuvent accéder à certaines ressources (terre, bétail) à travers des arrangements familiaux ou collectifs, ces droits demeurent le plus souvent indirects, négociés et parfois précaires, dans un contexte où les normes sociales renforcent l'autorité masculine.

Les études de cas et FGD confirment que **les ressources productives et les actifs familiaux**

**sont majoritairement contrôlés par les hommes**, et surtout celles ayant la plus grande valeur économique et sociale. À Gambou, par exemple, une jeune femme suivie dans une étude de cas indique disposer d'une parcelle pour ses activités agricoles, mais précise que les ressources initiales proviennent de l'héritage de son mari et que toute décision d'utilisation doit être validée par celui-ci. Les femmes peuvent également accéder à la terre via la location, comme observé dans l'étude de cas à Bandjougri, mais cet accès reste conditionné à leurs moyens financiers et limité par la pression foncière.

En matière d'élevage, le contrôle des femmes concerne principalement les petits ruminants et la volaille. Le gros bétail est généralement placé sous l'autorité du chef de ménage masculin ou du principal propriétaire, qui conserve le pouvoir décisionnel sur la reproduction, la mobilité et la vente des animaux, même lorsque les tâches de gardiennage sont confiées à des bergers ou à d'autres membres de la famille. Dans certains cas, des hommes acquièrent du bétail au profit de leurs épouses, notamment des vaches laitières que celles-ci gèrent au quotidien. Toutefois, comme l'illustre une étude de cas à Gor, les décisions stratégiques concernant ces animaux – telles que la vente ou l'abattage – restent généralement du ressort du mari, malgré la gestion opérationnelle assurée par les femmes.

Ces inégalités se manifestent également dans l'accès à d'autres ressources clés, telles que l'éducation, la formation, le capital financier, et les moyens et décisions sur la mobilité. Plus largement, cet accès limité des femmes aux ressources productives restreint leur capacité à développer des activités économiques durables et à accéder aux segments les plus rémunérateurs des chaînes de valeur pastorales. Une femme interrogée à Gambou indique ainsi qu'elle souhaiterait suivre une formation, mais considère que cela ne serait pas accepté par son mari en raison de l'éloignement. À Wafango, une autre précise : « il faut toujours la permission de notre mari » pour se déplacer, car « c'est mon mari qui décide de tout ».

L'accès aux marchés constitue un défi important pour les communautés pastorales éloignées, tant pour la vente des produits d'élevage que pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. Ces contraintes sont particulièrement marquées pour les femmes, dont la mobilité est souvent limitée par les normes sociales (nécessité d'approbation du chef de ménage pour les déplacements), la charge domestique et le manque de moyens de transport. Leur capacité à se rendre sur les marchés urbains, où les prix sont généralement plus avantageux, est réduite.

Malgré ces contraintes, les discussions de groupe et les études de cas montrent que, même si les décisions stratégiques restent majoritairement entre les mains des hommes, les femmes conservent une certaine autonomie dans leurs activités économiques à petite échelle, notamment dans la transformation, la vente de produits pastoraux et la gestion des revenus.

Pour les jeunes éleveurs, l'accès à la terre, au bétail et aux autres actifs productifs demeure limité aussi, en raison de leur faible capital économique et de leur position subordonnée dans les structures familiales et sociales. Dans un contexte de croissance démographique, de réduction des espaces pastoraux et de concentration des ressources, leurs possibilités d'installation autonome se réduisent progressivement.

Bien que la recherche n'ait pas directement inclus les pasteurs transhumants, les données secondaires indiquent qu'ils accèdent aux ressources pastorales dans des conditions plus coûteuses que les populations locales (AFD, 2025). Les coûts d'accès aux infrastructures pastorales – pâturages, points d'eau, marchés à bétail – représentent des dépenses importantes pour les éleveurs mobiles, souvent taxés à des taux beaucoup plus élevés que la population

résidente. Les coûts pour la santé animale constituent une autre contrainte financière importante, les transhumants étant plus exposés aux pertes liées aux maladies et ayant moins d'accès aux services vétérinaires pendant les déplacements. Par ailleurs, la pression sur les pâturages entraîne une dégradation de la couverture végétale, obligeant certains éleveurs à acheter du fourrage ou de l'eau en saison sèche ; ceux qui manquent les moyens financiers peuvent ainsi chercher à accéder aux ressources situées dans les espaces protégés.

---

## DIVISION DU TRAVAIL ET ORGANISATION DU TEMPS SELON LE GENRE ET L'ÂGE

Les normes sociales et les inégalités d'accès et de contrôle des ressources se reflètent directement dans la répartition des rôles et des responsabilités au sein des ménages et des communautés. Les données montrent que **les activités quotidiennes et l'organisation du temps diffèrent nettement selon le genre et l'âge**, avec des assignations sociales relativement rigides. Cette division du travail structure non seulement les moyens de subsistance, mais aussi les opportunités d'accès aux ressources, à l'information, et aux espaces décisionnels. Elle influence ainsi de manière déterminante les capacités d'autonomie et de participation des différents groupes.

**Les femmes assument l'essentiel des tâches domestiques et reproductives**, incluant l'entretien du foyer, la préparation des repas, l'éducation des enfants, la collecte de l'eau et du bois de chauffe, ainsi que certaines activités physiques comme la fabrication de briques et l'entretien des campements. Certaines de ces tâches, notamment la collecte du bois en zone forestière, sont perçues comme particulièrement pénibles et risquées (FGD). Les études de cas confirment que ces responsabilités reposent quasi exclusivement sur les femmes, sans mention d'un appui des hommes dans les tâches domestiques. L'aide provient principalement des enfants, ce qui souligne une transmission précoce des rôles au sein du ménage.

« Dès le matin, juste après la prière, je balaie la cour de la maison, je fais la vaisselle, je balaie la chambre et je vais dire bonjour à mon mari. Ensuite, je cuisine, puis encore la vaisselle. Je vérifie si les veaux ont mangé et je nettoie l'enclos si mon mari n'est pas là. Je pars traire le lait si les bœufs sont à la maison. Je prends une pause ; s'il y a du lait à vendre, les jeunes vont au marché avec. Vers 15h, je retourne faire la cuisine, puis je vais chercher de l'eau pour me faciliter les tâches du lendemain. » – *Etude de cas de femme éleveuse à Gor*

De leur côté, en ce qui concerne les responsabilités domestiques, les hommes assurent davantage des fonctions sociales, économiques et éducatives, incluant notamment l'enseignement coranique.

En termes d'activités *productives*, le pastoralisme repose sur la capacité à tirer parti de la variabilité des ressources fourragères et hydrauliques, en adaptant les déplacements des troupeaux en fonction de leur disponibilité. Le système est ainsi particulièrement dynamique et mobilise des rôles différenciés entre femmes et hommes, qui s'articulent de manière complémentaire et contribuent au fonctionnement global de la production. Dans le cadre de l'élevage familial, **les activités pastorales impliquent l'ensemble des membres du ménage, avec une répartition des responsabilités selon le genre et l'âge**.

Les hommes, quant à eux, assurent principalement la conduite et la surveillance des troupeaux, la gestion des déplacements, les grands soins vétérinaires et les mesures sanitaires, la reproduction et l'abattage des animaux, ainsi que la commercialisation du bétail. Ils sont également attendus sur des fonctions de régulation sociale, comme la gestion des dommages causés aux cultures et le respect des itinéraires et des limites (notamment en lien avec les aires protégées (FGD)). Les jeunes hommes occupent une place centrale dans ce système, en particulier dans la conduite et la surveillance des troupeaux et les déplacements saisonniers. Ils constituent une main-d'œuvre essentielle et participent activement aux tâches opérationnelles, comme l'installation des clôtures autour des pâturages, ce qui contribue à la transmission des savoirs pastoraux. Toutefois, cette implication précoce, souvent dès le plus jeune âge, peut se faire au détriment de la scolarisation, notamment pour les jeunes garçons engagés dans le gardiennage mobile. Cette situation limite leurs perspectives d'éducation et, à plus long terme, leurs opportunités d'insertion économique et d'autonomisation.

WAFANGO, 23-03-2026

LISTE DES ACTIVITES  
QUOTIDIENNES DES FEMMES

- faire
- balayer les maisons
- préparer à manger
- faire le lait
- faire la lessive
- faire la cuisine
- concasser et moudre les mils, maïs.
- puiser l'eau
- chercher les bois de chauffe
- \*prendre les animaux à la main
- fabriquer les lits, les objets d'art.
- transformer et vendre le lait
- contrôler et prendre soins des enfants,
- maïs...
- Eduquer les enfants

**Figure 13 : Tâches effectués par les hommes et les femmes, FGD de femmes éleveuses à Wafango**

Au-delà de leurs responsabilités domestiques, **les femmes sont également perçues comme des actrices économiques** à part entière. Les données issues des études de cas et des FGD montrent qu'elles exercent des activités de subsistance, telles que la transformation et la vente de produits agricoles (notamment le lait et ses dérivés), l'artisanat ou le petit commerce. Ces activités contribuent de manière significative à la résilience économique des ménages. Cependant, les revenus générés restent généralement limités et orientés vers la satisfaction des besoins quotidiens, offrant peu de perspectives d'autonomie financière. Si les femmes développent des activités plus productives, le contrôle des revenus et les décisions commerciales importants reviennent le plus souvent aux hommes. Les jeunes font face à des contraintes similaires, avec un accès limité aux ressources et peu d'opportunités pour développer des activités propres ou renforcer leur autonomie.

#### Encadré 1: Aissatou : entre foyer, champ et marché (étude de cas)

À Gambou, dans le quartier de Roumdé|Adja, Aissatou, 25 ans, vit avec son mari et leurs quatre enfants. Comme beaucoup de femmes de la région, elle combine plusieurs activités pour faire vivre sa famille : agriculture, petit élevage et commerce. Son parcours illustre à la fois les dynamiques d'adaptation des ménages ruraux et les contraintes persistantes qui structurent la vie quotidienne.

Chaque journée commence à l'aube. « Très tôt le matin, je me rends au champ pour les activités champêtres », explique-t-elle. Après plusieurs heures de travail agricole, elle enchaîne avec les tâches domestiques – préparation des repas, collecte d'eau et de bois, entretien du foyer – avant de terminer la journée par des activités commerciales, notamment la vente de beignets de haricot et de pâte d'arachide. Elle estime consacrer « presque 5 à 6 heures aux activités domestiques et 3 heures aux travaux de moyens de subsistance ».



Grâce à ces activités, Aissatou a progressivement amélioré sa situation : « les activités agricoles nous ont permis de s'offrir un moulin à moudre des céréales, à avoir un habit et à scolariser les enfants ». Elle a également diversifié ses sources de revenus, suite à une formation reçue sur la transformation du lait en yaourt et fromage.

Les conditions de vie demeurent difficiles. L'accès à l'eau est contraint par un forage défectueux transformé en puits pour toute la communauté, les routes sont en mauvais état, et les services de base sont rares. L'insécurité constitue une contrainte majeure - les enlèvements et le vol organisé sont récurrents dans le village. Cette situation limite les déplacements et freine les activités économiques.

Malgré ces défis, Aissatou s'inscrit dans des dynamiques collectives de solidarité et d'organisation. Elle est présidente d'une association féminine et participe activement à la vie communautaire.

Bien que les hommes assurent généralement les tâches les plus physiquement exigeantes dans les activités pastorales et agricoles, l'analyse met en évidence **une répartition inégale des charges de travail, les femmes assumant une charge globale plus importante** (ce que reconnaissent à la fois les hommes et les femmes lors des FGD). Cette situation s'explique par la multiplicité des rôles qu'elles occupent au quotidien. Les études de cas illustrent clairement cette accumulation de responsabilités. Les femmes combinent les tâches domestiques (soins aux enfants, préparation des repas, entretien du foyer), les activités de subsistance (agriculture, élevage) et des activités génératrices de revenus, notamment la transformation et la vente de produits alimentaires. Dans un contexte d'incertitude économique croissante, leur contribution à la diversification des sources de revenus du ménage apparaît de plus en plus centrale.

On observe des évolutions lentes mais progressives dans la répartition des rôles au sein des ménages. Les transformations environnementales et économiques conduisent à **une adaptation des pratiques, notamment à travers une diversification des activités et une implication accrue des femmes dans certaines tâches liées à l'élevage**. Si les éleveurs ont toujours assuré la gestion de leurs troupeaux, la diversification des types de bétail s'est renforcée ces dernières années, dans un contexte où il devient plus risqué de dépendre d'une seule espèce. Cette diversification rend la gestion des troupeaux plus complexe et implique une organisation plus flexible au sein des ménages. Elle tend à élargir la participation des femmes et des enfants dans la gestion quotidienne, afin de répondre aux besoins différenciés des animaux selon les saisons. Les FGD indiquent ainsi que, dans certains cas, des femmes dirigent désormais leur propre bétail et participent plus activement aux activités pastorales, ce qui était moins courant auparavant. Toutefois, ces évolutions restent peu visibles et rarement reconnues ouvertement, en raison du poids des normes sociales. Comme le relèvent les participants, cette réalité apparaît souvent de manière indirecte dans les échanges, les hommes étant peu enclins à reconnaître explicitement ces changements dans un contexte où les normes continuent d'attribuer formellement le pouvoir décisionnel aux hommes.

Il faut aussi noter le caractère collectif des sociétés pastorales qui constitue un facteur important de résilience, reposant sur des mécanismes de solidarité et de coopération qui facilitent la gestion des ressources et l'entraide en période de crise, notamment les sécheresses. Les études de cas confirment que la famille, les voisins et associations du quartier s'entraident mutuellement et ces dynamiques sont particulièrement portées par les femmes, qui entretiennent des réseaux de solidarité fondés sur la réciprocité. Dans ce contexte, **le capital social apparaît comme l'un des rares espaces où les femmes disposent d'un avantage relatif**, leurs réseaux informels facilitant le partage d'informations, l'accès à certaines ressources et la mise en place de mécanismes d'entraide, compensant partiellement d'autres formes d'inégalités.

**Au Tchad** également, les femmes participent activement aux systèmes pastoraux et détiennent des rôles et savoirs techniques spécifiques, tout en restant concentrées dans des segments économiques à faible pouvoir décisionnel et à faible accumulation de capital. De même, les jeunes hommes y occupent une position centrale dans les activités agro-pastorales, notamment la conduite du bétail, mais font face à une précarisation croissante de leurs conditions de vie, à un accès limité aux ressources et à un manque de perspectives économiques, générant une frustration croissante et les poussant parfois à se tourner vers d'autres secteurs pour subvenir à leurs besoins, dans un environnement local offrant peu d'opportunités d'amélioration durable de leurs conditions de vie.

Dans le contexte tchadien, les dynamiques de sédentarisation de femmes offrent certaines opportunités, en réduisant la pénibilité du mode de vie nomade et en permettant une certaine diversification des activités économiques grâce à l'ancrage dans un lieu fixe. Toutefois, ces

opportunités restent limitées et s'inscrivent à une échelle encore modeste, sans transformation significative de leur pouvoir économique ou décisionnel.

Par ailleurs, l'étude tchadienne met en évidence de manière particulièrement marquée que **les mesures de conservation sont perçues comme fortement restrictives pour les moyens de subsistance locaux**, affectant directement les activités des femmes et des jeunes, notamment à travers des restrictions sur la collecte de fourrages arbustifs et de bois de chauffe, l'accès aux sources d'eau pour les usages domestiques, ainsi que la mobilité et les zones de pâturage, avec des mesures punitives pouvant aller jusqu'à la perte, voire l'abattage, du cheptel.

---

## LE NÉO-PASTORALISME

Le concept de néo-pastoralisme, tel que décrit par les acteurs interrogés dans les KII, renvoie à une transformation progressive des systèmes pastoraux traditionnels. Bien que les définitions varient légèrement, plusieurs tendances convergentes se dégagent et sont observables dans les zones autour des parcs nationaux de Bouba Ndjidda et Bénoué : l'entrée de nouveaux acteurs dans l'élevage, **propriétaires de troupeaux sans ou peu d'implication directe dans leur gestion quotidienne ; le recours croissant à une main-d'œuvre salariée**, notamment des jeunes recrutés pour garder le bétail ; et une tendance à des **activités menées à plus grande échelle** que dans les systèmes familiaux traditionnels, reposant à la fois sur des pâturages communautaires et, dans certains cas, sur des espaces privatisés. Certains répondants notent également une évolution des modes de mobilité, avec une tendance à la sédentarisation ou à des déplacements plus limités et planifiés.

Ces évolutions traduisent un passage d'un modèle fondé sur des logiques sociales et familiales à un modèle davantage orienté vers des objectifs économiques et marchands. Ainsi, deux logiques coexistent et s'articulent. D'une part, une logique pastorale, dans laquelle le bétail est au cœur des relations sociales, de l'identité et de la reproduction des systèmes familiaux, et où les décisions visent avant tout la continuité du groupe. D'autre part, une logique plus économique, où le bétail est considéré comme un capital, et où les choix sont guidés par des considérations de coûts, d'investissement et de rentabilité.

Le néo-pastoralisme se manifeste à différentes échelles dans les zones d'étude, comme l'ont souligné les acteurs rencontrés. La recherche a notamment identifié des éleveurs locaux ayant progressivement agrandi leurs troupeaux et commencé à recruter de la main-d'œuvre pour en assurer la gestion, tout en conservant un ancrage dans les dynamiques communautaires. Mais ces pratiques peuvent prendre une ampleur beaucoup plus importante lorsqu'elles sont portées par des acteurs avec des moyens économiques conséquents, souvent basés en milieu urbain. Dans ces cas, les troupeaux sont gérés à distance, avec des implications différentes pour les communautés locales. Les éleveurs locaux, connus et intégrés dans les structures sociales, s'inscrivent davantage dans des relations de proximité, tandis que les acteurs extérieurs peuvent générer des tensions accrues, en raison de leur faible ancrage local et de la taille plus importante des troupeaux.

Les transformations liées au néo-pastoralisme ont plusieurs implications. L'ensemble des acteurs interrogés dans le cadre des KII perçoit le néo-pastoralisme comme **une évolution porteuse d'opportunités économiques et de bénéfices potentiels pour les communautés**. Les autorités administratives et techniques, notamment le MINADER et le MINEPIA, mettent en avant son potentiel en matière d'intensification et de modernisation des pratiques d'élevage.

En effet, l'élevage commercial à grande échelle s'accompagne d'un recours accru à des intrants et à des techniques améliorées, tels que l'utilisation de races bovines améliorées, le renforcement des soins vétérinaires et une gestion plus structurée des troupeaux. Ces pratiques, souvent soutenues par des marchés spécialisés, sont perçues comme permettant d'augmenter la productivité, notamment en matière de production de viande et de lait, tout en améliorant l'encadrement des activités pastorales. Par ailleurs, certaines initiatives, comme la mise en place d'enclos ou la stabilisation des bergers, sont mentionnées comme contribuant à une meilleure organisation de l'élevage, à une réduction des interactions avec les zones agricoles et, dans certains cas, à une diminution des tensions liées à l'accès aux ressources.

Les autorités administratives au niveau communale, les acteurs de développement et du secteur privé interrogées mettent également en avant les opportunités d'emploi générées par ces transformations. Le recours à une main-d'œuvre salariée permet d'intégrer les jeunes dans les activités pastorales en tant qu'acteurs économiques rémunérés, que ce soit comme bergers, gestionnaires de troupeaux ou dans des activités connexes. Cette dynamique est perçue comme un levier d'insertion économique dans des contextes marqués par un accès limité à l'emploi. Par ailleurs, le développement du néo-pastoralisme peut stimuler les marchés locaux, en générant une demande accrue pour des biens et services (produits vétérinaires, intrants, transport), contribuant ainsi à renforcer l'économie locale.

Les effets potentiels sur les femmes sont perçus par les différents acteurs comme plus indirects mais néanmoins positifs. La sédentarisation relative des activités d'élevage favoriserait une disponibilité accrue de produits (lait, viande), ouvrant des opportunités dans la transformation et la commercialisation des produits d'élevage, domaines dans lesquels les femmes sont déjà actives. Cette dynamique pourrait ainsi contribuer à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des ménages.

Enfin, plusieurs acteurs (autorités administratives, traditionnelles, acteurs de développement, forces de sécurité) estiment lors des KII que les systèmes néo-pastoraux, plus structurés et encadrés, favorisent un meilleur respect des règles environnementales, notamment en raison d'un niveau d'information plus élevé des propriétaires et de la main d'œuvre et d'une organisation plus formalisée (notamment, le maintien de l'emploi et la rémunération des bergers peut être impacté par des affrontement récurrents avec les services de conservation ou de sécurité). Bien que, dans les faits, il y ait des cas d'incursions volontaires ou involontaires ils sont néanmoins *perçus* comme présentant moins de risques d'infractions autour des aires protégées. En contraste, les informateurs clés estiment que les éleveurs traditionnels, dont les pratiques reposent sur des logiques de mobilité plus étendues et souvent moins formalisées, sont plus susceptible d'enfreindre aux règles.

« Les néo-pasteurs font un effort de control et d'encadrement de leurs animaux pendant que les pasteurs traditionnels laissent les animaux en divagation. » - *KII avec autorité administrative*

Il convient toutefois de nuancer ces perceptions positives. Le néo-pastoralisme reste à ce stade limité et peu déployé à grande échelle dans les zones enquêtées, et ses effets à long terme demeurent incertains. Il est donc nécessaire d'anticiper les impacts négatifs potentiels, ainsi que les limites de ce modèle, afin **d'éviter de renforcer des dynamiques d'exclusion existantes ou de créer de nouveaux facteurs de conflit.**

L'évolution des modes de gouvernance des ressources, avec un passage progressif de systèmes d'accès collectif à des formes plus privatisées, notamment à travers le développement d'enclos ou de pâturages contrôlés présente un risque. Cette transformation s'accompagne d'une reconfiguration des rapports de pouvoir, marquée par la montée d'acteurs disposant de capital (élites urbaines, investisseurs) et par une marginalisation progressive des petits éleveurs locaux et pasteurs mobiles. Dans ce contexte, un risque de concentration des ressources se dessine, à travers l'accumulation de bétail et de terres par certains acteurs, accentuant les inégalités économiques.

En effet, malgré le potentiel économique évoqué par les acteurs interrogés dans le cadre de la recherche, **la capacité des femmes, des jeunes et des populations rurales à bénéficier des dynamiques du néo-pastoralisme dépend fortement de leur accès préalable aux ressources, aux réseaux et aux opportunités.** Ainsi, sans mesures d'accompagnement et renforcement ciblées, il existe un risque que ces évolutions profitent principalement aux acteurs élites déjà les mieux positionnés. Aussi faut-il noter que l'insécurité dans les zones de recherche constitue également un frein à l'expansion de ce modèle, notamment en ce qui concerne la création d'emplois à plus grande échelle. Ainsi, le potentiel du néo-pastoralisme pour *transformer* les économies rurales et les moyens de subsistance ne doit pas être surestimé en l'absence d'un environnement généralement propice à l'activité économique.

Parallèlement, les institutions sociales traditionnelles peuvent être fragilisées par l'expansion du néo-pastoralisme. Les mécanismes de solidarité, fondés sur les liens familiaux et le partage du bétail, pourraient s'éroder au profit de relations plus contractualisées, notamment avec le recours accru à une main-d'œuvre salariée. La concentration des troupeaux et la sédentarisation rendent l'accès à la terre un enjeu de plus en plus critique et peut contribuer à une dégradation des relations entre différents usagers des ressources naturels, et ainsi nuire à la cohésion sociale (voir chapitre sur les conflits locaux ci-dessous).

Par ailleurs, des contraintes structurelles limitent le développement et l'encadrement du néo-pastoralisme. Les autorités administratives soulignent notamment la difficulté d'identifier certains propriétaires de grands troupeaux, qui opèrent parfois de manière discrète dans un contexte d'insécurité marqué par les risques d'enlèvements et de rançons. Cette situation complique la formalisation du secteur et la coordination avec les services publics.

Des risques sanitaires sont également évoqués par les services de conservation lors des KII, avec la possible résurgence de maladies animales dans des systèmes plus intensifs, pouvant affecter les revenus et la sécurité économique des ménages.

Enfin, bien que cela n'ait pas été directement mentionné par les participants à la recherche, des données secondaires issues d'autres contextes régionaux indiquent que le néo-pastoralisme peut, dans certains cas, être associé à des dynamiques illicites (CBFP, 2021). Dans des environnements marqués par une insécurité persistante, tels que le Bassin du Lac Tchad, certains acteurs développent des relations opportunistes avec des groupes armés afin de sécuriser leurs activités ou leurs déplacements. Par ailleurs, des groupes armés peuvent être directement impliqués dans des activités d'élevage, les revenus générés alimentant parfois des circuits économiques informels ou illégaux.

## Encadré 2 : Entre tradition et modernité : les nouvelles réalités des néo-pasteurs

Les entretiens réalisés avec deux néo-pasteurs à Gambou et Wafango offrent un éclairage concret sur les transformations en cours dans les systèmes pastoraux du nord Cameroun. Tous deux issus du pastoralisme traditionnel, ces acteurs décrivent un passage progressif vers des formes plus sédentarisées et organisées d'élevage, après un héritage familial de cheptel.

Le néo-pastoralisme est perçu par ces acteurs comme un modèle « moderne », associé à la création d'emplois, à la diversification des activités et à la réduction de la pauvreté et du chômage. Cette évolution s'accompagne d'une transformation des pratiques : recours à des intrants (vaccins, antibiotiques, compléments alimentaires), développement de forages pastoraux, et organisation plus structurée de la gestion des troupeaux. Toutefois, les formes d'organisation restent variables : tandis que certains délèguent entièrement la gestion à des bouviers salariés, d'autres continuent d'assurer eux-mêmes une grande partie des tâches, tout en s'appuyant sur une main-d'œuvre recrutée localement, souvent de manière informelle.

Dans les deux cas, l'élevage repose sur des logiques économiques hybrides. Pour l'un, il s'agit d'une activité de diversification des revenus, combinée à l'agriculture, avec des pratiques telles que le parcage des animaux dans les champs afin de fertiliser les cultures. Pour l'autre, l'élevage constitue l'activité principale. Tous deux soulignent cependant l'instabilité de l'accès aux ressources nécessaires (aliments, intrants), dépendant directement des revenus tirés de la vente du bétail.

Malgré cette modernisation, plusieurs limites apparaissent clairement. Les deux acteurs indiquent ne pas connaître les couloirs de transhumance officiellement reconnus, ce qui souligne un décalage entre cadres réglementaires et pratiques réelles. Par ailleurs, ils font état d'une réduction des espaces de pâturage et de restrictions d'accès à l'eau, en particulier lorsque les points d'eau se situent à l'intérieur des aires protégées.

Les relations avec les autres usagers des ressources restent marquées par des conflits récurrents. Les dégâts causés aux cultures, parfois liés à la négligence des bouviers, nécessitent des mécanismes de compensation, généralement à la charge du propriétaire. Dans d'autres cas, les tensions prennent la forme d'interactions avec les services de conservation, allant jusqu'à l'arrestation de bouviers ou au paiement d'amendes. Les pratiques de répression sont également perçues comme problématiques, notamment lorsque des animaux sont abattus lors de patrouilles.

Dans l'ensemble, ces trajectoires illustrent une transition vers des systèmes plus structurés et économiquement orientés, mais encore peu encadrés et confrontés à des contraintes majeures. Le néo-pastoralisme apparaît ainsi comme un modèle en expansion, porteur d'opportunités, mais également de tensions et d'incertitudes dans les dynamiques locales.

## SÉCURITÉ, RISQUES ET VULNÉRABILITÉS

Dans les zones étudiées, les risques et vulnérabilités liés aux dynamiques pastorales et à la gestion des ressources naturelles résultent d'une combinaison de facteurs interdépendants. Parmi les principaux éléments identifiés figurent la pression croissante sur les ressources naturelles, la mobilité transfrontalière peu régulée, la circulation des armes et l'essor de la criminalité organisée, ainsi que des mécanismes de régulation jugés insuffisants ou peu efficaces.

Ces dynamiques génèrent des risques multiples, à la fois économiques, sécuritaires et sociaux, qui n'affectent pas de manière uniforme les différents groupes sociaux. Les femmes et les jeunes y sont exposés de manière spécifique, et souvent accrue, en raison de leur position plus fragile dans les systèmes sociaux, économiques et décisionnels tel qu'évoqué dans l'analyse des moyens de subsistance ci-dessus. Cette vulnérabilité différenciée se traduit par une exposition particulière à certains risques, ainsi qu'une capacité plus limitée à y faire face ou à en atténuer les effets.

---

## CONFLITS LOCAUX

L'étude met en évidence une pression croissante sur les ressources naturelles, liée notamment à la rareté des terres cultivables et à la proximité des aires protégées, ce qui conduit parfois à une utilisation non réglementée de ces espaces. Les différents usages du territoire – agriculture, élevage et conservation – restent insuffisamment coordonnés et évoluent souvent de manière concurrentielle.

Les consultations communautaires identifient plusieurs types de conflits récurrents autour des parcs, notamment entre agriculteurs et éleveurs, entre éleveurs et services de conservation, entre agriculteurs et services de conservation, ainsi qu'entre transhumants et éleveurs sédentaires.

Ces conflits affectent l'ensemble des groupes sociaux, mais de manière différenciée. Les femmes, les jeunes et les enfants en subissent les conséquences en termes de pertes économiques, d'insécurité et de perturbation des activités quotidiennes. Les femmes apparaissent particulièrement exposées, en raison de leur rôle central dans la gestion des ménages, la sécurité alimentaire et certaines activités économiques liées à l'élevage. Même si les hommes assurent principalement la conduite des troupeaux et sont globalement plus exposés aux zones de tension et d'insécurité le long des couloirs de transhumance, l'implication des femmes dans les activités pastorales les expose également.

---

## CONFLITS ENTRE USAGERS DES RESSOURCES NATURELLES

Selon les FGD, KII et consultations communautaires, les **conflits entre agriculteurs et éleveurs** constituent une source majeure de tensions locales, principalement liées à l'accès et à l'utilisation des terres. Historiquement, ces relations reposaient sur des formes de complémentarité – pâturage sur résidus de culture, fertilisation des sols par le fumier, échanges économiques – mais l'augmentation de la pression foncière tend à fragiliser ces équilibres.

Les tensions sont alimentées par plusieurs facteurs convergents : incursions du bétail dans les champs, insuffisance ou non-respect des zones de pâturage, réduction des espaces disponibles pour l'élevage, augmentation de la taille des troupeaux, manque de connaissance des règles foncières et faiblesse du dialogue entre acteurs. Dans ce contexte, les éleveurs, y compris sédentarisés de longue date, sont souvent perçus comme extérieurs, leurs besoins étant relégués au second plan face à ceux des agriculteurs considérés comme autochtones.

La pression agricole croissante se traduit par une extension des cultures, parfois jusqu'aux abords des campements pastoraux, et par la conversion d'espaces autrefois utilisés pour le pâturage. L'absence de protection juridique des pâturages communautaires et de formalisation des couloirs de passage limite les possibilités de recours pour les éleveurs lorsque ces espaces disparaissent, les contraignant à se déplacer vers d'autres zones.

Les périodes agricoles accentuent ces tensions. En saison des pluies, malgré l'abondance de ressources, la réduction des espaces de circulation du bétail augmente le risque de dégâts sur les cultures. Après les récoltes, l'intensification du pâturage sur les parcelles et les zones intermédiaires entraîne également des incidents plus fréquents. Cette superposition des usages conduit à des pertes de cultures, parfois suivies de représailles. Dans certains cas, les conflits dégénèrent en violences physiques, incluant des affrontements graves ou des pratiques telles que l'empoisonnement du bétail.

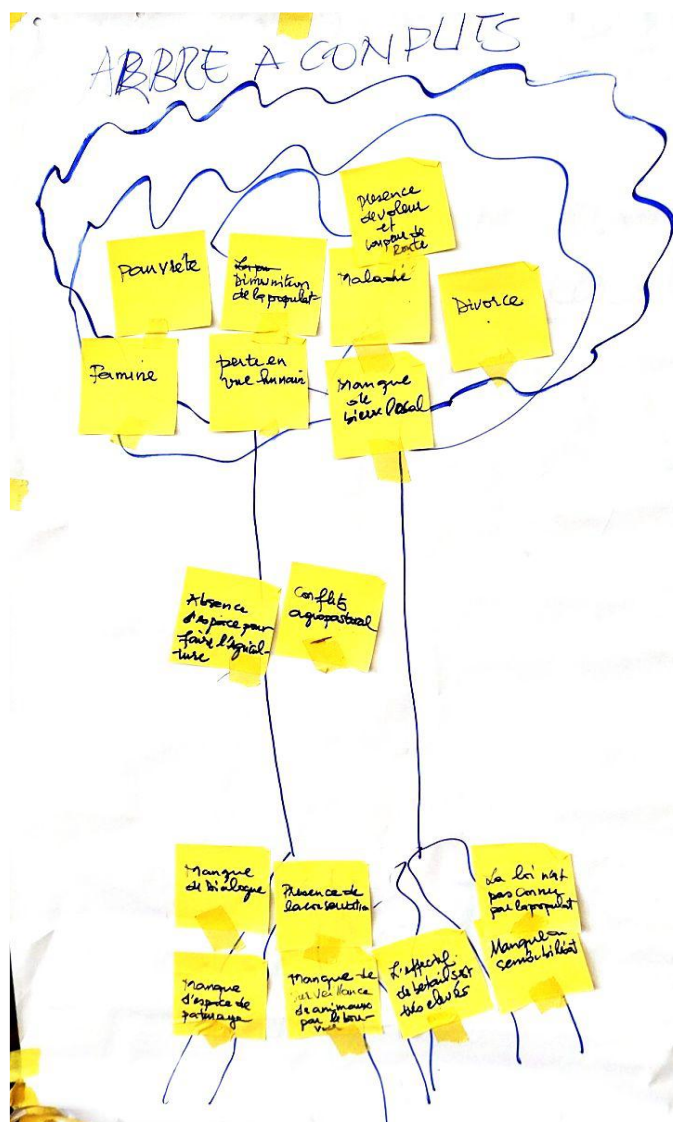


Figure 14 : Analyse de conflit agriculteur-éleveurs en utilisant l'arbre à conflits, lors d'une consultation communautaire à Landou

Les **conflits entre éleveurs** sont principalement liés à l'accès aux ressources pastorales, en particulier aux pâturages, dans un contexte de raréfaction des terres disponibles. Ces tensions sont renforcées par l'émergence de nouvelles dynamiques, notamment liées au néo-pastoralisme, qui introduisent de nouveaux acteurs et modes d'organisation dans les systèmes d'élevage. La concurrence accrue pour les ressources peut ainsi générer des différends entre éleveurs traditionnels et propriétaires de troupeaux, mais aussi entre propriétaires et main-d'œuvre salariée, notamment en cas de vol ou de mauvaise gestion des animaux. Des tensions sont également observées entre éleveurs transhumants et éleveurs sédentarisés.

Ces dynamiques ont des effets différenciés selon les groupes. Pour les femmes, la dégradation des pâturages affecte directement l'état des animaux et la production laitière, ressource essentielle pour leurs activités économiques et la sécurité alimentaire des ménages. Les jeunes bergers sont également exposés à des situations de tension, notamment dans leurs interactions avec d'autres éleveurs lors des activités de gestion des troupeaux.

Au-delà de ces tensions directes, les transformations en cours dans les systèmes pastoraux peuvent avoir des implications sociales plus larges. Comme évoqué dans l'analyse du néo-pastoralisme ci-haut, il pourrait accentuer les inégalités d'accès aux opportunités économiques, en particulier pour les jeunes, et ce dans un contexte de chômage élevé. Aussi, l'évolution vers des modèles plus individualisés et marchands peut également fragiliser les formes traditionnelles de solidarité, fondées sur les liens familiaux et le partage des ressources, au profit de relations plus contractuelles. Par ailleurs, les changements dans les pratiques pastorales semblent affecter les mécanismes de transmission des normes. Dans les systèmes traditionnels, la transhumance constituait un espace important d'apprentissage et de socialisation, notamment en matière de gestion des ressources et de coexistence avec les autres usagers. L'évolution vers des formes plus sédentaires et des organisations plus économiques semble réduire ces espaces. Selon certaines discussions de groupe, les jeunes bergers apparaissent aujourd'hui moins réceptifs aux actions de sensibilisation, ce qui est perçu comme une rupture avec les pratiques antérieures. À terme, ces évolutions pourraient contribuer à des tensions intergénérationnelles et à une fragilisation de la cohésion sociale.

---

## CONFLITS ELEVEURS-SERVICES DE CONSERVATION

**Les conflits entre éleveurs et services de conservation** s'inscrivent également dans un contexte de forte pression sur les ressources naturelles, en particulier à l'interface avec les aires protégées. Ils sont liés à la rareté des terres agricoles et pastorales, à la dégradation des sols et à la difficulté de matérialiser clairement les limites des parcs et des couloirs de transhumance. Cette situation favorise des incursions, parfois involontaires, de troupeaux dans les zones protégées.

Les exercices de cartographie participative réalisés lors des consultations communautaires montrent que les populations estiment globalement que les limites du parc sont respectées. Toutefois, ils mettent également en évidence que certains itinéraires de transhumance empiètent ponctuellement sur ces espaces, notamment à Landou et à Gor, à proximité du parc de Bouba Ndjidda, où de petites portions de parcours ont été identifiées à l'intérieur des limites du parc.

La proximité immédiate des communautés avec les aires protégées génère des tensions, même en l'absence d'intrusions. Selon les services de conservation, certaines localités sont régulièrement confrontées à des incursions d'animaux sauvages (éléphants, hippopotames, buffles, lions) dans les villages, entraînant des dégâts et nécessitant parfois des abattages administratifs. À plus long terme, l'expansion des activités humaines à proximité des parcs contribue à une pression accrue sur les écosystèmes et à une dégradation progressive de la faune, même lorsque les limites des aires protégées sont respectées.

D'après les autorités traditionnelles enquêtées, les communautés locales déclarent globalement connaître et respecter les règles, les intrusions de bétail étant décrites comme limitées et non intentionnelles. Les intrusions délibérées sont généralement attribuées à des acteurs extérieurs, notamment des transhumants transfrontaliers. Les services de conservation

confirment que les éleveurs locaux tendent à mieux connaître les limites des parcs et à éviter les zones interdites, contrairement à certains transhumants internationaux, moins informés des règles en vigueur.

Les entretiens avec les forces de sécurité et les acteurs de développement soutiennent que les transhumants transfrontaliers posent des défis spécifiques, en raison d'une connaissance limitée des cadres réglementaires, de différences de pratiques et d'une faible adhésion aux dispositifs de régulation. Leur mobilité rend également difficile leur sensibilisation et leur suivi, ce qui contribue à la fréquence des tensions, parfois décrites comme quasi quotidiennes dans certaines zones lors des périodes de transhumance.

Les services de conservation indiquent toutefois que les communautés locales peuvent également être impliquées dans des incursions, en particulier en saison sèche. Cette période est identifiée comme la plus critique, les besoins en ressources augmentant et poussant certains acteurs à pénétrer dans les espaces protégés à la recherche de pâturages. À l'inverse, en saison des pluies, l'accès aux parcs est plus limité en raison des conditions naturelles, notamment la montée des cours d'eau.

Ces situations donnent lieu à des réponses souvent répressives, incluant arrestations, détentions et abattage du bétail en cas d'intrusion, ainsi que des violences directes entre acteurs. Selon les consultations communautaires et les entretiens, ces mesures sont perçues comme disproportionnées par les éleveurs, ce qui alimente les tensions avec les services de conservation. Les entretiens avec le MINEPIA évoquent l'usage de la force au-delà des procédures prévues par certains écocardes (tirs à balle réelles sur les animaux au lieu de tirer en l'air et/ou détenir les propriétaires), contribuant à détériorer les relations entre communautés et autorités.

**Au Tchad**, l'étude démontre également que les dispositifs de surveillance et les mesures punitives associés à ces politiques peuvent également accroître les risques de tensions et de conflits, en particulier avec les jeunes, qui sont en première ligne des interactions avec les autorités de conservation lors des déplacements pastoraux

---

## AUTRES USAGES ILLICITES DES AIRES PROTÉGÉES

Il convient également de noter l'existence d'incursions dans les parcs pour des raisons non liées directement aux activités agropastorales, mais susceptibles de générer des tensions avec les services de conservation. Lors des KII les agents de conservation, les forces de sécurité et les membres des comités de vigilance villageois signalent des pratiques de **braconnage** et pêche clandestine attribuées à des populations locales. Les agents évoquent par ailleurs une certaine réticence à appliquer les mesures de restriction, ainsi qu'une hostilité vis-à-vis des services de conservation, notamment en matière de lutte anti-braconnage, ces activités constituant une source de revenus pour certains ménages. Ils identifient également les éleveurs transhumance venus d'ailleurs comme responsable de braconnage.

Les données mettent en évidence aussi une **dépendance des populations locales à certaines ressources disponibles dans les aires protégées**, telles que les écorces à usage médicinal, les matériaux de construction ou certains produits alimentaires comme le tamarin. Des cas d'orpaillage ont également été signalés lors des entretiens. Cette situation crée une tension entre les besoins de subsistance et les exigences de conservation. Par ailleurs, certains espaces situés à l'intérieur des aires protégées revêtent une importance culturelle et spirituelle pour les

communautés locales. Des sites sacrés y sont associés à la pratique de rites traditionnels propres aux groupes vivant à proximité des parcs. Les restrictions d'accès imposées par les dispositifs de conservation limitent l'accès à ces lieux. À titre d'exemple, le site de Jacksiri pour le groupe Toupouri ou celui de Toukou pour les Peuls ont été mentionnés lors des entretiens.

---

## INSÉCURITÉ ET CRIMINALITÉ

Le phénomène d'insécurité liée à la criminalité, en particulier **les enlèvements contre rançon**, apparaît comme une réalité récurrente dans les zones étudiées selon les KII, FGD, études de cas, et consultations communautaires. Si les forces de sécurité reconnaissent l'émergence récente de cette menace et estiment que la situation s'améliore grâce au renforcement des dispositifs sécuritaires (notamment le déploiement du BIR), les acteurs locaux décrivent une insécurité persistante. Les études de cas confirment cette perception, notamment celles de Gambou et Bandjoukri. Les personnes interrogées évoquent des enlèvements et des vols de bétail organisés fréquents. En effet, **le vol de bétail** est identifié comme un problème majeur, souvent attribué par différents acteurs interrogés à des groupes étrangers, ce qui renforce les perceptions de méfiance et d'insécurité entre les communautés.

Certains acteurs soulignent des liens entre insécurité et dynamiques locales de conflit. Selon une source sécuritaire, des restrictions d'accès aux ressources naturelles, notamment liées aux mesures de conservation, peuvent conduire certains individus à se tourner vers des activités criminelles, tels que les « coupeurs de route », soupçonnés d'être des anciens bergers ayant perdu leurs moyens de subsistance (abattage par service de conservation).

Cette situation d'insécurité entraîne une restriction de la mobilité, en particulier pour les femmes et les jeunes, qui ne peuvent plus accompagner le bétail ou pratiquer des activités agricoles ou de transformation hors des villages (FGD, études de cas). Les femmes adoptent des stratégies d'adaptation, comme se déplacer en groupe vers les champs ou pour la collecte de bois et de l'eau pour limiter les risques.

L'insécurité affecte aussi l'accès aux services et aux ressources : elle limite les interventions des acteurs de développement (gouvernementaux et internationaux), perturbe les activités économiques et renchérit les coûts d'approvisionnement, notamment pour les intrants essentiels comme les produits vétérinaires (KII secteur privé). Ces contraintes touchent de manière disproportionnée les femmes et les jeunes, dont les ressources financières et les capacités de mobilité sont plus limitées.

Bien que cet aspect n'ait pas été directement soulevé comme une préoccupation dans le cadre de la présente recherche, des travaux menés dans d'autres zones du bassin du lac Tchad indiquent que l'expansion du néo-pastoralisme peut être associée à des enjeux sécuritaires (voir analyse ci-haut). Dans certains cas, des néo-pasteurs recourent à l'achat d'armes auprès de groupes armés ou à la sous-traitance de la sécurisation de leurs activités. La circulation accrue des armes légères et de petit calibre constitue ainsi un facteur aggravant dans les vols de bétail et les affrontements intercommunautaires, notamment entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de conflit. Elle contribue également à la multiplication de groupes armés opérant dans ces régions, représentant une menace pour la sécurité des populations et des États.

**Les résultats de l'étude au Tchad** convergent également sur une exposition accrue des jeunes hommes aux risques sécuritaires, notamment du fait de leur rôle croissant dans la conduite des troupeaux en transhumance, souvent dans des conditions d'isolement et d'insécurité.

## ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET QUALITÉ DE VIE

Malgré certaines avancées, l'accès aux services de base demeure limité dans les zones étudiées, en particulier pour les communautés pastorales et rurales éloignées des centres urbains. La région du Nord du Cameroun reste caractérisée par un déficit important en infrastructures et en services essentiels, contribuant à des conditions de vie précaires.

### Encadré 3 : Kadidja : De l'or à la terre (étude de cas)

À Bandjougri, Kadidja, 38 ans, incarne une réalité des systèmes pastoraux et ruraux du nord Cameroun : celle des trajectoires de mobilité, marquées par les dynamiques transfrontalières et la recherche d'opportunités économiques. Originaire du Tchad, elle s'est installée dans la zone à l'origine pour l'orpaillage, avant de se reconvertir progressivement dans l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. Aujourd'hui, elle combine agriculture de subsistance, culture de rente et commerce pour subvenir aux besoins de sa famille, répartie entre le Cameroun et le Tchad.

« La quête de l'or m'a permis d'avoir le capital pour investir dans l'agriculture, l'élevage des ruminants et volailles et me construire un abri à matériaux provisoires » - décrit-elle.

Ses journées suivent un rythme intense : travaux agricoles tôt le matin, tâches domestiques, puis activités commerciales. Ses enfants participent aux activités, illustrant la mobilisation familiale nécessaire pour faire face aux contraintes économiques.

En tant qu'étrangère, Kadidja ne possède pas de terres. Elle doit louer des parcelles ou occuper des espaces non attribués, ce qui la place dans une situation d'insécurité foncière. Elle relate avoir subi des représailles pour avoir cultivé dans une zone protégée.

Les conditions de vie à Bandjougri sont particulièrement précaires. Les habitations sont en terre battue couvertes de paille, l'accès à l'eau est limité à un seul forage pour toute la communauté, et les infrastructures sont quasi inexistantes. Le coût de l'eau (100 FCFA par bidon) représente une charge supplémentaire pour les ménages comme celui de Kadidja. Malgré l'absence d'appui externe, elle s'appuie sur les solidarités locales : entraide entre voisins, partage des ressources, soutien en cas de crise. Ces réseaux constituent un pilier essentiel de la résilience dans un contexte marqué par l'absence de services formels.

L'insécurité est omniprésente et influence fortement les stratégies de vie. « Nous évitons juste de nous éloigner du village », explique-t-elle. Cette restriction limite l'accès aux marchés, aux ressources et aux opportunités économiques.

Comme dans de nombreux contextes similaires, les normes sociales encadrent fortement les rôles et la prise de décisions. Kadidja souligne que « la femme est toujours sous l'autorité de son époux », même si elle participe aux décisions au sein du ménage. Elle considère qu'elle ne participe pas aux décisions communautaires.

Le parcours de Kadidja met en lumière la capacité d'adaptation des femmes dans des contextes instables, mais aussi les vulnérabilités spécifiques liées au statut de déplacée, à l'insécurité foncière et aux contraintes sécuritaires.

Les observations lors des études de cas confirment cette réalité, avec des habitats rudimentaires, un accès restreint à l'eau potable, à l'électricité et aux réseaux de communication, ainsi qu'un état dégradé des infrastructures routières qui complique les déplacements et l'accès aux services. L'éloignement des services accentue la charge de travail, en particulier pour les femmes, fortement impliquées dans l'accès à l'eau, aux soins et à la gestion du ménage. Les enfants sont également affectés, certains devant se déplacer vers d'autres localités pour accéder à l'éducation. Par ailleurs, une perception négative des services publics ressort des entretiens pour les études de cas : les interactions sont décrites comme ponctuelles et limitées aux situations d'urgence, avec une circulation inégale de l'information et une collaboration jugée insuffisante entre services et populations locales.

---

## RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les dynamiques économiques observées mettent en évidence une fragilisation progressive des moyens de subsistance pastoraux, la conséquence des différentes pressions environnementales, démographiques, et légales (création de zones protégées). Pour de nombreux acteurs, en particulier les jeunes, ces activités apparaissent de moins en moins rentables, sauf pour les ménages disposant déjà d'un capital important. Dans ce contexte, certaines alternatives perçues comme plus rapides et lucratives, notamment le braconnage, peuvent devenir attractives, comme l'ont souligné des autorités administratives lors des KII. Cette évolution tend à affaiblir l'impact des actions de sensibilisation et des initiatives de soutien aux activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, plusieurs contraintes structurelles limitent la viabilité économique des activités agricoles et pastorales. Le manque d'infrastructures et d'environnement propice au bon fonctionnement de marchés et économies locales impliquent que les débouchés restent restreints, réduisant les perspectives de commercialisation et de rentabilité, ce qui peut décourager la volonté des individus d'investir leurs faibles moyens pour développer leurs activités génératrices de revenus (AGR) ou le petit commerce. L'accessibilité des sites de production constitue également un frein important, ceux-ci étant souvent éloignés des habitations, ce qui complique la participation régulière, en particulier pour les femmes dont la mobilité est déjà contrainte. Ces facteurs contribuent à maintenir les activités dans une logique de subsistance, avec peu de capacité d'investissement ou de croissance.

L'insécurité constitue un facteur aggravant majeur. Les études de cas et le KII avec le secteur privé indiquent que les risques liés aux enlèvements et à la criminalité dissuadent les acteurs économiques de s'engager ou d'investir, limitant ainsi le développement des marchés locaux. Elle restreint également la mobilité, en particulier pour les femmes, qui évitent de s'éloigner de leur village, réduisant leur accès aux marchés, aux opportunités commerciales et aux réseaux économiques. Ces dynamiques contribuent à renforcer les inégalités économiques et à limiter les perspectives d'autonomisation, notamment pour les groupes les plus vulnérables.

L'ensemble de ces facteurs affecte particulièrement les pasteurs transhumants, qui sont exposés à des risques sécuritaires tout au long de leurs parcours et doivent parfois négocier avec des acteurs armés, y compris à travers des paiements informels. À cela s'ajoute la multiplication des taxes illégales, des prélèvements informels et des barrières non officielles le long des couloirs de transhumance (AFD, 2025). Ces pratiques augmentent significativement les coûts de mobilité, réduisent la rentabilité des activités pastorales et accentuent la précarité économique des ménages.

---

## CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

La variabilité climatique est identifiée comme une contrainte majeure dans les KII et les études de cas, affectant directement les systèmes agricoles et pastoraux. Les fluctuations des conditions climatiques rendent les niveaux de production plus incertains, limitant la capacité des ménages à anticiper leurs rendements et leurs revenus. Cette incertitude fragilise les stratégies de subsistance et réduit les marges de résilience économique.

Les transformations environnementales, notamment liées au changement climatique, accentuent ces défis, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'eau. Alors que cette ressource était auparavant relativement disponible, son déclin actuel complique la gestion des activités pastorales et renforce les tensions autour des ressources. Le manque de points d'eau dans les zones de pâturage affecte la mobilité des troupeaux et la santé animale, contraignant les éleveurs à parcourir de plus longues distances, parfois jusqu'aux abords des aires protégées, ce qui augmente les risques de conflits avec d'autres usagers et les services de conservation.

Ces évolutions ont des impacts spécifiques sur les femmes. La raréfaction de l'eau et des ressources accroît leur charge de travail, notamment pour les activités domestiques et l'abreuvement des animaux, tout en réduisant le temps disponible pour les activités génératrices de revenus. La baisse de la productivité du bétail, en particulier de la production laitière, affecte directement leurs revenus et leur rôle dans la sécurité alimentaire du ménage. Le manque de moyens financiers constitue un frein pour adopter des pratiques d'adaptation (par exemple, utilisation de semences améliorées plus résistantes à la sécheresse).

Les pasteurs transhumants apparaissent particulièrement exposés aux aléas climatiques, dans la mesure où leurs moyens de subsistance reposent presque exclusivement sur l'élevage. Contrairement aux agriculteurs ou aux agro-pasteurs sédentaires, qui disposent de sources de revenus plus diversifiées, ils sont fortement dépendants de la survie et de la productivité de leurs troupeaux. Des épisodes de sécheresse sévère, entraînant des pertes importantes de bétail, peuvent ainsi entraîner des conséquences dévastatrices et compromettre durablement leurs moyens d'existence. Toutefois, cette vulnérabilité est en partie contrebalancée par une forte capacité d'adaptation. La transhumance repose précisément sur la mobilité comme stratégie de gestion des risques, permettant aux éleveurs de se déplacer en fonction de la disponibilité des ressources. Cette capacité à ajuster en permanence les itinéraires et les pratiques constitue un facteur important de résilience face aux pressions environnementales.

## OPPORTUNITÉS ET LEVIERS STRATÉGIQUES POUR L'INCLUSION

Les données mettent en évidence une volonté claire des acteurs impliqués dans les systèmes pastoraux d'améliorer les conditions existantes et de renforcer la résilience des moyens de subsistance. Les consultations font ressortir un consensus général selon lequel les différents usagers des ressources naturelles peuvent coexister. Toutefois, cette coexistence ne se fait pas spontanément et nécessite des politiques et des actions intentionnelles en matière de gestion des ressources naturelles. Les femmes et les jeunes expriment en particulier un besoin accru d'accompagnement, notamment pour développer des activités génératrices de revenus et accéder à des opportunités économiques plus durables.

---

## RESSOURCES, STRATÉGIES ET INITIATIVES LOCALES D'ADAPTATION ET RÉSILIENCE

Face à la variabilité climatique, à la pression sur les ressources et à l'insécurité, les ménages pastoraux développent des stratégies d'adaptation reposant sur une **diversification des moyens de subsistance**. Les femmes et les jeunes jouent un rôle central dans ces dynamiques, notamment à travers des activités complémentaires telles que le petit commerce, l'agriculture de subsistance ou la transformation de produits, très souvent sans aucun accompagnement ou appui institutionnel.

Ces initiatives peuvent toutefois s'organiser dans des **cadres collectifs**, notamment à travers des groupements d'initiative commune (GIC), parfois soutenus par les autorités locales (communales, municipales ou départementales), qui peuvent apporter un appui en matière de formation, d'enregistrement administratif, de gestion financière et de suivi (KII autorités départementales).

Les GIC constituent l'une des formes d'organisation les plus répandues en milieu rural. Il s'agit de groupes économiques communautaires, reconnus par l'administration, dans lesquels des membres s'associent volontairement pour mener des activités génératrices de revenus. Leur fonctionnement repose sur une organisation simple et flexible, avec des règles de gestion accessibles, généralement structurées autour de fonctions de base (présidence, trésorerie, secrétariat). Ils se concentrent sur des activités concrètes à petite échelle, telles que l'agriculture, l'élevage, la transformation (lait, arachide), le petit commerce ou les systèmes d'épargne.

Ces groupements remplissent plusieurs fonctions clés. Sur le plan économique, ils facilitent l'accès à des opportunités de revenus à travers la mutualisation du travail, des ressources et parfois du capital. Ils constituent également des points d'entrée pour les interventions des ONG, des programmes publics ou des partenaires techniques, facilitant l'accès à des formations, des intrants ou des financements. Sur le plan social, ils renforcent les réseaux de solidarité, l'entraide et le partage d'informations au sein des communautés.

Ils jouent enfin un rôle important en matière d'inclusion, en particulier pour les femmes et les jeunes. De nombreux GIC sont constitués de groupes féminins ou de jeunes et offrent un espace structuré de participation et d'initiative collective, dans des contextes où leur accès aux instances formelles de décision reste limité. Les femmes y développent notamment des activités de transformation (lait, arachide), de petit commerce, d'aviculture ou d'agriculture.

Toutefois, leur impact reste souvent limité par des contraintes structurelles, notamment le manque de capital, d'équipements, d'accès aux marchés et d'appui technique,

Si les stratégies de diversification des revenus contribuent à renforcer la résilience à court terme, elles restent souvent précaires et peuvent exposer les femmes et les jeunes à des risques accrus, y compris des activités informelles ou à risque (par exemple orpaillage). Les femmes demeurent majoritairement positionnées sur des segments à faible valeur ajoutée, comme la transformation, et sont contraintes par un accès limité aux ressources. Le manque d'accès aux marchés plus large (contraintes socioculturelles, financière, infrastructurelles) et d'équipements (par exemple, l'absence de moyens de conservation de produits transformés) limite les capacités de production et de commercialisation à plus grande échelle.

En ce qui concerne les jeunes, certaines initiatives locales témoignent d'un potentiel important pour la participation et l'autonomisation. Le néo-pastoralisme est perçu comme une opportunité d'emploi pour les jeunes, tandis que des structures comme les **comités de vigilance** jouent un rôle clé dans la gestion de l'insécurité, avec une forte implication des jeunes. Dans les communautés situées autour des parcs, à Mboukma par exemple, les forces de sécurité s'appuient sur des comités de vigilance pour assurer la sécurisation des villages dans un contexte d'insécurité persistante. Ces comités, composés principalement de jeunes, travaillent en collaboration avec les écogardes et assurent une surveillance locale, incluant le contrôle des mouvements et l'alerte en cas d'incidents. Comme le souligne un membre : « J'interviens lorsqu'il y a des mouvements dans le parc et nous assurons aussi le contrôle des personnes qui entrent et sortent du village, surtout pendant les périodes où l'insécurité augmente ».

Toutefois, leur efficacité reste limitée par des contraintes matérielles importantes. Les membres des comités évoquent notamment le manque d'équipements de base, tels que des torches, des chaussures de sécurité ou des chasubles, ce qui réduit leur capacité d'action et leur sécurité dans l'exercice de leurs fonctions.

#### Encadré 4: GIC SAKNDA : une dynamique locale au croisement de l'agriculture et de l'élevage

Le GIC SAKNDA, basé à Gambou, illustre le rôle croissant des organisations communautaires dans la structuration des économies rurales. Composé de producteurs locaux, ce groupement développe principalement des activités agricoles (maïs, soja, arachide), complétées par des activités d'embouche de petits ruminants, indiquant une stratégie de diversification des revenus. Les produits sont commercialisés au niveau du village, ainsi que sur les marchés de Gor et de Madingring, ancrant le GIC dans des circuits économiques locaux et régionaux.

Au fil du temps, le groupement a pu construire un grand magasin pour le stockage des récoltes, grâce aux revenus générés par ses activités. Cette capacité de stockage constitue un levier stratégique, permettant de mieux gérer les périodes de pénurie et de fluctuation des prix, tout en renforçant la résilience économique du groupe. Le GIC s'inscrit également dans des dynamiques d'innovation locale, notamment à travers l'adoption de pratiques d'élevage plus intensives et modernes comme l'embouche.

L'organisation repose sur une gouvernance relativement inclusive : les femmes et les jeunes occupent des fonctions clés, telles que trésorière ou secrétaire, et participent aux instances décisionnelles. Ils jouent également un rôle central dans les activités opérationnelles, notamment la commercialisation des produits et les travaux liés à l'élevage. Au-delà de ses activités économiques, le GIC contribue à des objectifs sociaux plus larges, notamment en soutenant la scolarisation des jeunes, l'émancipation des femmes et l'appui aux personnes marginalisées.

Toutefois, le développement du GIC reste contraint par des défis structurels importants : manque de terres cultivables, faible fertilité des sols, conflits agro-pastoraux, enclavement des zones de production, insécurité et accès limité aux marchés.

Malgré ces contraintes, le groupement maintient des relations actives avec les autorités traditionnelles et les communautés pastorales. Dans ce contexte, le GIC apparaît comme un acteur local clé, à la fois économique et social, contribuant à la structuration des chaînes de valeur rurales et à la résilience des communautés.

---

## INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Plusieurs cadres juridiques et politiques offrent une base solide pour articuler les objectifs de conservation avec les systèmes pastoraux, à condition d’être effectivement appliqués. Outre les textes relatifs au pastoralisme, la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 sur la décentralisation confère aux communes rurales un rôle clé dans la gestion des ressources naturelles et la prévention des conflits agropastoraux. Bien que la décentralisation reste incomplètement mise en œuvre, notamment en raison de contraintes financières et techniques au niveau local, ce cadre offre des opportunités pour **l’élaboration de conventions locales adaptées au contexte**. Celles-ci peuvent permettre de définir des règles partagées concernant l’accès et la gestion de ressources stratégiques (points d’eau, pâturages, parcs de vaccination, feux contrôlés). Les entretiens montrent qu’il existe déjà des interactions régulières entre les autorités locales, les structures traditionnelles et les communautés, ce qui peut faciliter la prise de décision et l’adaptation des réponses aux réalités locales, sous réserve de disposer des moyens nécessaires pour leur mise en œuvre.

Les initiatives publiques nationales ou régionales ciblant les femmes et les jeunes restent encore peu structurées à l’échelle locale, mais des **actions et appui ponctuels** contribuent progressivement à renforcer leur participation économique.

Au niveau des sous-préfectures, les autorités indiquent une évolution vers des **approches plus collaboratives, visant à privilégier le dialogue et la prévention** plutôt que des réponses uniquement répressives. Comme le souligne une autorité locale : « Nous essayons de réhabiliter les pistes de transhumance [...], nous facilitons l’accès à l’eau et à la propriété foncière [...] nous sensibilisons les agriculteurs sur le respect des couloirs de transhumance et nous tenons des séances de travail avec les pasteurs pour expliquer leurs droits et leurs devoirs ».

Des mécanismes innovants sont également mentionnés par les services de conservation pour **prévenir les infractions dans les parcs nationaux**, notamment des actions de sensibilisation et d’intégration d’anciens braconniers dans des dispositifs liés à la conservation. Par ailleurs, **des formations et accompagnements sont proposés aux femmes et aux jeunes pour le développement d’AGR**, afin de favoriser leur inclusion économique et leur engagement dans la gestion durable des ressources. À titre d’exemple, l’unité d’écodéveloppement du parc de Bouba Ndjidda prétend soutenir des initiatives telles que l’AFOROMO (association des femmes productrices de moringa), notamment à travers la fourniture de semences améliorées et un accompagnement technique.

---

## ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ET CONSERVATION

Les partenaires de développement et de conservation jouent un rôle important dans l’accompagnement des dynamiques locales, à travers des actions combinant **sensibilisation, appui technique, mise en place des infrastructures et développement économique**.

Des initiatives menées avec des organisations telles que la GIZ ont permis de renforcer certaines chaînes de valeur, notamment à travers des formations en transformation de produits laitiers, contribuant à diversifier les sources de revenus et à réduire la pression sur les ressources naturelles. Les études de cas confirment l’utilité de ces appuis, une femme à Gambou indiquant que la formation reçue en transformation du lait (yaourt, fromage) a directement soutenu ses activités commerciales.

Les interventions de WCS et d'autres partenaires (FAO, GIZ, PARTACC, Projet d'Appui à la Résilience des Systèmes Pastoraux) s'articulent principalement autour de la sensibilisation, de l'accompagnement des acteurs pastoraux, du renforcement des capacités et l'appui aux cadres de concertation agropastoraux locaux réunissant les acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles. Elles visent à promouvoir des pratiques plus responsables (respect des couloirs de transhumance, limitation des intrusions dans les aires protégées), à améliorer la connaissance des cadres réglementaires et à renforcer les mécanismes de dialogue et de prévention et gestion des conflits. Selon les KII, ces actions ont contribué à une réduction des empiètements dans les zones protégées, à une diminution de certaines pratiques dégradantes (feux de brousse, pollution des points d'eau) et, plus largement, à une amélioration progressive des relations entre éleveurs, agriculteurs et services de conservation. Des appuis plus structurels ont également été observés, tels que la mise en place de points d'eau, d'infrastructures sanitaires pour le bétail ou le soutien à des activités économiques (aviculture, apiculture, forages solaires).



**Figure 15 : Un troupeau de bœufs s'abreuve à un point d'eau aménagé par le Projet de développement de l'élevage (PRODEL), financé par la Banque mondiale, dans la commune de Rey-Bouba**

En matière de genre et d'inclusion, ces interventions ont permis des avancées, notamment en intégrant des thématiques telles que les droits humains, les VBSG et l'égalité de genre dans les activités de sensibilisation. Une évolution notable concerne **l'implication accrue des femmes dans les espaces de concertation**, alors qu'elles en étaient auparavant largement exclues. Toutefois, ces changements restent largement liés à la présence et à l'action des projets. Les normes socioculturelles demeurent fortement contraignantes, et la durabilité de ces acquis dépendra de leur appropriation par les acteurs locaux. Le processus apparaît ainsi en cours, nécessitant un accompagnement continu pour consolider une participation effective, durable et équitable des femmes et des jeunes.

## RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ

La région du Nord occupe une position stratégique économique, à la fois connectée au pôle logistique de Ngaoundéré – principal hub d’approvisionnement reliant le Sud du pays – et située au carrefour d’importants flux commerciaux et de mobilité en provenance notamment du Nigeria et du Tchad. Le secteur privé, bien que contraint par l’insécurité et la faiblesse des infrastructures, joue un rôle non négligeable dans les dynamiques économiques locales. Les acteurs présents interviennent principalement dans **des activités de proximité, en réponse aux besoins essentiels des communautés rurales**.

### Encadré 5 : Un entrepreneur au service des communautés rurales

« Mon activité consiste principalement à distribuer des produits vétérinaires pour la prise en charge sanitaire du cheptel, ainsi que des produits pharmaceutiques de base pour les populations. Je m’approvisionne à Ngaoundéré, qui est un centre important pour ce type de produits, puis j’achemine les marchandises vers les marchés locaux en fonction de la demande. Ma clientèle est composée surtout d’éleveurs, de petits producteurs et de ménages ruraux, ce qui fait de mon activité un service de proximité essentiel pour la zone.

Ces dernières années, j’ai constaté une augmentation progressive de la demande, avec des volumes plus importants à approvisionner. Cela s’explique notamment par la croissance des populations dans les villages et par le développement des activités d’élevage, qui nécessitent davantage de soins vétérinaires. Les besoins en produits de santé pour les personnes augmentent également. Cette évolution montre qu’il existe un potentiel réel pour développer ces activités dans les zones rurales, même si nous dépendons encore beaucoup de circuits d’approvisionnement informels.

Cependant, nous faisons face à plusieurs défis. L’approvisionnement reste parfois difficile, et il y a des enjeux liés à la qualité des produits et à l’organisation du marché. Dans un contexte marqué par l’insécurité et le manque d’infrastructures, il n’est pas toujours facile de garantir un accès régulier et abordable à ces intrants essentiels. » - *Homme commerçant dans les produits vétérinaires à Bandjoukri*

Les entretiens avec les acteurs du secteur privé mettent en évidence des modèles d’approvisionnement relativement structurés à l’échelle régionale, avec des centres comme Ngaoundéré servant de hubs pour la distribution de produits liés à l’élevage, tels que les produits pharmaceutiques. Ces produits sont ensuite acheminés vers les marchés locaux, où ils répondent à une demande croissante portée par les éleveurs, les petits producteurs et les ménages ruraux. Cette activité contribue à soutenir la productivité des systèmes d’élevage et à renforcer la résilience des communautés, en facilitant l’accès à des intrants essentiels dans des contextes où les services formels sont limités.

En même temps que la croissance démographique et l’intensification des activités d’élevage crée des pressions sur les ressources locales, il existe aussi un potentiel de développement des chaînes de valeur locales, reposant sur une main-d’œuvre disponible sur place. Cela inclut notamment le renforcement des activités de transformation (lait en yaourt, beurre ou fromage), l’embouche et la commercialisation du bétail, le développement de services vétérinaires de proximité, ainsi que des activités de collecte, transport et vente de produits animaux. Le développement de sous-produits (cuirs et peaux) ou d’aliments pour bétail constitue également des opportunités. À condition d’être accompagnées, ces dynamiques peuvent contribuer à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, tout en structurant les filières locales et en augmentant la valeur ajoutée captée au niveau local.

## CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les données collectées à travers les différentes méthodes mobilisées (FGD, KII, consultations communautaires, études de cas, et revue documentaire) permettent d'apporter des réponses globalement complètes aux principales questions de recherche. La triangulation des sources a permis de croiser les perceptions des différents groupes d'acteurs et de dégager des tendances cohérentes sur les dynamiques de gouvernance, de moyens de subsistance, de risques et d'opportunités.

### POUVOIR, INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE

L'analyse met en évidence l'existence de cadres juridiques et politiques relativement structurés en matière de gestion des ressources naturelles et d'inclusion, mais dont la mise en œuvre reste limitée au niveau local. Un décalage important persiste entre les cadres formels et les pratiques, lié à des capacités institutionnelles contraintes, une faible appropriation des politiques (notamment en matière de genre et de jeunesse), une fragmentation des interventions, et un manque de coordination et de moyens opérationnels.

Dans la pratique, **la gestion des ressources repose largement sur des systèmes hybrides, combinant normes coutumières et procédures administratives**. Les autorités traditionnelles jouent un rôle central dans la régulation sociale, la médiation et la gestion des conflits, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages. Toutefois, l'absence de régulation territoriale effective et l'insécurité foncière contribuent à entretenir des tensions récurrentes. L'enjeu principal réside moins dans l'existence de mécanismes que dans leur capacité à garantir une gestion équitable, coordonnée et effectivement appliquée.

Des évolutions sont néanmoins observées en matière de participation des femmes et des jeunes, avec une ouverture progressive des espaces de dialogue et quelques changements normatifs progressifs portés par des projets menés par des acteurs externes. Néanmoins, cette inclusion reste majoritairement consultative. **Les normes sociales, les hiérarchies d'âge et les pratiques coutumières continuent ainsi de restreindre l'accès des femmes et des jeunes à l'information, aux responsabilités et aux instances de décision, contribuant à la reproduction des inégalités**. Le pouvoir décisionnel demeure concentré entre les mains des hommes adultes et des autorités coutumières. Il en résulte **une inclusion partielle**, caractérisée par une participation aux espaces de concertation mais une influence limitée sur les décisions et leur mise en œuvre.

**Les pasteurs transhumants participent généralement moins aux instances locales de gouvernance**, en raison de leur mobilité, de leur statut souvent perçu comme étrangers à la communauté et de leur faible ancrage institutionnel. Cela limite leur accès aux espaces de décision et réduit leur capacité à influencer les règles de gestion des ressources, malgré leur dépendance directe à ces dernières.

### MOYENS DE SUBSISTANCE ET CHÂÎNES DE VALEUR

Dans la Région du Nord, les systèmes pastoraux sont un pilier central des moyens de subsistance, avec une organisation complexe **combinant sédentarité, mobilité locale et grande transhumance**. Face à une pression foncière croissante liée à l'expansion agricole et à la concurrence des usages, les éleveurs adaptent en permanence leurs stratégies, notamment

à travers la mobilité ou la relocalisation des troupeaux. Cette capacité d'adaptation reste toutefois fragile, car elle dépend fortement de l'accès aux ressources naturelles et de la qualité des relations avec les autres usagers du territoire.

Les systèmes de moyens de subsistance et les chaînes de valeur pastorales sont **étroitement liés aux rapports de pouvoir, aux normes sociales et aux structures familiales**. Les femmes et les jeunes jouent un rôle central dans les activités économiques – agriculture de subsistance, transformation des produits agricoles et animaliers et petits commerces pour les femmes ; élevage, agriculture et activités commerciales pour les jeunes – et contribuent de manière significative au fonctionnement des systèmes. Toutefois, leur accès aux ressources productives (terre, bétail, capital), aux services (marchés, formation, financement) et au pouvoir de décision reste limité. Les décisions stratégiques demeurent majoritairement entre les mains des hommes et des aînés, ce qui se traduit par une inclusion essentiellement fonctionnelle, sans redistribution réelle du pouvoir économique.

Les transformations en cours, notamment liées au **développement du néo-pastoralisme**, redéfinissent ces équilibres. Le capital devient un facteur déterminant dans l'accès aux ressources, au-delà des critères traditionnels liés au genre ou à l'âge. Cette évolution est accélérée par la pression foncière, la marchandisation croissante des activités et l'intégration aux marchés, ainsi que par les dynamiques d'urbanisation. Elle ouvre des opportunités en matière de diversification économique, de modernisation des systèmes d'élevage, de création d'emplois et de structuration des filières, en particulier pour les jeunes.

Cependant, ces transformations comportent également des risques importants. Les bénéfices de cette transition restent fortement dépendants des ressources initiales des acteurs (capital, réseaux, statut, influence politique). Ainsi l'émergence du néo-pastoralisme peut accentuer les inégalités économiques et favoriser la concentration des ressources. Elle peut également transformer les modes d'accès et de gestion des terres et fragiliser les mécanismes de solidarité communautaire, générant ainsi de nouvelles formes de tensions et d'insécurité. Ainsi, l'évolution vers des systèmes plus capitalisés ne constitue pas seulement un changement technique, mais une transformation profonde des rapports sociaux, des systèmes de gouvernance et des moyens de subsistance. Sans une prise en compte explicite des enjeux d'inclusion et de pouvoir, ces dynamiques risquent de renforcer les exclusions et de marginaliser davantage les groupes les plus vulnérables.

## SÉCURITÉ, RISQUES ET VULNÉRABILITÉS

Les ménages pastoraux sont confrontés à **une combinaison de risques sécuritaires, économiques, climatiques et sociaux**, qui interagissent et se renforcent mutuellement. La pression sur les ressources naturelles, la variabilité climatique, les dynamiques de mobilité (notamment transfrontalière) et l'insécurité persistante contribuent à une vulnérabilité structurelle des systèmes de subsistance. Ces risques affectent différemment les groupes sociaux, les femmes et les jeunes étant particulièrement exposés en raison de leur accès limité aux ressources et aux mécanismes de décision.

**Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles demeurent fréquents** et peuvent prendre des formes variées : entre agriculteurs et éleveurs, entre éleveurs sédentarisés et transhumants, avec les services de conservation et avec les forces de sécurité. La transhumance peut accentuer ces tensions, en particulier dans un contexte de rareté des ressources. Les communautés transhumantes, notamment les peuls Mbororo, apparaissent à la fois fortement

exposées aux risques (insécurité le long des parcours, absence de droits sécurisés) et marginalisées dans les espaces de décision, ce qui limite leur capacité à prévenir ou gérer les conflits. Elles font également l'objet de perceptions négatives persistantes, étant souvent tenues responsables de divers incidents de destruction et de violence, ce qui renforce les dynamiques de méfiance.

**Les mécanismes de gestion des conflits existent**, combinant dispositifs formels (administration, services de conservation, forces de sécurité) et informels (autorités traditionnelles, arrangements locaux), mais leur efficacité est variable et souvent limitée par des asymétries de pouvoir, une application inégale des règles et un manque de coordination entre acteurs. La participation des femmes et des jeunes à ces mécanismes reste marginale, malgré leur exposition directe aux conséquences des conflits.

Par ailleurs, **l'insécurité, notamment liée aux enlèvements, au vol de bétail et à la criminalité, constitue un facteur conséquent des dynamiques locales**. Elle restreint la mobilité, limite l'accès aux marchés et aux services, et influence les pratiques pastorales, en favorisant un recentrage des activités autour des zones perçues comme plus sûres. Ces contraintes fragilisent les moyens de subsistance, aggravent la pression sur les ressources, et accentuent les inégalités existantes.

**L'expansion du néo-pastoralisme pourrait renforcer les risques sécuritaires**, en particulier dans des contextes où des liens se développent entre acteurs économiques et réseaux illicites. Bien que ces dynamiques n'aient pas été directement observées dans la zone d'étude, elles sont documentées dans d'autres régions d'Afrique centrale et constituent un facteur de vigilance.

Enfin, **l'accès limité aux services de base**, combiné à des risques économiques liés à la faible rentabilité des activités locales et à l'insécurité, fragilise les moyens de subsistance, particulièrement pour les jeunes et les femmes. Ces vulnérabilités sont renforcées par la variabilité climatique, notamment la diminution des ressources en eau et en pâturages.

## OPPORTUNITÉS ET LEVIERS STRATÉGIQUES POUR L'INCLUSION

Les dynamiques observées mettent en évidence l'existence de capacités locales d'adaptation et d'innovation, portées notamment par les femmes et les jeunes. **La diversification des activités, les réseaux de solidarité et les initiatives collectives** telles que les GIC, coopératives ou comités de vigilance constituent des leviers concrets pour renforcer la résilience économique, sociale et sécuritaire. Toutefois, leur portée reste contrainte par des limites structurelles persistantes, notamment l'accès aux ressources, aux marchés, aux équipements et à un accompagnement adapté.

**Les acteurs publics jouent également un rôle clé à travers des efforts d'encadrement, de sensibilisation et de structuration des activités pastorales**, bien que leurs capacités d'action restent contraintes au niveau local. La décentralisation offre un cadre pertinent pour développer des solutions adaptées, notamment à travers des conventions locales de gestion des ressources. Parallèlement, **le secteur privé**, notamment les acteurs de proximité, contribue à renforcer l'accès aux intrants et aux services essentiels, soutenant ainsi les chaînes de valeur locales et les dynamiques économiques rurales.

**Les interventions des partenaires de développement et de conservation** apparaissent comme des leviers importants pour soutenir ces dynamiques. Les approches participatives et

multi-acteurs ont contribué à améliorer la sensibilisation, à renforcer les mécanismes de dialogue et à réduire certaines tensions, tout en favorisant une intégration progressive des femmes et des jeunes dans les espaces de concertation. Toutefois, ces avancées restent souvent dépendantes des projets et nécessitent d'être consolidées pour produire des changements durables, en particulier en ce qui concerne l'évolution des normes sociales et des rapports de pouvoir.

Les principaux leviers pour renforcer l'inclusion reposent sur une approche intégrée combinant : un meilleur accès aux ressources productives et aux opportunités économiques ; le développement de capacités adaptées ; l'amélioration de l'accès à l'information et aux services ; et le renforcement de mécanismes de gouvernance plus inclusifs. L'intégration systématique des dimensions de genre, de jeunesse et de pouvoir dans les interventions, notamment dans les actions de conservation, apparaît essentielle pour limiter les risques d'exclusion et de conflit, et soutenir des trajectoires de développement plus équitables.

Enfin, l'analyse souligne l'importance d'une approche intersectionnelle. Les dynamiques d'inclusion et de marginalisation résultent de l'interaction entre plusieurs facteurs – genre, âge, statut social, appartenance communautaire. Selon les contextes, certains critères peuvent prévaloir, comme l'âge ou la position sociale, tandis que d'autres, notamment l'appartenance à certains groupes comme les éleveurs peuls, peuvent renforcer les logiques d'exclusion. La prise en compte de cette complexité est essentielle pour concevoir des interventions réellement adaptées et inclusives.

#### ANALYSE COMPARATIVE RÉGIONALE : CAMEROUN – TCHAD

La comparaison entre les résultats de l'étude menée au Cameroun et ceux de l'analyse conduite au Tchad met en évidence des dynamiques largement convergentes à l'échelle régionale. Dans les deux contextes, **les systèmes pastoraux reposent sur des structures de pouvoir fortement hiérarchisées et genrées**, au sein desquelles les hommes adultes et les aînés concentrent l'essentiel du pouvoir décisionnel. Les femmes et les jeunes, bien qu'acteurs centraux des systèmes de production, disposent de marges d'influence limitées, tant au niveau intra-ménage qu'au sein des espaces communautaires.

Les deux études mettent également en évidence **une division sexuée du travail** fortement marquée, qui structure les rôles économiques et sociaux, ainsi que **des pressions croissantes sur les moyens de subsistance**. La combinaison de facteurs tels que la pression sur les ressources naturelles, les transformations économiques et l'évolution des systèmes pastoraux contribue à fragiliser les conditions de vie des ménages. Dans ce contexte, la transhumance apparaît comme une activité de plus en plus contrainte et risquée, en particulier pour les jeunes hommes, qui sont en première ligne des déplacements et donc plus exposés aux risques sécuritaires, aux conflits et aux tensions avec les autres usagers des ressources et les acteurs de la conservation.

Des différences importantes ressortent toutefois entre les deux contextes. **L'étude tchadienne met particulièrement en évidence les dynamiques de sédentarisation progressive** des ménages pastoraux, avec une séparation croissante entre les membres des foyers – femmes, enfants et personnes âgées restant dans des zones fixes, tandis que les jeunes assurent seuls la transhumance. Si cette dynamique est également observée au Cameroun, elle apparaît moins

centrale dans les résultats, en partie du fait d'un échantillonnage davantage orienté vers des populations déjà semi- ou sédentarisées. Cette différence souligne la nécessité d'approfondir l'analyse des transformations des modes de vie nomades et de la fragilisation progressive des pratiques pastorales mobiles.

Par ailleurs, **la tension entre activités de conservation et moyens de subsistance pastoraux ressort de manière plus marquée dans le cas tchadien**. Au Cameroun, si ces tensions existent également, elles apparaissent davantage médiées par des perceptions différenciées des acteurs : les conflits liés à l'accès aux ressources sont souvent attribués aux transhumants transnationaux, plutôt qu'aux communautés pastorales locales, ce qui influe sur la manière dont ces dynamiques sont comprises et gérées par les autorités et les services de sécurité.

Enfin, **l'étude menée au Cameroun met en lumière de manière plus marquée l'émergence du néo-pastoralisme**, caractérisé par des formes d'élevage à visée commerciale, reposant sur des logiques d'investissement et moins sur les systèmes traditionnels de grande transhumance. Cette dynamique, encore peu structurée mais en expansion, constitue un facteur de transformation important des systèmes pastoraux, avec des implications potentielles en termes d'accès aux ressources, d'inégalités et de conflits, qui appellent une attention spécifique dans les stratégies futures.

Dans l'ensemble, cette mise en perspective régionale souligne que les enjeux de genre et de jeunesse sont au cœur des transformations des systèmes pastoraux, et que leur prise en compte nécessite des approches différenciées, sensibles aux contextes nationaux, tout en s'inscrivant dans une vision régionale cohérente.



**Figure 16 : Exercice participatif lors de la FGD femmes à Rey-Bouba**

## RECOMMANDATIONS

Les dynamiques observées au Cameroun et au Tchad attestent que les enjeux de genre et de jeunesse dans les systèmes pastoraux ne sont pas marginaux mais structurants. Leur prise en compte conditionne directement l'efficacité, l'acceptabilité et la durabilité des interventions de conservation. Ce chapitre de recommandations est structuré en deux niveaux complémentaires. Il distingue, d'une part, des actions prioritaires à court terme, visant des résultats rapides et directement intégrables dans les opérations en cours, et, d'autre part, des orientations stratégiques à plus long terme, dans la perspective de développement de la stratégie régionale soudano-sahélienne de WCS.

### ACTIONS PRIORITAIRES À COURT TERME

#### CONSOLIDER, PÉRENNISER ET CAPITALISER SUR LES APPROCHES PROGRAMMATIQUES EFFICACES

Il n'est pas surprenant que l'une des principales recommandations exprimées par les communautés riveraines des aires protégées lors des consultations soit « une réduction de l'espace protégé au profit des activités agricoles et pastorales ». Si cette demande traduit des contraintes réelles et des tensions liées à l'accès aux ressources, elle apparaît difficilement compatible avec les impératifs de conservation et le mandat de WCS. Néanmoins, certaines approches déjà mises en œuvre par WCS et autres acteurs de développement et conservation sont appréciées et considérées comme pertinentes et efficaces pour répondre aux préoccupations des communautés :

- **Le renforcement des infrastructures pastorales**, à travers une meilleure organisation de l'espace (clarification et matérialisation des zones agricoles, pastorales et protégées, identification, aménagement et sécurisation des couloirs de transhumance, promotion du parage du bétail) et l'amélioration de l'accès à l'eau via la réhabilitation ou la création de points d'abreuvement adaptés.
- **Le renforcement de la vulgarisation des cadres juridiques, combiné à une application plus cohérente, transparente et équitable des règles** – y compris par les acteurs de la conservation – pour réduire les incompréhensions et les tensions.
- **Le renforcement des capacités des services chargés de la protection des parcs**, notamment à travers l'équipement et les moyens matériels (véhicules, drones de surveillance), ainsi que le recrutement et la formation d'écogardes et d'agents de sensibilisation issus des communautés locales.
- **L'appui technique et matériel aux services de santé animale** (prévention, vaccination, accès aux soins vétérinaires).
- **Le développement de mécanismes de médiation et de gestion des conflits**, privilégiant des approches proportionnées et conformes au cadre légal.
- **Le renforcement de la coordination entre acteurs de la conservation, forces de sécurité et autorités communautaires**, pour faciliter des réponses cohérentes et éviter des pratiques perçues comme arbitraires.

L'approche participative, notamment à travers la **mobilisation de relais communautaires**, en particulier des jeunes, s'est révélée efficace pour renforcer la diffusion des messages et l'adhésion des populations. Dans cette perspective, une attention accrue pourrait être portée à l'implication des femmes âgées, déjà présentes dans certains espaces décisionnels

traditionnels, en tant que relais stratégiques pour **mieux intégrer les voix, la représentation et les perspectives des femmes** dans les processus de gouvernance. Parallèlement, il conviendrait d'œuvrer à **améliorer la représentativité des plateformes locales de dialogue et de gestion des conflits** appuyées par WCS, en facilitant les opportunités pour une réelle participation (et non seulement présence) des femmes, jeunes et groupes marginalisés, notamment en collaboration avec les structures locales telles que les GIC et les coopératives.

Il existe une opportunité d'exécuter toutes ces actions ci-haut tout en **renforçant la gouvernance locale**. Comme souligné dans l'analyse des institutions et des rapports de pouvoir, les collectivités locales (communes, municipalités) sont proches des populations et disposent d'une capacité et volonté d'accompagnement à l'échelle locale, notamment pour les initiatives portées par les femmes et les jeunes. Toutefois, elles restent souvent moins informées et outillées sur les enjeux de conservation et de pastoralisme, étant faiblement connectées aux ministères et agences nationaux, et disposant de ressources logistiques limitées pour agir dans ce domaine.

Dans ce contexte, **WCS peut intégrer plus systématiquement les autorités administratives de proximité comme acteurs comme partenaires de mise en œuvre des activités de conservation**. WCS peut mobiliser son rôle de facilitateur pour le renforcement du partage d'information et de la coordination entre les différents niveaux de gouvernance, ainsi que fournir appui ciblé en termes de formation et d'équipement, en fonction des besoins identifiés.

Enfin, une bonne pratique majeure réside dans le **recrutement de personnels de terrain issus des communautés locales**. Cette approche facilite l'accès aux populations, renforce la confiance, améliore la qualité des échanges et favorise une meilleure compréhension des dynamiques sociales potentiellement sensibles, notamment en matière de genre et de jeunesse.

---

## RENFORCER L'INCLUSION DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS EN COURS

Il s'agit d'intégrer de manière plus systématique les enjeux d'inclusion dans les projets en cours et en phase de conception, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'analyse. Cela implique d'identifier et d'ajuster les approches susceptibles de renforcer ou, au contraire, de limiter l'accès équitable des différents groupes aux opportunités et aux bénéfices des interventions.

---

### RÉALISER UN AUDIT RAPIDE DE SENSIBILITÉ AUX CONFLITS ET D'INCLUSION

À la lumière de cette recherche et des résultats du suivi continu des projets, il est recommandé de conduire une **revue de la sensibilité aux conflits et de l'inclusion** pour les projets en cours et en phase de conception. Cette revue devrait s'appuyer sur une checklist ou grille d'analyse permettant d'évaluer dans quelle mesure les projets intègrent les dynamiques de pouvoir locales, les risques de conflits et les enjeux d'inclusion (genre, jeunesse, groupes marginalisés tels que les pasteurs transhumants). À titre indicatif, la revue pourrait évaluer :

- Les modalités de mise en œuvre des activités (lieu, calendrier, durée, format, langue), afin d'identifier les facteurs – tels que les normes sociales ou l'insécurité – susceptibles d'influencer la participation de certains groupes.
- Dans quelle mesure certaines approches, notamment les innovations techniques ou les processus de formalisation, risquent de renforcer des inégalités existantes, en

particulier pour les acteurs ayant un accès limité aux ressources, à la mobilité ou à l'information.

- Les contraintes pratiques et sociales à la participation (charges domestiques, responsabilités familiales, contraintes financières)
- Les dynamiques intra-groupes, en tenant compte du fait que les espaces participatifs bénéficient souvent aux individus déjà les mieux positionnés.
- Les rôles effectivement occupés par les femmes et les jeunes dans les structures, au-delà de leur simple présence (notamment qui occupe les postes décisionnels).
- Pour chaque activité : qui décide, qui bénéficie et qui est exclu.

Dans la mesure du possible, en fonction des résultats des revues, **proposer des ajustements concrets aux approches et activités des projets**, toujours restant dans les champs des objectifs du programme et les attentes des bailleurs. La sous-section ci-dessous consacrée aux recommandations stratégiques fournit des orientations complémentaires sur les approches et les méthodes permettant de mieux intégrer les enjeux d'inclusion dans les programmes.

Enfin, **une attention particulière devrait être accordée à l'émergence du néo-pastoralisme**, encore peu intégré de manière structurée dans les interventions. Malgré les défis liés à leur positionnement économique et politique ou à leur faible visibilité, il apparaît nécessaire de développer des approches ciblées pour engager les différents acteurs concernés (notamment les grands propriétaires de troupeaux et les bergers salariés) dans les initiatives de conservation en cours ou en voie de développement. Cela pourrait passer par un travail via des intermédiaires locaux (autorités traditionnelles, réseaux économiques existants), ainsi que par le développement d'actions spécifiques de sensibilisation, de formation et de régulation adaptées à leurs pratiques.

---

## RÉVISER LES CADRES DE SUIVI-ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE SOUS L'ANGLE DU GENRE ET DE L'INCLUSION

Le cadre logique de WCS pour le programme PAIRIAC intègre de manière limitée les dimensions de genre et de jeunesse. Il apparaît pertinent d'engager une réflexion plus large sur les cadres de suivi-évaluation des projets et programmes de WCS dans la région. Les recommandations ci-dessous sont formulées en s'appuyant sur l'analyse du cadre logique de la composante WCS du programme PAIRIAC, utilisé ici à titre illustratif comme référence des cadres suivi-évaluation et apprentissage (SEA) de WCS (dans la mesure où il constitue le seul exemple disponible pour cette analyse) :

### **Systématiser la désagrégation des données par genre et âge**

La désagrégation des données est ponctuelle et insuffisamment intégrée dans le cadre logique PAIRIAC. L'indication selon laquelle « les indicateurs seront désagrégés par sexe et âge chaque fois que possible » est trop générale et ne garantit pas une application effective. A l'avenir, il est recommandé d'intégrer explicitement cette désagrégation dans chaque indicateur pertinent, afin de mieux comprendre quels groupes sont réellement atteints et bénéficient des interventions.

### **Renforcer l'analyse des dynamiques de genre et d'âge dans les activités et résultats**

Dans la mesure du possible, les indicateurs devraient être élaborés de sorte à permettre d'identifier les profils des acteurs qui impliqués dans les activités. Par exemple, pour le produit

PAIRIAC « mise en place des dispositifs incitatifs de gestion transfrontalière de la transhumance et de contrôle des trafics illégaux des ressources naturelles », il existait un potentiel important pour intégrer des dimensions de genre et de jeunesse, en formulant l'indicateur pour suivre qui participe, qui bénéficie et comment les dispositifs affectent différemment les groupes sociaux. De même, les mécanismes d'alerte et de plainte prévus par le projet pourraient être suivis de manière désagrégée par genre, âge et autres facteurs (profil des utilisateurs, taux de résolution de cas selon les profils), tout comme les services fournis (vaccination, accès à l'eau, etc.).

### **Compléter les indicateurs quantitatifs par des données qualitatives**

Le cadre logique PAIRIAC repose principalement sur des indicateurs quantitatifs, sans toujours capter les perceptions, les dynamiques sociales et les rapports de pouvoir. À l'avenir, il serait pertinent d'intégrer des indicateurs et outils qualitatifs pour analyser, par exemple, la perception de l'accessibilité des services par différents groupes sociaux et non seulement le nombre de bénéficiaires, ou encore la participation effective des femmes et des jeunes dans les (prise de parole, influence sur les décisions) et non seulement leur présence. Cela permettrait de mieux évaluer la qualité de l'inclusion au-delà des taux de participation.

### **Intégrer une analyse du genre dans les intrants et la mise en œuvre**

Le cadre logique PAIRIAC se concentre sur les bénéficiaires, mais analyse peu les dynamiques internes de mise en œuvre, à part une cible pour le recrutement du personnel féminin (important mais insuffisant à lui seul). À l'avenir il est important d'analyser plus finement la mise en œuvre des activités, notamment en examinant le profil des agents de terrain, la répartition des rôles au sein des équipes, et la place qu'y occupent les femmes. Cela inclut une attention particulière à la nature des fonctions exercées (rôles de coordination, techniques, administratifs) ainsi qu'à la visibilité des différents profils dans les interactions avec les communautés, afin de mieux comprendre comment ces dynamiques peuvent influencer la participation et l'appropriation des interventions. Définir des objectifs internes nuancés en matière de représentation et de rôles peut contribuer à renforcer la sensibilité au genre et l'efficacité des interventions.

---

## **PASSER D'UNE LOGIQUE D'ACTIVITÉS À DES RÉSULTATS MESURABLES POUR LES INITIATIVES D'INCLUSION**

Veiller à ce que les initiatives et activités ciblant les femmes et les jeunes ne soient pas mises en œuvre de manière isolée, mais pleinement intégrées dans la logique globale des programmes, de manière à renforcer – et être renforcées par – les autres activités. Cela implique notamment de s'assurer que les informations collectées sur les dynamiques de genre et de jeunesse alimentent effectivement la prise de décision programmatique, la planification et l'adaptation des interventions.

Par exemple, dans le cadre de l'activité 3.1.3 du PAIRIAC, des données sont collectées sur les rôles et les tendances concernant les femmes et les jeunes dans les systèmes de transhumance. Toutefois, l'expérience montre qu'il aurait été utile de clarifier les mécanismes de suivi et d'utilisation de ces informations : comment sont-elles discutées, par qui, et comment influencent-elles concrètement les activités et les priorités du projet ? Sans dispositifs explicites, il existe un risque que ces données restent fragmentées ou sous-utilisées, en particulier dans des contextes où les équipes sont majoritairement orientées vers des objectifs techniques et opérationnels.

Afin de renforcer cette intégration à l'avenir, plusieurs mesures peuvent être envisagées : intégrer de manière systématique les questions de genre et d'inclusion dans les réunions de planification (par exemple comme point permanent à l'ordre du jour) ; mettre en place, pour les projets de plus grande envergure, des groupes de travail internes sur le genre et l'inclusion réunissant différentes fonctions (mise en œuvre, suivi-évaluation, coordination, communication, opérations) ; et formaliser des mécanismes permettant de traduire les enseignements issus des données en ajustements concrets des activités. Ces approches permettent de garantir que les dimensions sociales ne restent pas secondaires, mais soient pleinement intégrées dans le pilotage stratégique des projets.

## RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Les résultats de la recherche montrent que les défis à l'inclusion ne peuvent être résolus par des actions ponctuelles ou se limiter à la seule présence de groupes marginalisés dans les espaces de dialogue ou prise de décision. Ils mettent en évidence la nécessité d'adopter des approches plus structurantes et de long terme, visant à transformer progressivement les normes sociales, à rééquilibrer les rapports de pouvoir et à renforcer durablement le pouvoir d'agir des femmes et des jeunes.

### DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE EGIS RÉGIONALE À INTÉGRER DANS L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES

#### JUSTIFICATION

La politique institutionnelle Egalité des genres et inclusion sociale actuelle de WCS se limite à un niveau de principes, sans articulation claire avec la programmation. Dans des contextes où les normes sociales structurent fortement l'accès aux ressources et à la prise de décision dans les systèmes pastoraux et dans les dynamiques de conservation, une approche plus opérationnelle et ancrée dans les réalités locales est nécessaire. La stratégie EGIS doit ainsi passer d'une approche déclarative à une approche opérationnelle et transformative, intégrée à tous les niveaux de programmation, permettant d'agir sur les normes, les rapports de pouvoir et les inégalités structurelles, tout en renforçant la cohérence institutionnelle et l'impact des interventions.

#### INSTITUER UN PROCESSUS PARTICIPATIF ET FONDÉ SUR L'ANALYSE

La stratégie EGIS régionale devrait être développée à travers un processus participatif, s'appuyant sur cette recherche, les analyses existantes et des consultations avec les équipes et partenaires. Parallèlement à l'articulation de la stratégie, ce processus devrait permettre d'identifier les besoins en renforcement de capacités au sein du personnel de WCS et ses partenaires. Dans ce sens, il est recommandé que WCS effectue un diagnostic organisationnel permettant d'identifier les écarts et opportunités, par exemple dans la composition et diversité du personnel et du leadership, les connaissances, attitudes et pratiques du personnel en matière d'EGIS, et l'intégration de l'EGIS dans les fonctions clés (RH, opérations, partenariats, communication).

#### ELABORER SUR UNE THÉORIE DU CHANGEMENT CLAIRE ET AMBITIEUSE

Cette stratégie devrait s'appuyer sur une théorie du changement transformatrice, reliant les dynamiques de genre et d'inclusion aux objectifs de conservation, de cohésion sociale et de

développement. Les normes sociales et de genre jouent un rôle déterminant dans les comportements liés à la gestion des ressources naturelles et aux moyens de subsistance pastoraux, et constituent un frein majeur au changement. Dans ce contexte, l'objectif ne peut se limiter à des approches sensibles ou inclusives, mais doit viser une transformation des normes, des relations sociales et des rapports de pouvoir qui structurent les inégalités. Sans cette transformation, l'inclusion dans les plateformes ou les dispositifs institutionnels reste superficielle et peut masquer des exclusions persistantes. De même, les approches participatives ou les appuis économiques aux groupes marginalisés ne produisent des effets durables que s'ils s'accompagnent d'une évolution du contrôle des ressources et des dynamiques sociales. L'amélioration des moyens de subsistance repose ainsi autant sur les transformations sociales que sur les solutions techniques.

Ainsi la théorie du changement doit agir prévoir d'agir sur plusieurs leviers : (i) un engagement ciblé avec les détenteurs de pouvoir et d'influence (autorités traditionnelles, leaders communautaires, hommes) afin de faire évoluer les normes sociales ; (ii) le renforcement progressif des capacités, de la confiance et de l'autonomie économique des femmes et des jeunes ; et (iii) l'intégration systématique de ces dimensions dans les dispositifs existants (dialogue, gouvernance locale, activités économiques), afin d'ancrer ces changements dans les pratiques quotidiennes plutôt que dans des actions ponctuelles. Ces transformations nécessitent des interventions à plusieurs niveaux (individuel, familial, communautaire, institutionnel) et sur le long terme, avec des indicateurs permettant de mesurer l'évolution des attitudes, des pratiques et des relations de pouvoir.

---

#### CLARIFIER LES PRINCIPES D'INCLUSION ET DE PARTICIPATION

La stratégie doit définir des principes opérationnels clairs. Elle doit reconnaître que l'inclusion ne va pas de soi et qu'elle doit être activement construite. La participation ne garantit pas nécessairement une influence réelle, ce qui implique de gérer de manière proactive les rapports de pouvoir dans les espaces d'échange. Les approches doivent être conçues de façon accessible, en tenant compte du langage, des formats, des horaires et de la durée, afin de permettre une participation effective de tous les groupes. Elles doivent également être ancrées dans les réalités locales, en s'appuyant sur les mécanismes existants plutôt qu'en les contournant. Enfin, il est essentiel de prendre en compte les dynamiques politiques et économiques et d'adopter des approches adaptatives, capables d'évoluer en fonction des contextes et des retours d'expérience.

Dans cette perspective, il est recommandé de se référer à l'analyse de Marty et al. (2024), dont les références bibliographiques sont présentées en fin de document.

---

#### ADOPTER UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

La stratégie doit dépasser une approche centrée uniquement sur le genre et l'âge, en intégrant d'autres facteurs de vulnérabilité, notamment : Pauvreté, classe sociale, handicap, état civil (marié-e, veuf-ve, célibataire, monogamie/polygamie), statut de résidence (autochtone, déplacé, étranger...), appartenance communautaire et religieuse...

---

#### DÉFINIR DES AXES D'INTERVENTION STRUCTURANTS

La stratégie devrait analyser et adresser de manière transversale, à titre indicatif :

- Les cadres institutionnels et de gouvernance
- Les normes sociales et pratiques
- L'accès et le contrôle des ressources
- Les rôles et charges de travail
- Le pouvoir décisionnel
- Les dynamiques de sécurité et de risques

Sur la base de cette analyse, elle doit définir des approches et interventions qui permettent aux différents projets de WCS de contribuer, même de manière progressive, à influencer ces dimensions. Les interventions doivent agir à plusieurs niveaux :

- Individuel
- Social
- Institutionnel

Avec une attention particulière aux dynamiques intra-ménage, tout en anticipant les résistances et les effets de « backlash ».

---

## EFFECTUER UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET IDENTIFIER DES PARTENARIATS STRATEGIQUES

Une cartographie approfondie des acteurs permet d'identifier les leviers d'influence et de collaboration. Cette analyse doit intégrer l'ensemble des acteurs qui influencent, directement ou indirectement, les dynamiques d'accès aux ressources, de participation et de prise de décision dans les domaines d'intervention de WCS. Il est essentiel d'insister sur le fait que l'EGIS ne concerne pas uniquement les femmes ou les groupes dits vulnérables. Les hommes, en particulier ceux occupant des positions de pouvoir économique, social ou institutionnel, jouent un rôle déterminant dans la reproduction ou la transformation des normes. Leur implication, ainsi que celle d'autres acteurs influents est donc indispensable pour favoriser des changements durables. Ainsi, la cartographie doit inclure une diversité d'acteurs à différents niveaux :

- **Communautés locales** : agriculteurs, éleveurs (sédentaires et transhumants), groupes de femmes et de jeunes
- **Institutions publiques** : ministères sectoriels (agriculture, élevage, environnement, santé, éducation), services déconcentrés, collectivités locales
- **Autorités traditionnelles** et autres figures d'influence locale
- **Société civile** : ONG internationales et nationales, organisations communautaires, associations locales
- **Plateformes de dialogue et prise de décision** : comités, cadres de concertation
- **Secteur privé** : commerçants, acteurs des filières (lait, bétail), fournisseurs d'intrants et de services vétérinaires

La cartographie doit permettre d'identifier non seulement les acteurs à mobiliser, mais aussi leurs intérêts, leurs incitations, leurs capacités et leur influence, afin de structurer des partenariats stratégiques adaptés et d'orienter les interventions vers les leviers les plus pertinents pour promouvoir une inclusion effective.

---

## DEVELOPPER L'APPROCHE SEA ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Alignée avec la théorie de changement et avec les principes d'inclusion et de participation, développer un cadre régional SEA focalisé sur l'EGIS avec :

- Des résultats attendus et indicateurs globaux programmatiques pour capturer les changements selon les différents domaines d'intervention de WCS (en particulier concernant l'évolution des normes sociales et les rapports de pouvoir dans chaque secteur)
- Des résultats et indicateurs opérationnels internes pour WCS (composition du personnel, formations en EGIS, etc.)

Il est essentiel de renforcer les dispositifs de redevabilité, notamment à travers des systèmes de suivi communautaire permettant aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés d'évaluer régulièrement les effets des interventions. Cela inclut la mise en place de mécanismes de feedback, de plaintes et de réponse accessibles, transparents et adaptés à tous les groupes, garantissant confidentialité, confiance et accessibilité, afin d'identifier et de traiter les impacts négatifs ou non intentionnels des projets.

La stratégie doit également prévoir :

- Des analyses régulières EGIS
- Des approches participatives de collecte de données, focalisées sur les expériences réelles des groupes cibles et en utilisant des équipes de recherche locales
- Des partenariats avec des institutions de recherche locales
- Des mécanismes de partage de connaissances sur l'EGIS accessibles

---

## ASSURER L'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE DANS LES PROGRAMMES

La stratégie EGIS devrait être pleinement intégrée dans les stratégies pays de WCS, à travers des plans d'action structurés, assortis d'objectifs mesurables, d'indicateurs clairs et de responsabilités définies. Elle devrait notamment se traduire par l'élaboration de stratégies de plaidoyer et de changement de comportement adaptées à chaque contexte national, définissant des objectifs précis en matière d'évolution des connaissances, des attitudes et des pratiques liées au genre et à l'inclusion. Ces approches doivent tenir compte des normes sociales et des rapports de pouvoir locaux, en précisant comment atteindre les différents groupes, lever les obstacles à leur participation et mesurer leur engagement effectif. Si une orientation régionale peut être utile, l'ancrage au niveau pays reste essentiel pour garantir la pertinence et l'efficacité des interventions.

Ces stratégies peuvent s'appuyer sur des approches éprouvées, privilégiant des méthodes culturellement adaptées et portées par des acteurs locaux (voir Lemma et al. 2025, IFAD 2018). L'implication des autorités traditionnelles est essentielle pour favoriser l'évolution des normes sociales et l'ouverture des espaces de décision. Parallèlement, le renforcement du capital social des femmes et des jeunes constitue un levier clé, notamment à travers l'appui structuré à leurs organisations (telles que les GIC), afin de renforcer leur capacité d'action et leur influence dans les dynamiques locales.

Au niveau des projets, cette stratégie EGIS doit être déclinée dès la phase de conception, en intégrant systématiquement une analyse de genre et d'inclusion sociale, ainsi que des objectifs, activités, indicateurs et mécanismes de suivi adaptés (le Women's Empowerment in Livestock Index (WELI) pourrait être une inspiration dans ce sens). Ces dimensions ne doivent pas être traitées comme des thématiques transversales de manière superficielle, mais intégrées au cœur de la logique d'intervention des projets. Cela implique également d'assurer une cohérence avec les pratiques internes de l'organisation (recrutement, communication, mise en œuvre). Les projets doivent par ailleurs anticiper les risques de réactions négatives ou de tensions liés aux

interventions, et mettre en place des mécanismes de suivi adaptés dans une logique de « do no harm ».

---

## METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DÉDIÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Créer un groupe de travail régional GESI pour :

- Favoriser les échanges entre programmes
- Capitaliser les expériences
- Suivre la mise en œuvre de la stratégie
- Identifier les besoins en renforcement de capacités

Le recrutement d'un·e expert·e GESI régional·e avec une connaissance approfondie du contexte socioculturel pour appuyer les programmes et le personnel et piloter la mise en œuvre de la stratégie est fortement recommandé.

L'implémentation de la stratégie nécessite l'allocation de ressources financières dédiées, assorties d'un suivi spécifique des dépenses EGIS, ainsi qu'un engagement fort du leadership régional pour en assurer la priorisation et la cohérence.

---

## RENFORCER L'APPROCHE NEXUS CONSERVATION-PASTORALISME-DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LA ZONE SOUDANO-SAHÉLIENNE, À TRAVERS UNE APPROCHE INCLUSIVE ET SENSIBLE AUX CONFLITS

---

### JUSTIFICATION

Face à la pression croissante sur les ressources naturelles, aux transformations des systèmes pastoraux et à l'intensification des mobilités, il devient nécessaire de clairement articuler un axe stratégique dédié à l'interface de la gestion des ressources naturelles, moyens de subsistance locaux, et cohésion sociale dans la région soudano-sahélienne. L'enjeu n'est pas de « réduire l'élevage », mais de soutenir des pratiques plus durables, équitables et viables, en développant des alternatives économiques compatibles avec les objectifs de conservation et qui favorisent la coexistence pacifique entre différents groupes. Dans ce cadre, renforcer la viabilité des moyens de subsistance hors dépendance directe aux aires protégées constitue un levier clé pour favoriser l'adhésion aux règles de conservation. Cet axe doit clairement prendre en compte la stratégie EGIS ci-haut.

Ainsi, sur le fond, un tel axe devrait promouvoir une approche combinant **régulation plus équitable de l'accès aux ressources, développement d'alternatives économiques et implication effective des femmes, des jeunes et de groupes marginalisés**. Elle devrait intégrer une forte dimension de **sensibilité aux conflits**, en reconnaissant que toute action liée aux moyens de subsistance et aux opportunités économiques peut affecter les équilibres locaux et les relations entre usagers des ressources.

---

### CLARIFIER LES DYNAMIQUES PASTORALES ET LES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Une compréhension fine des systèmes pastoraux dans la région est indispensable pour orienter les interventions. Cela implique de distinguer les différentes formes d'élevage dans la région (sédentaire, sédentarisé, transhumance locale ou transfrontalière, néo-pastoralisme...), tout en

reconnaissant que ces catégories sont évolutives et de plus en plus imbriquées au fur et à mesure que les pasteurs s'adaptent aux nouvelles réalités climatiques, démographiques, économiques, et sécuritaires.

Une attention particulière doit être portée au néo-pastoralisme, dont les formes et les impacts restent encore peu stabilisés. Il s'agit de mieux comprendre ses logiques économiques, ses effets sur les ressources et les rapports de pouvoir, ainsi que ses implications en matière de conflits et d'inégalités dans les zones d'intervention de WCS.

Il est ainsi question de mieux définir ce que recouvrent des moyens de subsistance pastoraux durables dans la région, compte tenu des pressions climatiques, sécuritaires et économiques, et **d'identifier où WCS peut apporter une réelle valeur ajoutée**, dans le respect de son mandat. Cela suppose une réflexion sur les approches à privilégier, les expertises internes à mobiliser, les partenaires à engager et les adaptations nécessaires des programmations existantes pour mieux encadrer les pratiques pastorales émergentes, y compris le néo-pastoralisme.

Dans la définition de ses approches, WCS devra également expliciter les échelles d'intervention ciblées. La conception des projets en contexte pastoral nécessite en effet une prise en compte fine des niveaux d'analyse, souvent réduits au ménage, alors que les dynamiques varient fortement selon qu'elles concernent l'individu, le ménage, la famille élargie, la communauté, les unités de ressources (pâturages, points d'eau), les structures formelles et informelles de gouvernance, ou encore les espaces de mobilité à l'échelle nationale et transfrontalière. L'ensemble de ces niveaux d'influence doit être analysé et articulé afin de concevoir des interventions pertinentes et adaptées, en particulier pour appréhender les réalités spécifiques des femmes et des jeunes dans les systèmes pastoraux.

Considérant la nature de la transhumance, WCS doit définir comment elle compte renforcer la coordination transfrontalière dans la région soudano-sahélienne, en favorisant des actions conjointes et une synchronisation des efforts entre programmes pays voisins.

---

## CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES CLÉS

La mise en œuvre d'une approche intégrée repose sur une cartographie détaillée des acteurs à différentes échelles, afin d'identifier les leviers d'influence, les complémentarités et les points d'entrée opérationnels. À l'échelle régionale, cela inclut notamment les organisations telles que Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, dont le rôle est central dans la coordination des politiques et des dynamiques transfrontalières. Au niveau national, il s'agit d'intégrer les ministères et services techniques concernés (élevage, agriculture, environnement, sécurité), ainsi que les institutions en charge des questions de genre et d'équité. À l'échelle locale, les autorités traditionnelles constituent des acteurs clés dans la régulation des activités pastorales et l'accès aux ressources, ainsi que les collectivités locales, les organisations de pasteurs, de femmes, et de jeunes, et les acteurs émergents du néo-pastoralisme, dont les réseaux économiques et politiques influencent de plus en plus les dynamiques territoriales.

---

## RENFORCER LES CADRES INSTITUTIONNELS ET LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Poursuivre le travail de WCS dans le renforcement des cadres juridiques et institutionnels, notamment en matière de sécurisation des espaces et ressources pastoraux, d'harmonisation des politiques entre pays et de formalisation des mécanismes de concertation.

Cela inclut l'appui à l'adoption et à la mise en œuvre de cadres législatifs adaptés (tels que le code pastoral en attente au Cameroun), le renforcement des conventions locales de gestion des ressources (tels les cadres locaux de concertation agropastorale), ainsi que le soutien aux acteurs régionaux pour améliorer la coordination transfrontalière, le suivi des mobilités et les systèmes d'alerte précoce.

Par ailleurs, il est essentiel d'intégrer les acteurs émergents, notamment ceux liés au néo-pastoralisme, en développant des approches de régulation adaptées afin d'éviter la concentration des ressources et l'exclusion des acteurs les plus vulnérables.

WCS peut notamment appuyer l'intégration des considérations EGIS dans tous les dialogues, analyses et décisions prises dans le cadre de renforcement de institutions et politique.

---

## PROMOUVOIR UNE GESTION CONCERTÉE ET INCLUSIVE DES RESSOURCES NATURELLES

La gestion durable des ressources repose sur des processus de concertation inclusifs, permettant de clarifier les usages et de prévenir les conflits. Les dynamiques de décentralisation offrent une opportunité pour développer des règles locales adaptées, à condition de garantir une participation effective de l'ensemble des usagers.

Cela implique pour WCS de soutenir des plateformes de dialogue multi-acteurs, réunissant agriculteurs, éleveurs (sédentaires et transhumants), autorités locales, acteurs économiques et groupes de femmes et de jeunes autour des questions concernant la gestion et l'aménagement des ressources naturelles, les droits d'usage, l'alerte précoce et la gestion des conflits et des risques. Idéalement, ces plateformes devraient s'appuyer sur des structures existantes et localement reconnues, afin d'éviter la création de dispositifs parallèles qui risquent de ne pas être pérennes une fois les programmes terminés. Toutefois, ces espaces sont souvent peu inclusifs en raison des normes sociales en vigueur ; il est donc nécessaire d'investir dans leur adaptation, en travaillant avec les acteurs concernés pour élargir la participation aux groupes marginalisés et en concevant des modalités de dialogue permettant une participation effective et équitable. La qualité de la facilitation est déterminante pour garantir une participation réelle, en tenant compte des rapports de pouvoir, des normes sociales et des dynamiques d'exclusion, et la complexité d'articuler le nexus entre conservation, développement, inclusion, et cohésion sociale. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités des acteurs concernés (y compris les élus, chefs coutumiers, services techniques, collectivités locales) afin qu'ils puissent conduire et animer ces espaces de dialogue de manière inclusive et efficace. Ces plateformes nécessitent également une appropriation préalable par les autorités traditionnelles, qui peuvent les percevoir comme une remise en cause de leur légitimité. Un travail progressif de sensibilisation est donc essentiel pour démontrer l'intérêt d'un cadre de dialogue inclusif et unifié, permettant une gestion plus cohérente et efficace des ressources et des conflits.

Ces processus de dialogue et concertation doivent déboucher sur des actions concrètes au niveau local, telles que la sécurisation des couloirs de transhumance, la gestion des points d'eau ou l'amélioration des infrastructures pastorales. WCS peut jouer un rôle clé pour accompagner ces initiatives et garantir qu'elles intègrent de manière cohérente les enjeux de conservation, de moyens de subsistance, de prévention des conflits et de prise en compte des dynamiques EGIS.

En parallèle, l'ensemble des activités déjà mises en œuvre par WCS dans le cadre de la gestion des aires protégées demeurent pertinentes (co-gestion des parcs, appui technique aux agences nationales, appui à la surveillance et aux infrastructures, lutte anti-braconnage, etc.). Afin de renforcer leur impact, il est toutefois nécessaire d'y intégrer plus systématiquement une approche de cohésion sociale et d'inclusion, notamment à travers la formation des agents de conservation au dialogue, à l'analyse des conflits et aux enjeux de genre et d'inclusion. Dans la mesure du possible, privilégier le recrutement des femmes, jeunes et groupes marginalisés dans les services de conservation. Les initiatives d'inclusion impliquent également de soutenir la mise en place de plateformes de dialogue direct avec les communautés, au-delà des seuls relais traditionnels, ainsi que des mécanismes de retour d'information permettant de renforcer la communication et la confiance entre populations et services de conservation.

---

## DÉVELOPPER DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES ET INCLUSIFS

Le renforcement des chaînes de valeur pastorales et des activités économiques associées constitue un levier central pour réduire la pression sur les ressources et améliorer les conditions de vie.

Les interventions de WCS doivent s'appuyer sur les activités existantes et viser leur consolidation. Soutenir la diversification et le développement des activités génératrices de revenus liées au pastoralisme, en s'appuyant sur les secteurs où les femmes et les jeunes sont déjà actifs (notamment la transformation des produits et les activités collectives), tout en renforçant les infrastructures, les capacités techniques et l'accès à des intrants et services de qualité. Cela inclut également la promotion de technologies allégeant la charge de travail des femmes, ainsi que leur accès accru aux financements, aux marchés, à l'information et aux réseaux économiques.

Les interventions doivent favoriser une meilleure intégration aux chaînes de valeur, notamment à travers l'amélioration des services de commercialisation, le renforcement des compétences (gestion, négociation, techniques de production) et le développement de partenariats avec le secteur privé. Des approches adaptées sont nécessaires pour lever les contraintes spécifiques (mobilité, alphabétisation, accès numérique), notamment via des services mobiles et de proximité.

Enfin, le renforcement des organisations locales crédibles (groupements de femmes, de jeunes ou d'éleveurs) constitue un levier clé pour structurer l'action collective, faciliter l'accès aux opportunités économiques et renforcer le pouvoir de négociation. Le recrutement et la formation d'agentes de vulgarisation peuvent également améliorer l'efficacité des actions de sensibilisation et de renforcement de capacités auprès des femmes.

---

## RENFORCER LA COMMUNICATION, LA SENSIBILISATION ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les stratégies de communication doivent être adaptées aux réalités locales, en s'appuyant sur des acteurs de confiance tels que les autorités traditionnelles, les leaders communautaires et les organisations locales. L'utilisation de formats accessibles et de moments clés de la vie communautaire (événements culturels, religieux) peut renforcer l'efficacité des messages.

Une attention particulière doit être portée à l'adaptation des outils aux niveaux d'éducation, à la mobilité des populations et aux dynamiques sociales, afin de garantir une diffusion inclusive de l'information.

Pour aborder les enjeux du néo-pastoralisme, il serait utile de développer une stratégie d'engagement spécifique avec les grands propriétaires de troupeaux, y compris via des intermédiaires légitimes lorsque l'accès direct est difficile.

---

### ADAPTER LES APPROCHES AUX SPÉCIFICITÉS DES PASTEURS TRANSHUMANTS

Les pasteurs transhumants restent souvent marginalisés dans les dispositifs classiques d'intervention sur la gestion et à la prise de décision sur les ressources naturelles. Il est donc nécessaire de développer des approches spécifiques, tenant compte de leur mobilité, de leurs réseaux sociaux et de leurs modes d'organisation.

Cela implique d'identifier des interlocuteurs crédibles, de développer des stratégies de communication adaptées et d'investir dans des dispositifs mobiles d'accompagnement et de sensibilisation. Le recrutement de personnel issu de ces communautés ou disposant de liens étroits avec elles constitue également un levier important.

---

### INTÉGRER LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE COHÉSION SOCIALE

Les questions de sécurité sont étroitement liées aux dynamiques de conservation, de moyens de subsistance et de cohésion sociale. Dans le cadre de son engagement sur la sécurisation des aires protégées, WCS pourrait élargir son approche en facilitant des espaces de dialogue et de prise de décision conjointe entre les forces de sécurité, les acteurs de la conservation et les communautés (y compris les femmes et les jeunes), en intégrant plus explicitement les enjeux de sécurité des populations. Une telle approche permettrait de repositionner l'action sécuritaire non seulement autour de la protection des parcs, mais également autour de la sécurité des personnes et des moyens de subsistance.

Ce dialogue peut contribuer à améliorer la confiance, réduire les tensions et favoriser une meilleure adhésion aux règles. Les jeunes, notamment à travers les comités de vigilance, peuvent être mobilisés comme acteurs de solutions.

---

### RENFORCER LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Etant donné la complexité et l'étendue de l'interface conservation-pastoralisme-développement, il ne s'agit pas d'élargir indéfiniment le mandat de WCS, mais de **mieux utiliser sa position de coordination et d'influence pour construire des réponses plus cohérentes avec les acteurs compétents**. WCS devrait ainsi chercher à consolider des partenariats solides avec les institutions publiques, les organisations de la société civile, les autorités traditionnelles et le secteur privé pour favoriser des approches cohérentes et complémentaires. Par exemple, lors du processus de ciblage des nouveaux projets, il est recommandé de consulter les acteurs ayant un accès régulier aux femmes et aux jeunes pastoraux – tels que les ONG ou les services publics – afin de mieux comprendre leurs besoins et de valider la pertinence des objectifs et du ciblage des bénéficiaires.

À titre illustratif, à travers ses différents programmes de [conservation](#), de [transhumance](#) et de [développement rural](#) dans le nord du Cameroun, la GIZ intègre de manière régulière les

dimensions de genre et de jeunesse. L'étude a notamment relevé des appuis concrets en faveur des femmes, par exemple dans la transformation des produits laitiers dans les zones d'intervention. D'autres initiatives incluent des projets tels que « [Renforcement de la résilience des jeunes adultes vulnérables dans le nord du Cameroun](#) », qui vise à améliorer l'employabilité et la création d'emplois à travers des micro-entreprises portées par les jeunes, tout en soutenant leur participation socio-politique, ainsi que le programme « [Soutien à la résilience socio-économique des jeunes défavorisés dans le nord du Cameroun](#) », axé sur l'inclusion économique et sociale des jeunes vulnérables. [Plan International](#), quant à elle, a mis en œuvre une approche intégrée et centrée sur les filles, combinant santé, éducation, protection et autonomisation économique pour répondre aux inégalités de genre et aux normes sociales dans le département de Bénoué.

Au niveau des services publics, les agents du MINEPIA (notamment à travers les centres zootechniques vétérinaires) et les agents de santé communautaire maintiennent des contacts réguliers avec les femmes dans les campements pastoraux lors de leurs interventions. Les sage-femmes et agents de santé communautaire accèdent également aux campements lors de leurs tournées, leur permettant d'observer les réalités quotidiennes des femmes pastorales.

Des collaborations ciblées peuvent notamment être développées avec des acteurs spécialisés (agriculture, développement économique, services sociaux, acteurs des chaînes de valeur pastorales) afin d'adresser les causes structurelles des tensions, telles que la dégradation des sols ou le manque d'alternatives économiques.

---

## SUIVI, APPRENTISSAGE ET RECHERCHE

WCS doit développer des cadres de suivi adaptés aux programmes qui abordent le nexus conservation-pastoralisme-développement, intégrant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, désagrégés par genre et capturant les dynamiques sociales et les perceptions. Elle peut s'appuyer sur des cadres existants, tels que le Sustainable Livelihoods Framework de l'IFAD ou le WELI, afin de structurer l'analyse et le suivi des résultats. Les projets doivent également anticiper les risques de réactions négatives envers les groupes ciblés et intégrer des mesures de suivi dans une approche « do no harm », notamment à travers des mécanismes de retour d'information communautaires.

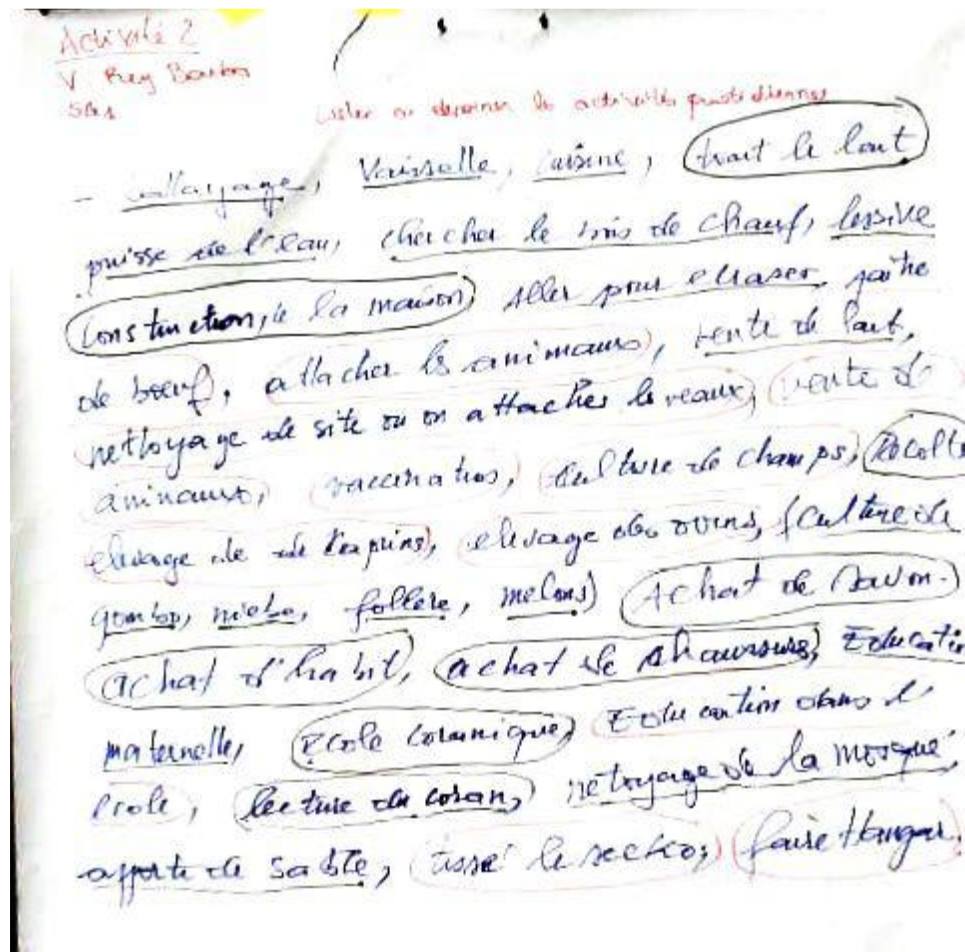
Un agenda de recherche continue spécifique doit également être développé, en particulier sur la transhumance transfrontalière et les transformations des systèmes pastoraux. Cela implique des méthodologies adaptées à la mobilité des populations et des partenariats avec des institutions de recherche disposant d'une expertise régionale. WCS peut explorer des partenariats de recherche avec des acteurs régionaux tels que la Congo Basin Forest Partnership, qui disposent d'une expertise approfondie sur la transhumance et les dynamiques de néo-pastoralisme.

## ANNEXES

### LISTE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

| Lieu       | Institution                | Fonction                                                                                     |
|------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rey Bouba  | Sous-préfecture            | Sous-préfet                                                                                  |
| Rey Bouba  | Service de la gendarmerie  | Enquêteur                                                                                    |
| Landou     | Chefferie traditionnelle   | Saarkin saanu de Landou                                                                      |
| Landou     | Secteur Agricole           | Cultivatrice                                                                                 |
| Fada-Rey   | Chefferie traditionnelle   | Saarkin saanu de Rey Bouba                                                                   |
| Rey Bouba  | MINEPIA                    | Chef de centre zootechnique vétérinaire                                                      |
| Rey Bouba  | Commune                    | Chef service technique/cadre de développement communal                                       |
| Madingring | Commune                    | Secrétaire général (représentant de la maire)                                                |
| Gambou     | Membre GIC SAKNDA          | Eleveur                                                                                      |
| Gambou     | Éleveur                    | Neo-Pasteur                                                                                  |
| Madingring | MINEFOF                    | Chef de poste forestier                                                                      |
| Tcholliré  | MINADER                    | Chef de bureau des Affaires administratives et financières                                   |
| Tcholliré  | MINFOF                     | Chef de section de la faune et des aires protégées                                           |
| Bandjoukri | Secteur privé              | Commerçant faisant les produits d'élevage et produits vétérinaires                           |
| Tcholliré  | Service de la conservation | Chef unité éco-développement du parc de Bouba Ndjidda (représentant du Conservateur du parc) |
| Tcholliré  | MINEPIA                    | Délégué départemental Mayo-Ray                                                               |
| Mbougma    | Comité de vigilance        | Chef de Comité                                                                               |
| Mbougma    | Chefferie traditionnelle   | Chef du village (djaoro)                                                                     |
| Wafango    | BIR                        | Militaire                                                                                    |
| Wafango    | Éleveur                    | Neo-Pasteur                                                                                  |
| Tcholliré  | WCS                        | Assistant Transhumance/PAIRIAC                                                               |
| Bandjoukri | Secteur privé              | Commerçante                                                                                  |

## REY-BOUBA



Activité 2  
4 pages  
S12

Lister ou dessiner les activités quotidiennes

- La lessive
- La cuisine
- Faire le lit
- Transformer le lait (beurre) vendre
- Balayer
- Faire la cuisine
- Marcher de l'eau
- Aller au marché élever
- Aller chercher du bois de chauffage
- Bûcher des bûches
- Lire le coran
- Faire l'agriculture

S12 4 pages

THEME: Comment est perçu l'homme idéal dans une famille pastorale aujourd'hui selon les normes sociales et culturelles, aujourd'hui?

- Perçu comme le chef de famille
- Il s'occupe à manger
- Il s'occupe de la famille
- Il prend soin de la famille
- Soit <sup>soit</sup> ~~travaillant~~
- Le jeune berge les animaux et fait le lait
- Aide ménager (puiser de l'eau, aller au marché élever, aller chercher le bois de chauffage)
- Construire les maisons

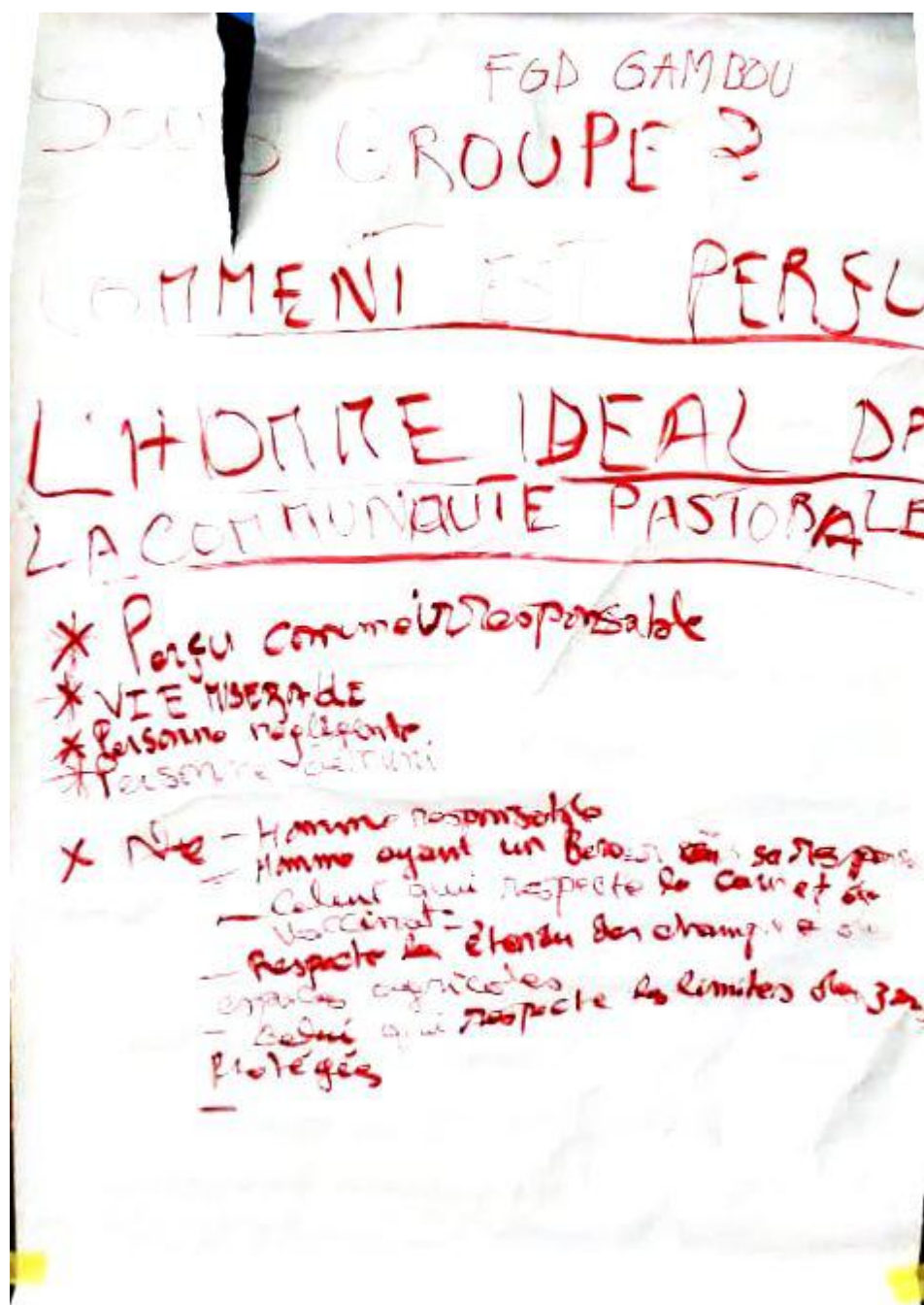
2. Kiny Bourka

12

## FGD des Femmes éleveuses sédentaires

THEME: Comment est perçue la femme idéale dans la famille pastorale aujourd'hui selon les normes sociales et culture aujourd'hui?

- la société percevait les femmes comme des personnes marginalisées
- la femme éleveuse est une seule abili
- la femme éleveuse n'est sans école, génératrice de revenu
- la femme n'est ni à la maison ni le mari n'est pas là
- la femme est juste une main d'œuvre pour gérer la famille
- les jeunes femmes ne fréquentent pas
- les femmes veuves sont considérées comme une personne ~~marginale~~ Risquée
- on trouve le bœuf ~~en~~ puis se le lève chercher le bois,
- la femme est considérée comme un charpentier ou maçon car c'est elle qui construit la maison





# LES GROUPE FGD

## ACTIVITE 2 GARDU

REPARTITION DE

LISTER ou DESSINER LES ACTIVITES

QUOTIDIENNES

- \* Extraction du lait
- \* Soigner le bétail
- \* Visiter le troupeau avant de partir
- \* Donner du sel aux animaux
- \* Contrôler le bétail en cas de soucis
- \* Appeler, on appelle le vétérinaire
- \* Faire le bétail autour de 13h 14h
- \* Faire à nouveau le bétail dans les zones
- \* Travaux : raser, lessive, cuisine,
- \* ~~difficultés~~ ~~laver la farine, prendre de~~
- \* ~~pour les enfants pour le bétail~~
- \* Soins des enfants, chercher les noix et choux
- \* Cherche de l'eau, (Culture), (Recolte),
- \* Vente des animaux, (Légumes), Vente de
- \* Lait, (Chaussures), Achat de savon, Achat
- \* des habits, vente de produits, Education
- (Exercices manuels)

## FGD DE GABON

### Activité 1

S66 Thème 1 **Comment est appelé une femme adulte dans la famille pastorale aujourd'hui selon les normes sociales et culturelles aujourd'hui**

- La femme pasteur est considérée comme une fille
- La pauvreté
- ~~Manque~~ La femme est considérée comme un poids
- La femme doit en supporter la honte et la laideur
- La femme est sans activité génératrice de revenus
- Manque de personne qui soit devant et derrière
- Le refus d'employer un bœuvier
- Elle est considérée comme une pauvre
-

PGD MAÏKIRO  
 Achetez ou  
 SG2. travailler besoins les activités quotidiennes  
balayage de la maison, cuisine, chercher de  
l'eau, chercher de bois de chauffe, lessive  
laver les enfants, faire la vaisselle, aller au champ  
Recoller, Achat des savons, Achat des  
propres, Achat des chaussures, Achat des  
un des et seul, Achat des petit matériel  
faire la bière,

## actrice et FGD MAIKIRO

SG42 Que comment est apparue une femme - un homme idéal dans une famille pastorale aujourd'hui selon les normes sociales et culturelles?

- il est considéré comme une personne faible
- il est considéré comme une personne qui souffre
- il travaille pour subvenir au besoin familial
- il travaille juste pour vivre
- il travaille pour l'éducation de ses enfants
- il travaille pour sa femme

## FGD MAH KIRO

### Activité 01

SAI Liste ou Dessiner les activités quotidiennes

- Chercher de l'eau, chercher du bois de chauffe,  
cuire, laver les enfants, l'allaitage, l'usine, récolte  
faire la cuisine, Visiter les bêtes, vacciner les bêtes, trait  
le lait, faire paître les animaux, faire les com  
munes, Achat des vêtements, achat de  
sucre, Achat des chaussures, l'éducation de  
enfants, vente du lait, l'éducation  
maternelle, faire les travaux ménagers  
pour les enfants, //

## FGD MAIRIRO

liote 01

1 Thème: Comment est apparue une femme  
isolée dans une famille pastorale aujourd'hui  
selon les normes sociale et culturelles aujourd'hui

- une femme qui est très faible
- elle est considérée comme une personne marginale
- elle est considérée comme une personne pauvre
- elle est considérée comme une personne qui a échoué  
dans son avenir
- elle est considérée, comme qui n'a pas de  
pauvreté
- La femme est considérée comme une esclave
- Parce que mes enfants n'ont pas fréquenté
- La femme est comme une ménagère
- elle travaille pour envoyer les enfants à l'école

liste au dessous les activités quotidiennes

- Pâturage, déplacement de bétail, puiser eau de puits, trait de lait, semer, Vacciner les animaux, égoutter le lait, vente de lait, vente de lait, transportation du lait en bœuf, abreuver les animaux
- faire la cuisine, laver les enfants, les bœufs, éduquer les enfants, éducation maternelle, chercher du bois, chercher de l'eau, couper les feuilles, construire la maison, travaux

10-03-2026 FGD Homme BANETOUKRI

Deux Groupes : Comment est perçue une femme idéale dans  
une famille pastorale aujourd'hui selon les normes  
sociales et culturelles aujourd'hui ?

- Une tradition chez les peulhs (uniquement la jeune fille)
- Dans la société ou non entourée elle est perçue comme idéal pour une fille de bœuf les animaux
- Elle est perçue comme celle qui aime beaucoup le bétail ou de l'argent elle surveille le bétail
- en société c'est l'exploitation de l'enfant ou de la jeune fille
- la non scolarisation de la jeune fille
- C'est un héritage et c'est normal
- la justification dans son entourage
- elle fait le service
- le fait trait pour la femme avec dans les dépenses de la famille
- elle fait pitié
- Traditionnellement la jeune fille est donnée en mariage dès sa naissance
- En cas de refus, elle peut choisir son époux

# FGD BADJOUNI

Achète 02

362

thème: lister ou donner les activités

quotidiennes

- Mère, (voir son troupeau), (faire partir  
tout le lait), (soigner les animaux), (faire les  
bœufs), (paître les chèvres), (les moutons), (cuisine), (aller  
au champs), (éducation de enfants), (vente de pro-  
duit), (saler), (régner la famille), (vente de ani-  
maux), (chercher de l'eau), (chercher de bois),  
(voir les enfants), (lessive), (labourage),  
(abattre les animaux), (transformation de lait),  
(achat de bois), (selectionner les semences  
(labourage), (recette), (transformation de produits  
végétaux en farine), (culture des champs), (faire  
pain à bœufs)

## FGD HOMME BADJOUNKRI

Atelier

542

Thème: Comment élever un homme idéal dans une famille agropastorale <sup>aujourd'hui</sup> selon les normes sociales, et culturelles <sup>aujourd'hui</sup>.

- un homme qui fait l'élevage et une personne qui connaît l'économie
- il est considéré comme un jeune homme
- il cherche à devenir
- il aime très l'argent
- il est considéré comme un homme exemplaire
- il est un chef
- il est considéré comme un villageois
- il est considéré comme une personne fiable
- cela fait partie de la tradition
- il est considéré comme une

Activités FGD LARKI

S42 Inter ou terminer le algo  
quasi-données.

faire la pierre, faire le lait, balayer de  
 maison, faire paître le bétail, voir les  
 bétails, vacances, mélanger les produits  
 insectes, observer les animaux, achat de  
 tourbeux, labour, chercher de l'eau  
 seigneurie, laver les enfants, cuisine,  
 vente de bétails, aller au moulin, vente  
 de lait, vente à la boutique, achat  
 de habits, achats de chaussures, achats  
 de crèmes pour la peau, faire les enfants  
 construction de maisons, éducation maternelle

## FGD Homme LAKI

Analogie la charge de travail, la répartition  
du travail et reproductif

(Presser de l'eau), (traiter le lait), (faire la  
cuisine), (chercher du bois), (bâter la maison)  
(faire la vaisselle), (préparer la bouillie), (coudre  
son tissu), (faire la lessive), (acheter du riz)  
(s'occuper des enfants), (soins des enfants), (berger,  
Aller au marché) Vacciner les bœufs  
Pulvériser l'enclos des bœufs, aller au champ  
pulvériser les champs, vente de bœufs, ration  
vente des produits agricoles, de fricher le  
champs

# FGD VILLAGE LARA

## ACTIVITE 1 : NORMES SOCIALES ET ATTENTES SELON LE GENRE ET L'AGE

### Sous Groupe 1 : COMMENT EST PERÇUE LA FEMME IDEALE DANS LA FA MILLE PASTORALE

- Femme idéale et celle qui souffre
- celle qui a de la valeur
- celle qui surveille mieux la maison
- son entourage se moque d'elle
- celle qui a du courage et la volonté
- celle qui a une bonne éducation
- elle qui on consulte avant de prendre des décisions.
- elle est leader
- elle est au centre de toute vie heureuse dans la communauté
- la femme est un maître à penser.

## FGD. LARKI

### Activities

- SQ2 Comment est perçu un homme isolé dans une famille pastorale aujourd'hui ses normes sociales et culturelles aujourd'hui
- il est considéré comme une personne qui souffre beaucoup
  - respect la tradition.
  - il est considéré comme un chef.
  - il est considéré comme une personne chevronnée qui ont l'expérience peut aller prendre conseil
  - il est considéré comme une personne confiante
  - est il est considéré comme une personne exemplaire
  - il est considéré comme une personne qui aime son travail et sa famille
  - il est considéré comme une personne qui aime faire l'économie
  - il est considéré comme une personne sage qui n'est pas chère il fait l'économie

WAFANGO 6.13-03-2026

FGD HC PASTEURS

Gpe.1

PERCEPTION D'UN HOC IDEAL  
SELON LES NORMES SOCIALES ET  
CULTURELLES AUBURUMI

1. QUALITES

- bonne moralité
- Respectueux
- Soigner bien garder le bœuf
- Ne pas fumer avec drogues  
et à l'alcool
- Responsable
- Respect de lois et de coutumes

2. RÔLES

- Aide aux travaux ménagers
- Accompagner le bétail
- il pousse de l'agriculture
- Prendre soins de sa femme et des  
enfants.
- Grand travailleur / construction  
des maisons
- Assure l'éducation des enfants  
religieuse comme la catéchisme

3. COMPORTEMENTS ATTENDUS LIÉS A L'ELEVAGE

Soigner contrôler la santé des animaux; Nourrir les poulains  
et les ains de poulain; Eviter les zones agricoles; Etre très  
joyeux aux fêtes; Respecter les limites des espaces protégés

ILLUSTRATION

« Ce que l'on attend de toi est au dessus de ce que  
tu peux faire »

NAFANGO le 13-03-2018

## FGD HOC PASTEURS

### GP1 : PERCEPTION DE LA FEMME IDEALE SELON LES NORMES SOCIALES ET CULTURELLES

#### 1. QUALITES

- Être respectueuse
- Bien éduquée
- Honorer son mari
- Respecter les aînés et les parents
- Être virile, solennelle
- bonne en cuisine

#### 2. Roles

- Faire la cuisine
- Garder les enfants
- Mettre la propreté
- Faire la lessive, repasser, etc.
- Chercher le bois de chauffe
- Moulinier le maïs

#### 3. COMPORTEMENTS ATTENDUS à Polero et TRANS.

- Gérer/élever les animaux
- Contribuer pour le soin des animaux
- Contrôler la santé des animaux
- Traire le lait et le transformer pour la vente

#### PUUSTATI 1014:

« Dire merci à Dieu pour le peu qu'on a au lieu de courir derrière ce qu'on ne peut pas avoir. »

WAFANGO, le 13-03-2026

## LISTE DES ACTIVITES QUOTIDIENNES DES FEMMES

(rière)

- balayer les maisons
- préparer à manger
- traire le lait
- faire la vaisselle
- faire la lessive
- concasser et moudre les mils, maïs.
- puiser l'eau
- chercher les bois de chauffe
- \*breveter les animaux à la maison
- fabriquer les lits, les objets d'art.
- transformer et vendre le lait
- Contrôler et prendre soins des enfants)
- maris...
- Eduquer les enfants)

# WATINDO L

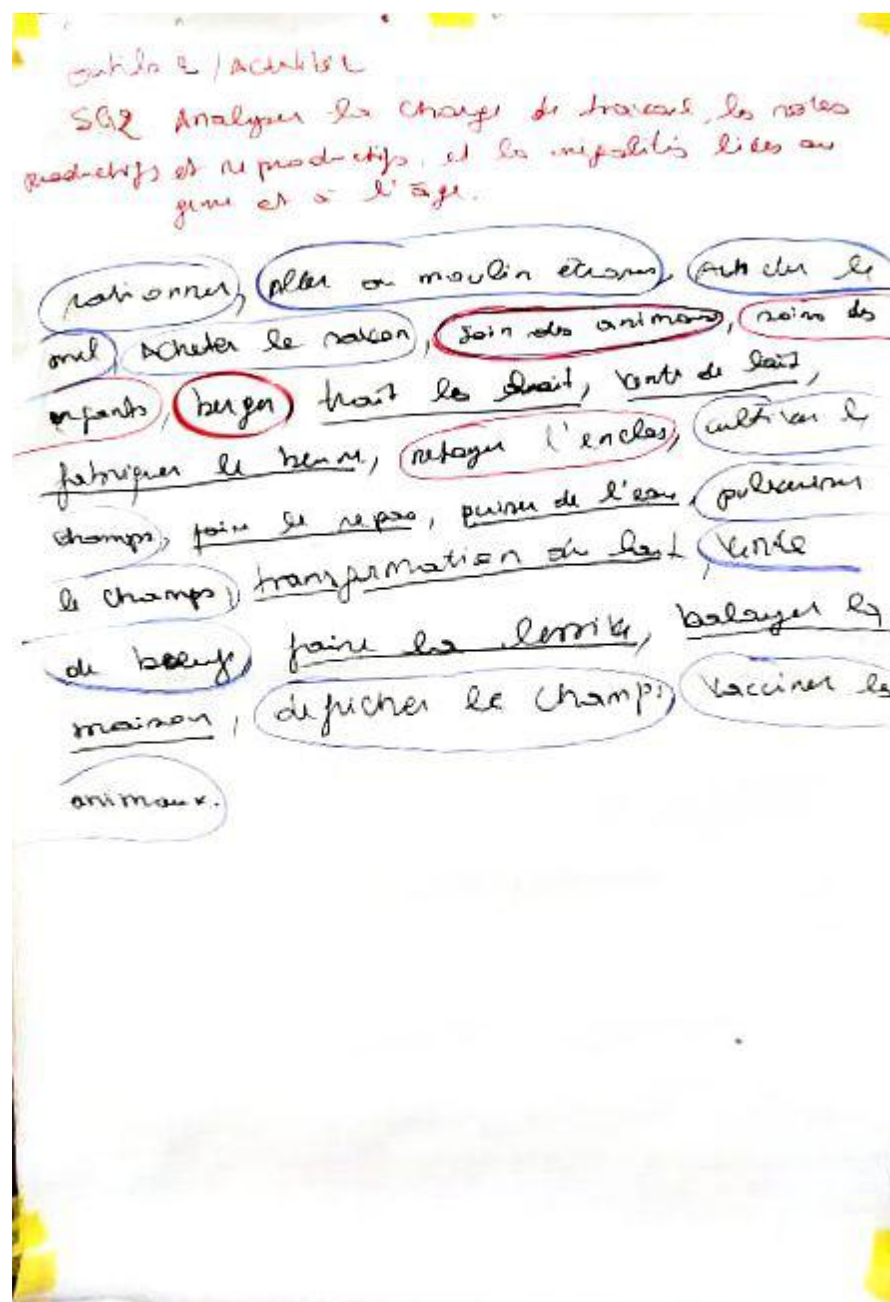
## LISTE DES ACTIVITES QU'ON des Hommes

Prendre, faire paître le bœuf, trait le lait  
Achat des habits, Achats de chaussures  
vacances, vente de betails,  
vente du lait, Achats de aliments  
labour, semis, Abreuver le betail  
rechercher le pâturage, Abreuver le  
petits ruminants, Education des enfants  
recher de l'eau, lessive :

O - Mixte

O - P'hommes pour hommes

— Uniquement les Femmes



deuxièmes

FGD WAFANGO 13.03.2016

ii: Comment est perçue un homme idéal  
dans une famille pastorale aujourd'hui selon  
les normes sociales et culturelles aujourd'hui?

Il est perçue comme un homme vaillant  
Il est vu comme un guerrier  
Dans la communauté il est perçue comme un homme vaillant  
Il est comme un homme riche parce qu'il a le bétail  
C'est un homme de valeur  
C'est homme qui <sup>est</sup> sans valeur.

- Il est considéré comme un être bête sans réflexion
- Dans la communauté elle veulent toujours nous despar  
et perdre nos bétail
  - un berge est un homme vaillant

actuelles  
subit

FGD WAFANGO

13.03.2016

Scén : Comment est perçue la femme  
idéale dans une famille pastorale  
aujourd'hui selon les normes sociales et  
culturelle aujourd'hui.

- Celle qui prend soin et s'occupe du ménage
- Celle qui prend soins de son mari
- Celle qui traite le lait
- Celle qui accompagne les enfants à l'école

Généralisme

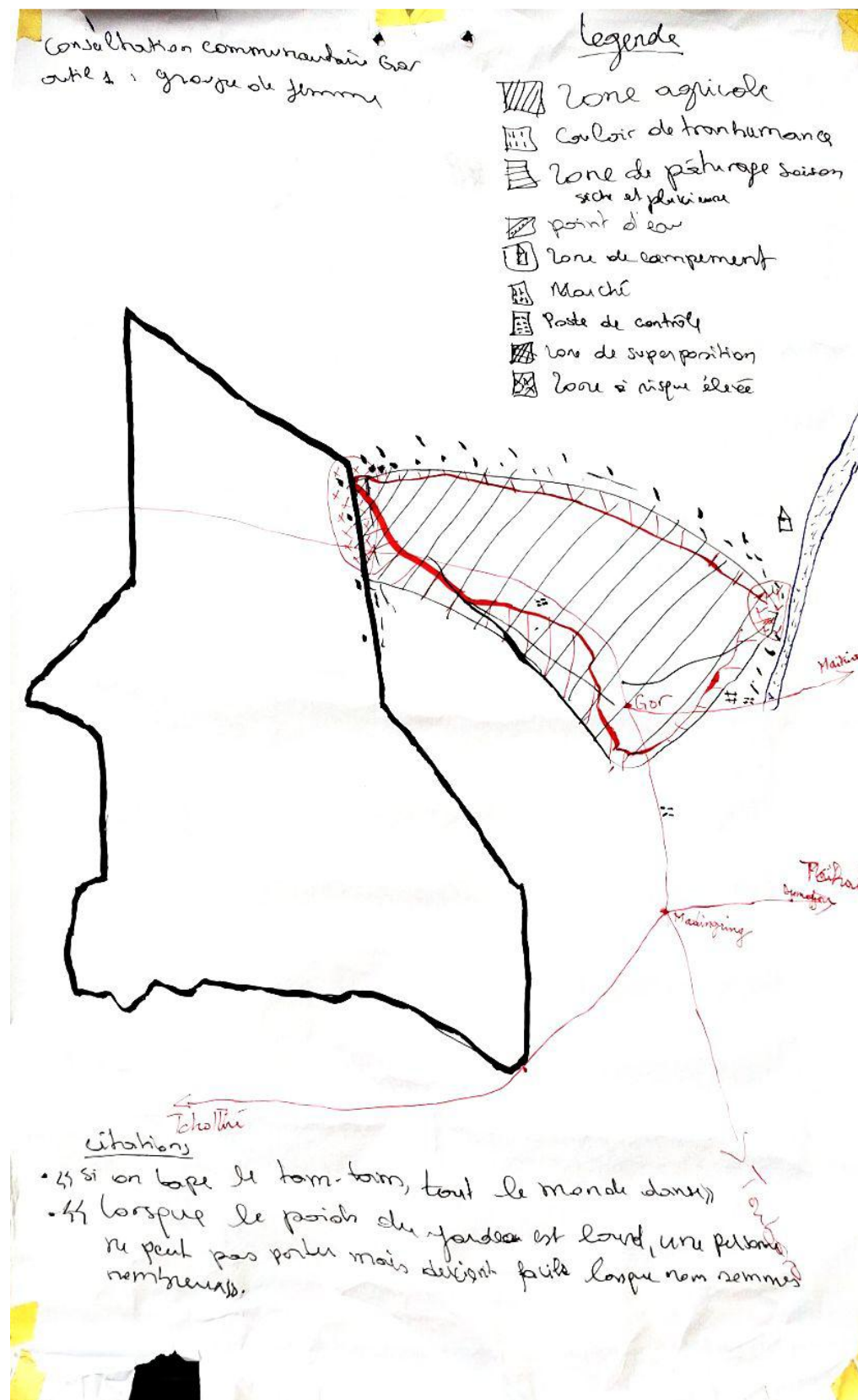
- Celle qui porte la calabasse pour vendre le lait
- elle qui prépare à manger à son époux
- elle qui est soumise et respectueuse  
dans son <sup>foyer</sup> mariage et dans la société

## Activité 2

ANALYSER LA CHARGE DE TRAVAIL, LES RÔLES PRODUCTIFS, et LES INÉGALITÉS LIÉES À GENRE ET À L'ÂGE

(S'occuper de la famille) (Préparer à manger) (Contraint  
 un logement) (Planter et nettoyer la maison) (Puiser  
 de l'eau) (Contrôler et éduquer les enfants)  
 (Garantir de la santé des enfants et de l'épouse)  
 (Subvenir aux besoins familiaux) (Fournir  
 la famille) (Furder la maison) (Répondre  
 aux besoins des enfants) (Élever les  
 animaux) (Prendre soin des animaux)  
 (Dépense de l'épouse par l'agriculture)  
 (Vendre du lait)

GOR



GOK le 08-03-

CC

Outil 2

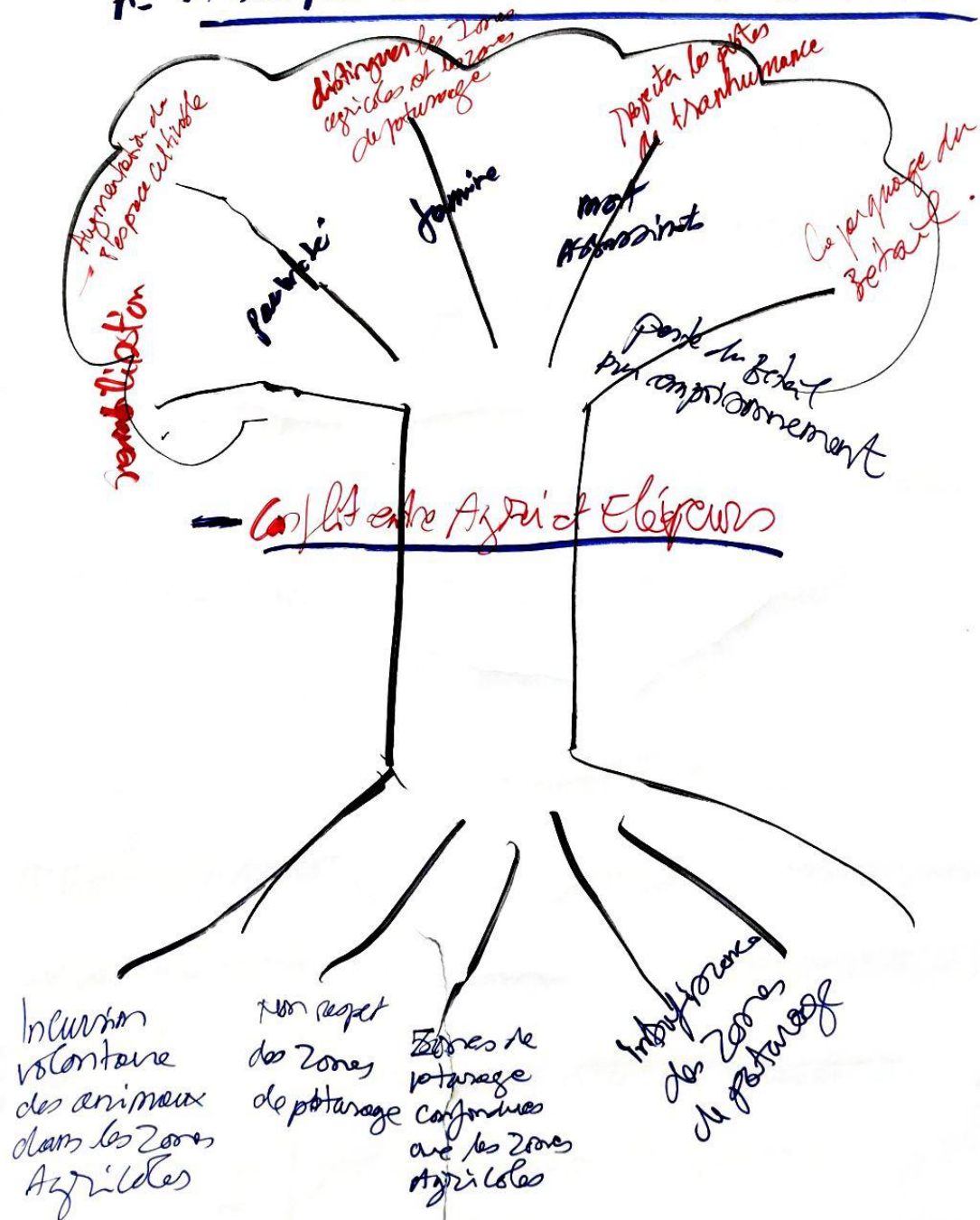
## ANALYSE DE POUVOIR ET INSTITUTIONS LOCALES

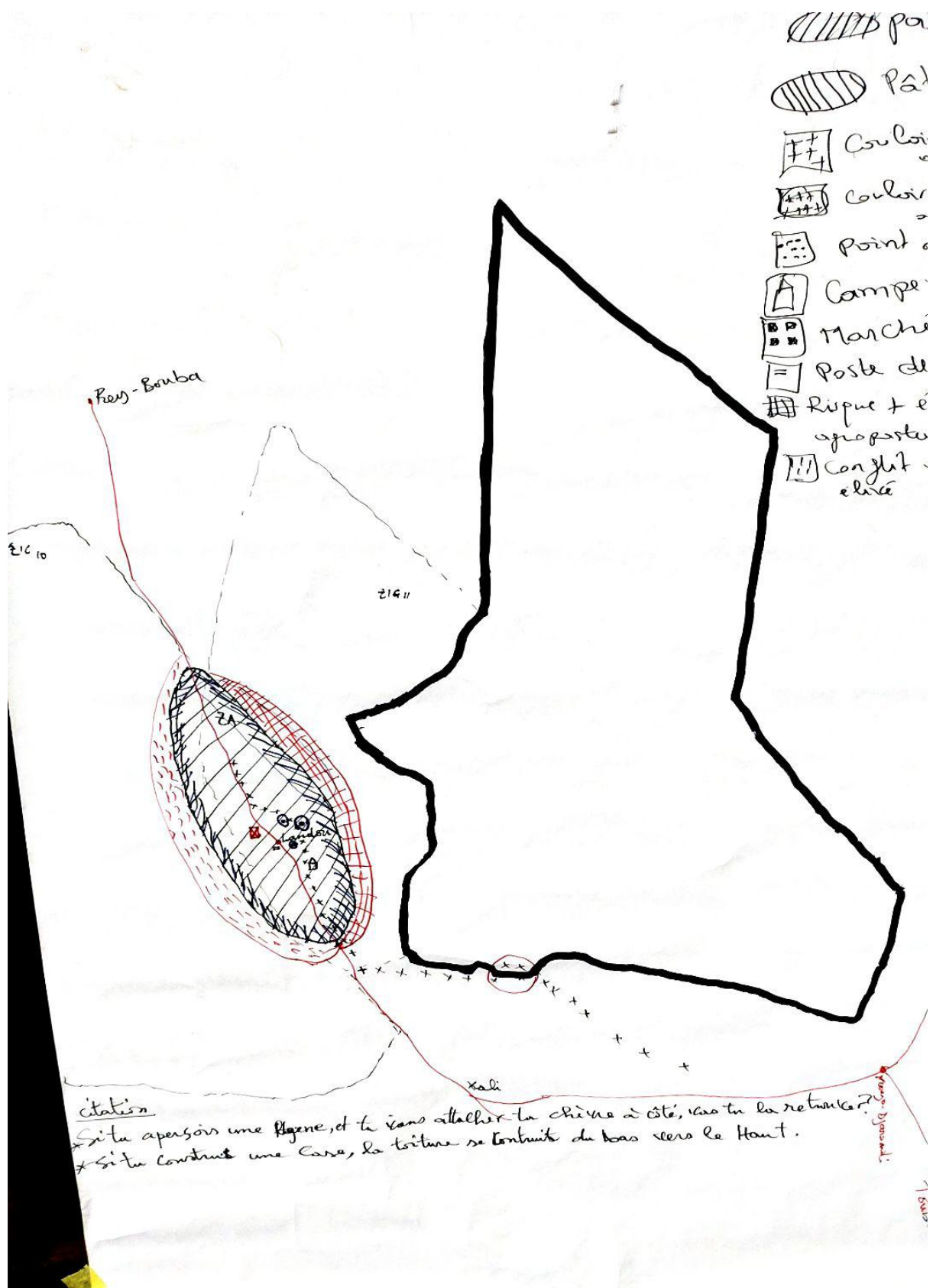


NIVEAU D'INFLUENCE



# A. ANALYSE DU CONFLIT AGRICULTEURS - ÉLÉVEURS

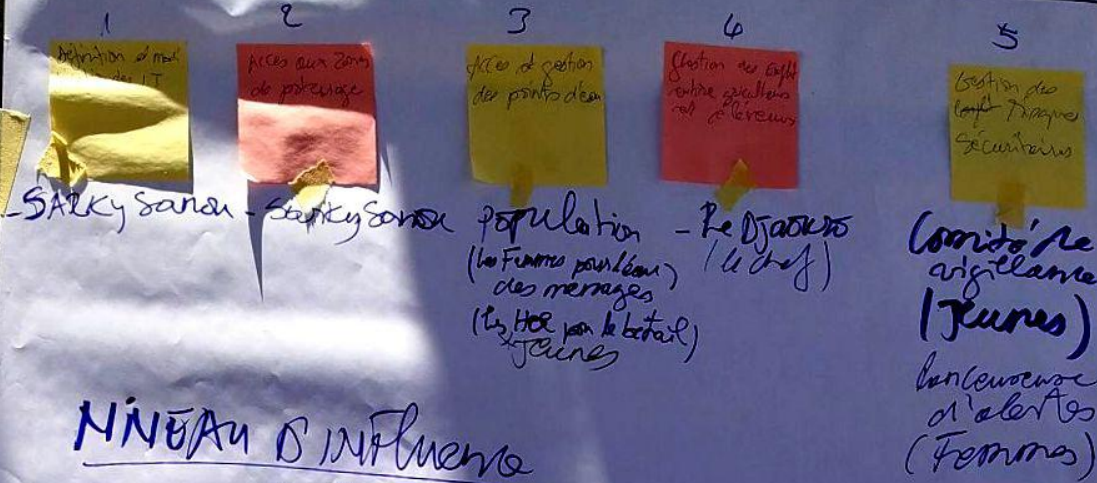




LAFIDOU Re 07-03-26

CC

## 2 - ANALYSE DE POUVOIR & institution L.



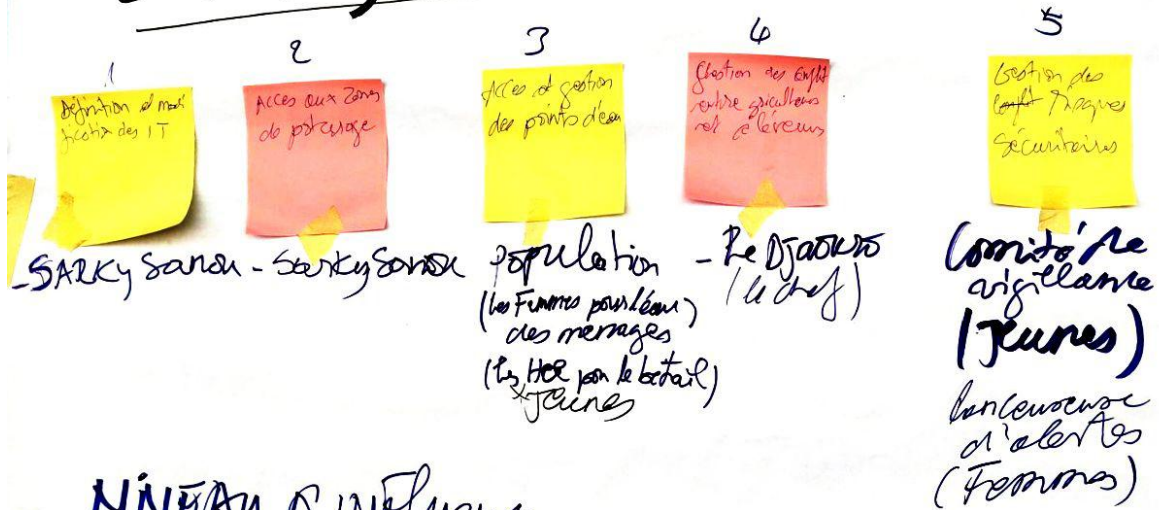
### NIVEAU D'INFLUENCE



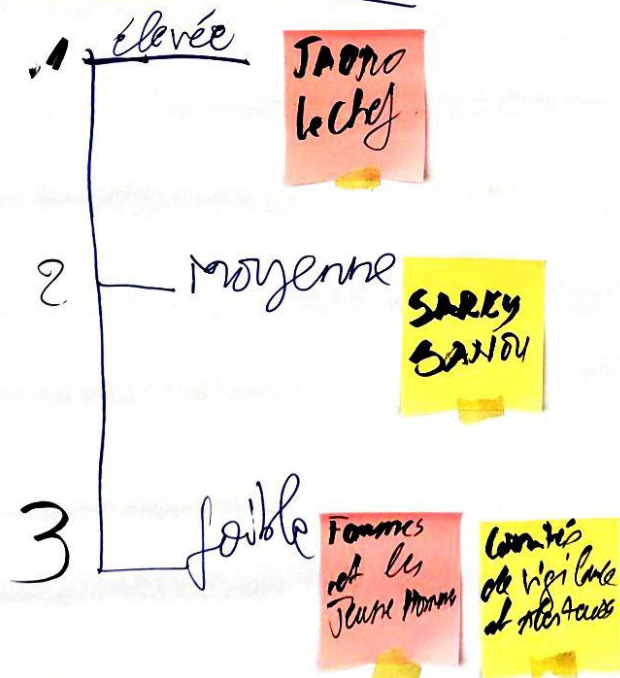
LAHIDOU Re 04-05-16

C C

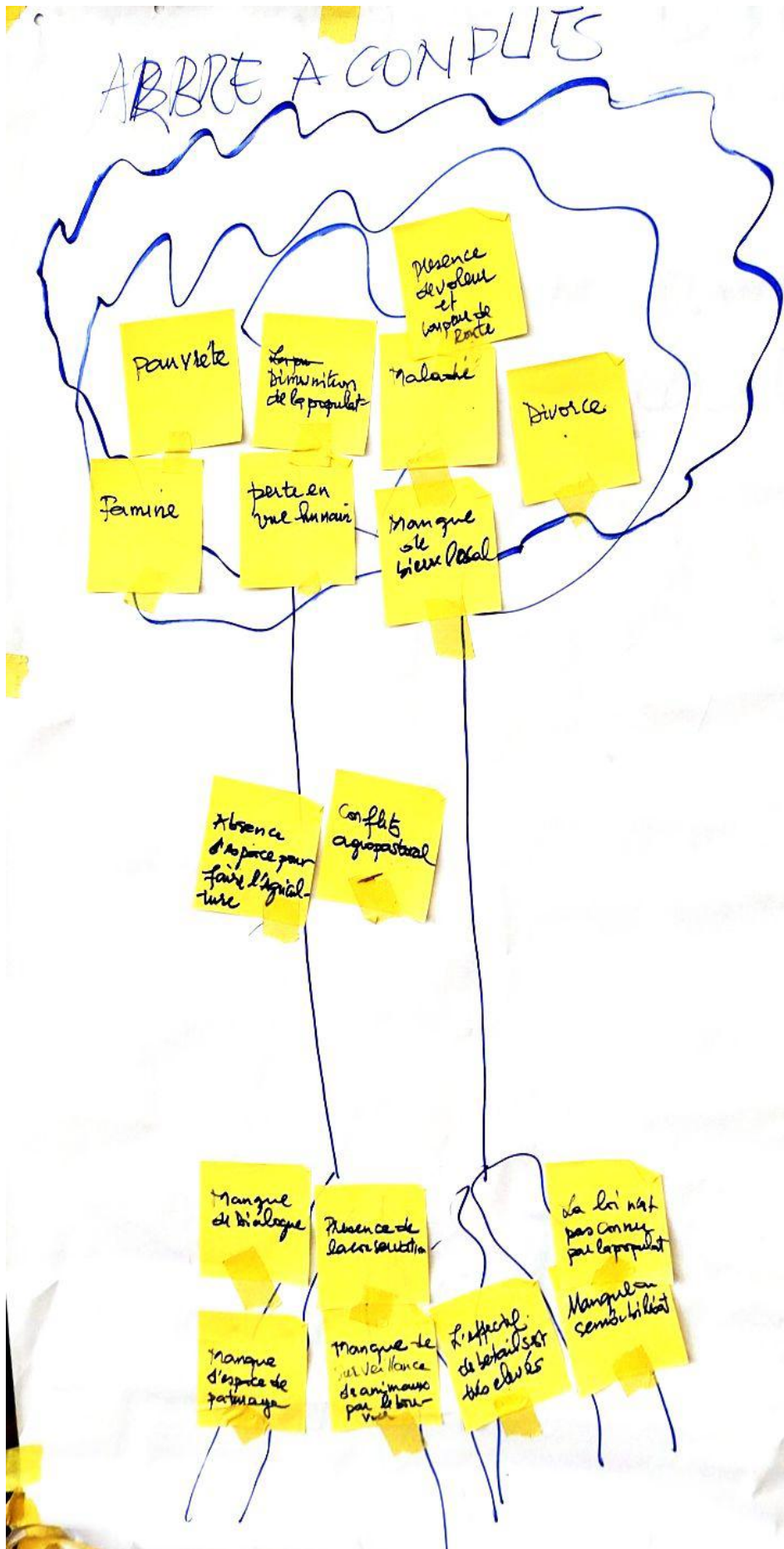
## 2 - ANALYSE DE POUVOIR et institution L.

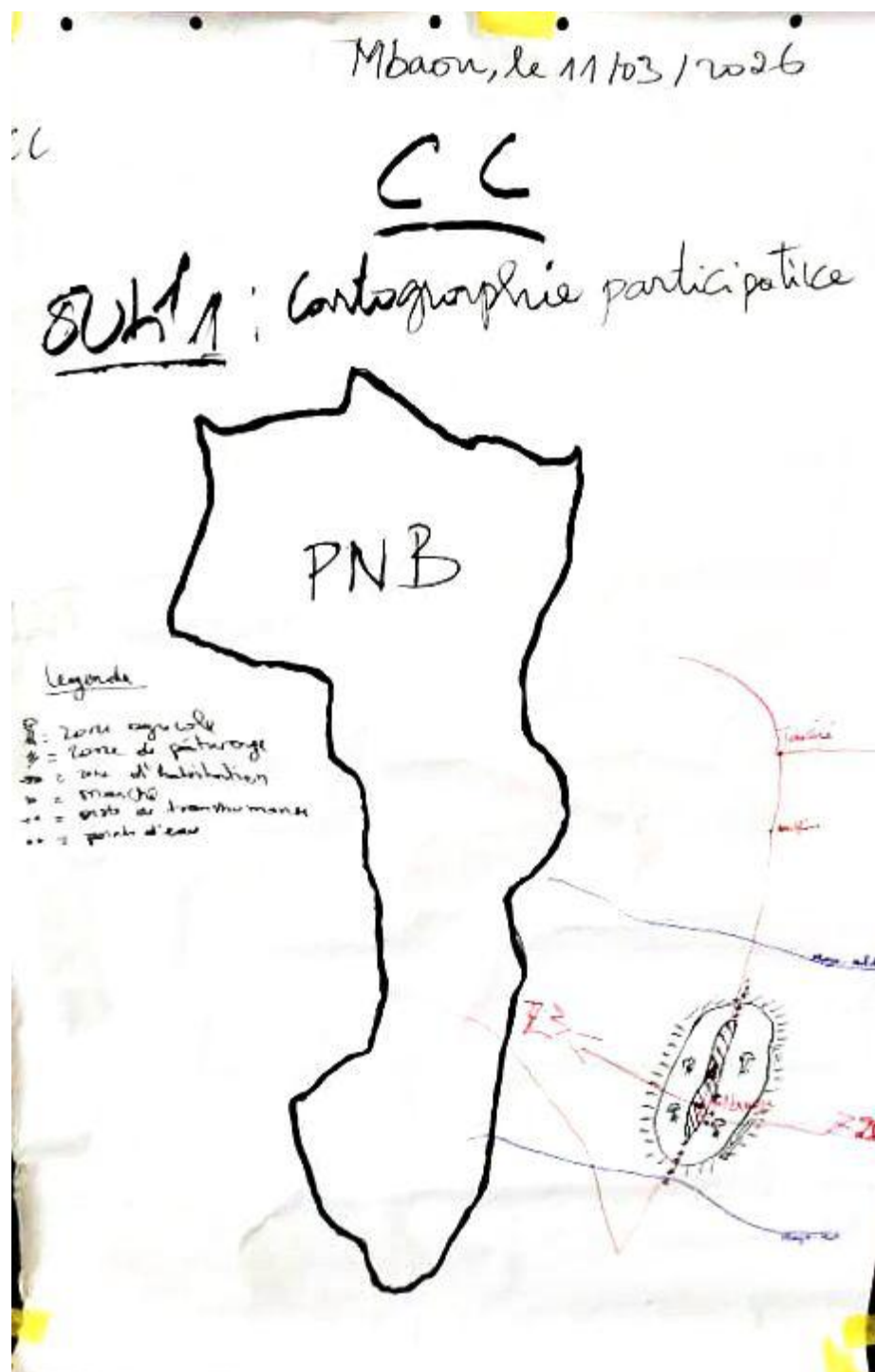


### NIVEAU D'INFLUENCE



# ARBRE A CONFLITS





MBADOU L / M-03-26

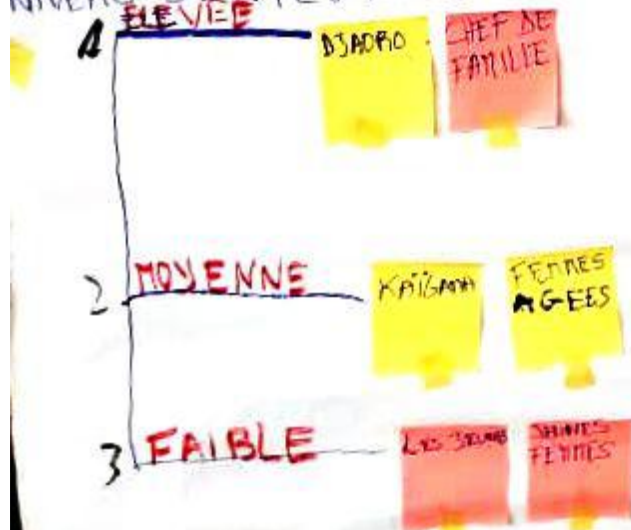
C.C

Objet ?

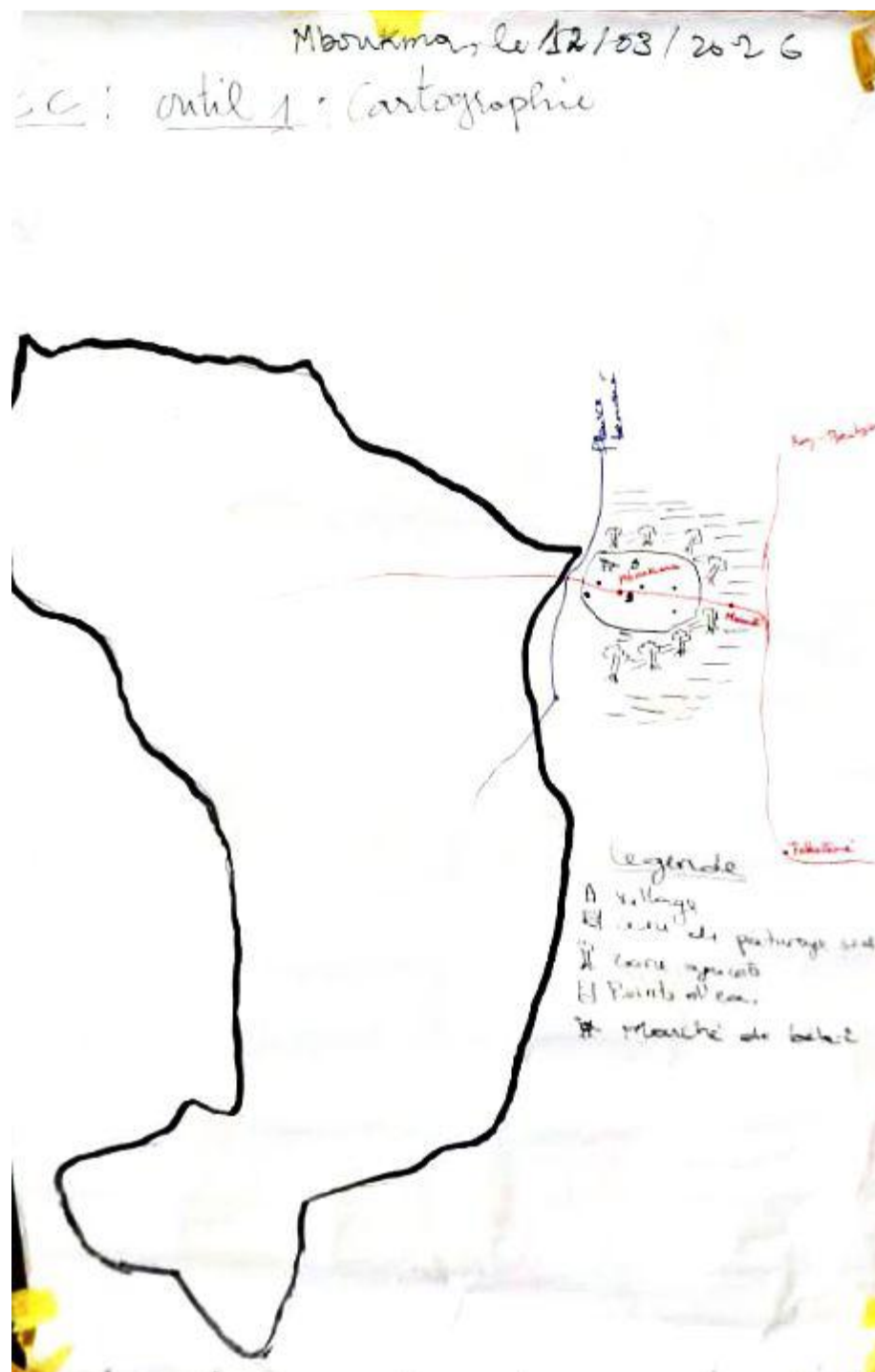
## ANALYSE DE POUVOIR ET INSTITUTIONS LOCALES



NIVEAU D'INFLUENCE





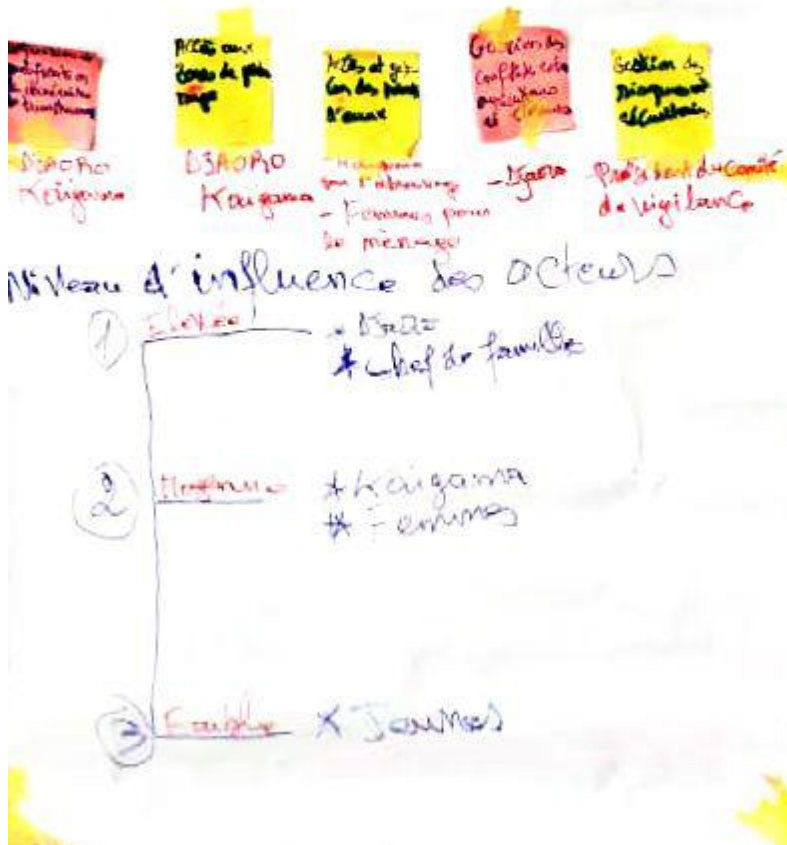


MIRBOUKIA - Le 12-03-26

CC

subir

## ANALYSE DE POUVOIR ET INSTITUTION LOCAL





## RÉFÉRENCES

Action Contre la Faim (ACF), & Université de Maroua. (2025). *Caractérisation des différentes formes d'interactions (conflictuelles et positives) entre les éleveurs transhumants et les populations concernées par leurs activités au Nord Cameroun : Rapport final*.

Banque mondiale. (2023, 8 mars). *Cameroun : gérer les ressources pastorales pour améliorer les moyens de subsistance et la résilience des populations locales dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est*. Banque mondiale.

<https://www.banquemondiales.org/fr/results/2023/03/08/cameroon-managing-pastoral-resources-for-improvement-of-livelihoods-and-resilience-local-communities>

Boutrais, J. (1999). La vache ou le pouvoir : Foulbé et Mbororo de l'Adamaoua. In R. Botte, J. Boutrais & J. Schmitz (dir.), *Figures peules* (pp. 347–371). Paris : Karthala.

Bullock, R., DuttaGupta, T., Majiwa, H., & Tavenner, K. (2025). *Gender transformative approaches in pastoral areas: A review of current trends and key issues*. Technical report. London : SPARC Knowledge.

<https://doi.org/10.61755/UBPJ9797>

Congo Basin Forest Partnership (CBFP). (2021). The dynamics and impacts of transhumance and neo-pastoralism in the Congo Basin. CBFP.

Dongmo, A.-L., Vall, E., Diallo, M. A., Dugué, P., Njoya, A., & Lossouarn, J. (2012). Herding territories in northern Cameroon and western Burkina Faso: Spatial arrangements and herd management. *Pastoralism : Research, Policy and Practice*, 2(26).

FAO. (2023). Indicateurs de durabilité pastorale et sécurité alimentaire au Cameroun. Yaoundé : FAO Cameroun.

Galiè, A. (2020). L'indice de l'autonomisation des femmes dans l'élevage (Women's Empowerment in Livestock Index – WELI). Nairobi : ILRI.

Ba Gning, S., Dione, M., Sene, M. T. D., Sow, A., & Fall, A. (2025). Gender considerations in innovation platforms in the livestock sector in Mali. *Innovation and Development*.

Huchon, J., Jiagho, R. E., Bleu, D. D., & Epanda, M. (2020). Transhumances pastorales et aires protégées en Afrique centrale : des conflits à une cohabitation apaisée. In *État des aires protégées en Afrique centrale 2020 : enjeux et perspectives*. CIRAD / OFAC-COMIFAC.

International Fund for Agricultural Development (IFAD). (2020). How to Do: Gender and pastoralism. Rome : IFAD.

IFAD. (2018). *Household Methodologies*.

Lemma, M., Gemed, B. A., & Knight-Jones, T. (2025). Harnessing community conversations for gender-responsive engagement in livestock management in Ethiopia: A methodological

reflection. *Frontiers in Public Health*, 13,

Marty, E., Segnon, A. C. A., Homann-Kee Tui, S., Trautman, S., Huyer, S., Cramer, L., & Mapedza, E. (2024). Enabling gender and social inclusion in climate and agriculture policy and planning through foresight processes: Assessing challenges and leverage points. *Climate Policy*, 24(8), 1034–1049.

MINEPIA. (2023). Rapport national sur la transhumance et la gestion concertée des ressources pastorales. Yaoundé : Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD / UNDP). (2023). *Gender Social Norms Index 2023: Breaking down gender biases – Shifting social norms towards gender equality*. New York : UNDP.

Schareika, N., Brown, C., & Moritz, M. (2021). Critical transitions from pastoralism to ranching in Central Africa. *Current Anthropology*, 62(1)

United Nations. (2016). *Leaving no one behind: The imperative of inclusive development*.

Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-Belgique). (2020). *L'élevage et le changement climatique dans les pays du Sud : « It's not the cow, it's the how »* (Policy Brief n°7).

Wildlife Conservation Society. (2020). *PAIRIAC Volet-2 Transhumance, produits 2.2 et 2.3 : « Amélioration de l'accès aux services pastoraux et des structures agro-pastorales de gestion des ressources naturelles »* - Proposition de projet.

Wildlife Conservation Society. (2025). *Politique d'égalité des genres et d'inclusion sociale*.